

## **CONSEIL**

### **Cent neuvième session**

### **RAPPORT ANNUEL 2017**



## TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES ACRONYMES .....</b>	<b>iii</b>
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>1</b>
<b>NOUVELLE STRUCTURE DE PRESENTATION DU RAPPORT.....</b>	<b>3</b>
<b>L'OIM ELABORE UN PACTE MONDIAL.....</b>	<b>3</b>
Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.....	3
L'OIM et les Nations Unies.....	4
Objectifs de développement durable et Cadre de gouvernance des migrations.....	5
<b>PRINCIPE 1 : ADHESION AUX NORMES INTERNATIONALES ET GARANTIE DES DROITS DES MIGRANTS.....</b>	<b>7</b>
Aider les Etats à adhérer aux normes internationales.....	7
Action fondée sur des principes en interne.....	7
Principes relatifs à l'action humanitaire.....	8
Politique relative à l'égalité entre les sexes 2015-2019.....	8
Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.....	10
Normes de conduite.....	10
Responsabilité à l'égard des populations touchées.....	11
Transparence et responsabilité.....	11
Durabilité environnementale.....	12
<b>PRINCIPE 2 : ELEMENTS FACTUELS ET APPROCHES ASSOCIANT L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT.....</b>	<b>12</b>
Renforcer la production et l'analyse de données et d'éléments factuels sur la migration.....	12
Approche de la migration associant l'ensemble du gouvernement.....	14
<b>PRINCIPE 3 : PARTENARIATS .....</b>	<b>16</b>
Partenariats mondiaux.....	16
Partenariats régionaux et interrégionaux.....	17
Processus consultatifs régionaux sur la migration.....	17
Forums interrégionaux sur la migration.....	18
Partenariats avec d'autres organismes.....	19
Gouvernements nationaux et locaux.....	20
Société civile.....	21
Secteur privé.....	22
Partenariats avec les communautés transnationales et de la diaspora.....	23
<b>OBJECTIF 1 : BIEN-ETRE SOCIOECONOMIQUE DES MIGRANTS ET DE LA SOCIETE .....</b>	<b>24</b>
Exemple d'approche globale : le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne.....	24
Migration de travail sûre, éthique et bénéfique.....	25
Promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants.....	26
Communication externe et opinion publique.....	28
Faciliter des rapatriements de fonds d'un bon rapport coût-efficacité à l'appui du développement.....	29

Lutter contre la traite d'êtres humains, l'exploitation et les mauvais traitements à l'encontre des migrants .....	30
Migration et santé .....	31
Migration, environnement et changement climatique .....	32
Réintégration.....	34
<b>OBJECTIF 2 : ASPECTS D'UNE CRISE RELATIFS A LA MOBILITE .....</b>	<b>35</b>
Approche globale des crises suivie par l'OIM .....	35
Préparation en cas de crise .....	36
Réponses aux crises .....	37
Transition, redressement et stabilisation .....	40
Biens fonciers et immobiliers et réparations.....	41
Réinstallation et réimplantation .....	41
Aide aux migrants en détresse.....	42
<b>OBJECTIF 3 : DES MIGRATIONS SURES, ORDONNEES ET DIGNES .....</b>	<b>42</b>
Migrations sûres et régulières et facilitation des visas .....	42
Retour volontaire assisté .....	43
Evaluation sanitaire et assistance sanitaire durant le voyage.....	44
Solutions de gestion des frontières et de l'identité.....	45
<b>EFFICACITE ORGANISATIONNELLE .....</b>	<b>46</b>
Efficacité opérationnelle.....	46
Gestion axée sur les résultats .....	46
Suivi et évaluation .....	47
Gestion des connaissances.....	47
Gestion des risques.....	47
Formation et ateliers.....	48
Processus à l'appui d'une fourniture de services optimale.....	48
Gestion des ressources.....	48
Données financières.....	48
Rapport coût-efficacité.....	49
Ressources humaines .....	50
Technologies de l'information .....	53
Représentation .....	54
Privilèges et immunités .....	54
Etats Membres et observateurs .....	54
<b>ANNEXES (en anglais seulement)</b>	
<b>Annexe I</b> Global events and IOM highlights in 2017	
<b>Annexe II</b> Global compact for safe, orderly and regular migration: thematic sessions and preparatory meetings in 2017	
<b>Annexe III</b> Statistics relating to IOM staff	
<b>Annexe IV</b> General Service staff worldwide by nationality, grade and sex	
<b>Annexe V</b> Professional staff by nationality, grade and sex	
<b>Annexe VI</b> Number of Member State and non-member State nationalities represented among staff in the Professional category	

## LISTE DES ACRONYMES

ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CCCM	Coordination et gestion des camps
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COCM	Cadre opérationnel en cas de crise migratoire
CREST	Responsabilité des sociétés concernant l'élimination de l'esclavage et de la traite
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IASC	Comité permanent interorganisations
IDM	Dialogue international sur la migration
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IGM	Indicateurs de gouvernance des migrations
IITA	l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide
IRIS	Système IRIS d'intégrité du recrutement international
MICIC	Migrants dans les pays en crise (initiative)
MIDAS	Système d'information et d'analyse des données sur la migration
MiGOF	Cadre de gouvernance des migrations
MSD	Matrice de suivi des déplacements
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD	Objectifs de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisation de la société civile
PCR	Processus consultatif régional sur la migration
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRIMA	Système PRIMA d'information et de gestion des projets
PSEA	Protection contre l'exploitation et les violences sexuelles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UPU	Union postale universelle
WASH	Eau, assainissement et hygiène



## AVANT-PROPOS

L'année 2017 restera indéniablement celle du lancement du processus d'élaboration d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le premier accord intergouvernemental élaboré sous les auspices des Nations Unies qui abordera les migrations internationales sous tous leurs aspects.

Toute l'Organisation a participé aux activités menées par l'OIM à l'appui du processus relatif au pacte mondial. Tout au long de 2017, l'OIM a apporté un soutien actif à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les migrations internationales, au Président de l'Assemblée générale, aux cofacilitateurs du processus et, surtout, à ses Etats Membres. Elle a, en outre, massivement contribué aux préparatifs des six sessions thématiques, ainsi qu'à la réunion de bilan préparatoire tenue à Puerto Vallarta (Mexique). En 2017, l'Organisation a également consacré son Dialogue international sur la migration et la septième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs régionaux sur la migration au pacte mondial sur les migrations.

La participation aux processus de gouvernance des Nations Unies a été un autre axe d'activité de l'OIM. Quand l'Organisation est entrée dans le système des Nations Unies, en 2016, elle est devenue membre à part entière de leurs principaux organes de coordination, dont le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et ses organes subsidiaires. Elle est également invitée à assister aux réunions du Comité exécutif et du Comité des adjoints lorsque ceux-ci examinent des questions afférentes à son mandat. L'OIM participe désormais à divers réseaux interorganisations des Nations Unies afin d'améliorer la coordination générale et d'échanger des bonnes pratiques dans toutes sortes de domaines, tels que la sécurité, les affaires juridiques, les audits internes, l'évaluation, la planification stratégique et les communications.

La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été le troisième axe d'activité concernant les Nations Unies. En 2017, 102 bureaux de l'OIM ont aidé des gouvernements à mettre en œuvre des aspects des objectifs de développement durable qui se rapportent à la migration, le plus souvent en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies et dans le contexte des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

L'Organisation a continué d'appuyer les efforts des Etats visant à garantir le respect des normes internationales relatives à la migration, tout en restant attachée à ces normes dans ses propres activités, par exemple en ce qui concerne l'action humanitaire, l'égalité entre les sexes, la responsabilité à l'égard des populations touchées ou encore la durabilité environnementale. Le lancement de la Politique de l'OIM relative à la gouvernance des données sur la migration a doté l'Organisation de son premier cadre institutionnel de gestion des données. Sur le terrain, l'OIM a aidé les gouvernements à mettre la législation sur la migration en conformité avec les normes internationales et à élaborer des politiques et des procédures connexes. En ce qui concerne la facilitation de la main-d'œuvre, par exemple, 49 % des bureaux de l'OIM ont, en 2017, aidé des gouvernements à mettre en place des infrastructures juridiques et administratives. Des activités analogues ont été menées dans le domaine de l'intégration des migrants, de la traite et du trafic illicite d'êtres humains, de la migration environnementale, du retour et de la réinstallation, ainsi que de la santé dans le contexte migratoire.

En 2017, les interventions afférentes à une crise, y compris la préparation en cas de crise, la réponse aux crises, la transition, le relèvement et la stabilisation, ont continué d'occuper une place prépondérante dans les programmes de l'OIM. Elles ont touché plus de 28,9 millions de personnes dans plus de 79 pays, y compris dans sept situations d'urgence de niveau 3 décrétées en interne. Un rapport intitulé *Emergency Preparedness Monitoring Report* vise à renforcer la capacité de l'Organisation à anticiper les aléas imminents et à y riposter sans délai. La Matrice de suivi des données

a été déployée dans 54 pays ; elle a continué d'être développée pour recueillir des données de référence fiables sur la traite d'êtres humains et la vulnérabilité des migrants dans les situations de déplacement et de flux migratoires massifs. Comme les années précédentes, les activités de réinstallation ont représenté un volet essentiel de l'action de l'Organisation, qui a facilité la réinstallation et l'admission humanitaire de 137 839 réfugiés et autres personnes vulnérables pour le compte de 42 Etats.

Contrairement à la pratique suivie précédemment, le Rapport annuel 2017 renferme des informations qui étaient auparavant publiées séparément dans le Rapport sur l'efficacité organisationnelle. La raison de ce changement est simple : grâce à ses capacités de suivi, d'évaluation et de compte rendu accrues, l'Organisation est désormais en mesure d'établir un rapport intégré qui décrit ses activités et informe des résultats obtenus.

D'un point de vue administratif, l'OIM reste une organisation fondée sur des principes, responsable et transparente. Tout en poursuivant ses efforts pour passer à une approche axée sur les résultats, elle s'efforce également à renforcer ses capacités en matière de gestion des connaissances et des risques. Dans le même temps, elle s'attache à augmenter son budget grâce à des financements plus souples, et à élargir sa base de membres et son réseau de partenariats, en particulier avec le secteur privé. En 2017, la partie administrative du budget a augmenté de 5,2 millions de francs suisses (soit 11,5 %), et la partie opérationnelle de 152 millions de dollars E.-U. (soit 9,6 %).

Enfin, je constate avec plaisir que le Rapport annuel montre, une fois encore, que notre structure continue de présenter un bon rapport coût-efficacité, et que la majorité des fonds sont directement affectés à la fourniture de services. Je transmets le Rapport annuel aux Etats Membres et me réjouis à la perspective de leurs réactions sur les informations qu'il contient.



William Lacy Swing  
Directeur général



## **NOUVELLE STRUCTURE DE PRESENTATION DU RAPPORT**

1. La structure du présent rapport d'activité pour 2017 est légèrement différente de celle retenue pour les rapports des années précédentes. Etant donné que l'Organisation s'emploie à suivre une approche plus efficiente et davantage axée sur les résultats, elle présente les résultats obtenus sur le terrain ainsi que ses réalisations en interne dans un rapport unique, le Rapport annuel.

2. Dans le présent document, les activités de l'Organisation restent regroupées selon les trois principes et les trois objectifs du Cadre de gouvernance des migrations (MiGOF) et du cadre de résultats correspondant. Les informations fournies sont fondées sur les résultats du questionnaire institutionnel. Les sections qui figuraient précédemment dans le Rapport sur l'efficacité organisationnelle ont été introduites dans le Rapport annuel, ce qui permet de bien mettre en relief les articulations entre, d'une part, les réalisations sur le terrain et, d'autre part, l'efficacité et l'efficacité de la structure et des processus d'appui. Un calendrier des manifestations d'envergure mondiale et des faits saillants de l'OIM en 2017 est reproduit à l'annexe I.

## **L'OIM ELABORE UN PACTE MONDIAL**

### **Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières**

3. Le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières sera le premier accord négocié à l'échelle intergouvernementale, élaboré sous les auspices des Nations Unies, à aborder tous les aspects des migrations internationales de manière globale.

4. Les travaux menés par l'OIM à l'appui du processus relatif au pacte mondial ont mobilisé toute l'Organisation. Tout au long de 2017, l'OIM a apporté un soutien actif à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les migrations internationales, au Président de l'Assemblée générale, aux cofacilitateurs du processus relatif au pacte mondial et, surtout, aux Etats Membres. Grâce à son soutien sur les plans politique et technique, elle a promu un dialogue éclairé sur les questions migratoires entre les Etats Membres et les parties prenantes concernées et a mis en avant de bonnes pratiques et des positions de synthèse, afin que le pacte mondial reflète les diverses perspectives et réalités régionales.

5. L'OIM a largement contribué à la préparation et à l'organisation des six sessions thématiques ainsi qu'à la réunion préparatoire de bilan tenue à Puerto Vallarta (Mexique). (Une liste des sessions thématiques et des réunions préparatoires qui se sont tenues en 2017 est reproduite à l'annexe II). Afin d'éclairer les discussions pendant la phase de consultations et de susciter des idées et des recommandations, elle a rédigé des documents sur un grand nombre des 24 thèmes énumérés à l'annexe II de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, et a apporté des contributions au rapport du Secrétaire général intitulé *Rendre les migrations bénéfiques à tous*. En outre, l'Organisation a consacré l'IDM 2017 ainsi que la septième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs régionaux sur la migration au pacte mondial sur les migrations.

6. L'OIM a, en outre, mis en chantier une série d'activités visant à promouvoir la participation de tous les gouvernements au processus d'élaboration du pacte mondial, en veillant à ce que le plus grand nombre et le plus large éventail d'acteurs possibles puissent faire entendre leur voix dans ce processus. Elle a créé le Groupe de recherche sur la migration (Migration Research Leaders Syndicate), qui permet aux meilleurs chercheurs du monde spécialistes des questions de migration, représentant diverses régions géographiques et des domaines thématiques différents, de mettre en commun leurs connaissances spécialisées et de faire connaître des solutions novatrices à des questions migratoires à l'appui du pacte mondial. Ces initiatives ont permis aux décideurs de mieux comprendre certaines

questions complexes. L'OIM a aidé des réseaux de la société civile à organiser sept consultations régionales de la société civile couvrant l'ensemble des régions, ainsi qu'une réunion mondiale de bilan de la société civile avant la réunion préparatoire précitée, destinée aux Etats Membres, à Puerto Vallarta.

7. Par ailleurs, l'Organisation a mis en place la plateforme iDiaspora, permettant ainsi d'étendre la portée des contributions de la société civile, de nouer de nouveaux partenariats à l'échelle régionale et d'encourager la société civile à communiquer avec les gouvernements au sujet du pacte mondial sur les migrations. Parmi les autres initiatives connexes prises par l'OIM, il convient de citer ses liens noués avec des villes à l'échelle locale dans le cadre du Forum des maires, tenu à Berlin en juin, et de la [Conférence mondiale sur les villes et les migrants](#), tenue à Malines (Belgique) en novembre.

8. L'OIM a également facilité les déplacements de plus de 40 représentants gouvernementaux de pays en développement et de plus de 60 représentants de la société civile pour qu'ils puissent participer à des réunions régionales et mondiales sur le pacte mondial.

9. A l'échelle régionale, 13 bureaux ont aidé des commissions régionales des Nations Unies à organiser des consultations régionales sur le pacte mondial sur les migrations, et 20 bureaux ont apporté leur concours à des réunions de PCR sur le pacte. Plusieurs PCR et commissions régionales ont soumis leurs documents finals et leurs recommandations en tant que contributions au pacte mondial.

10. A l'échelle nationale, plus de 70 bureaux ont mené avec leur gouvernement hôte des consultations nationales ou infranationales sur le pacte mondial, encourageant ainsi une approche de l'élaboration de politiques migratoires associant l'ensemble des pouvoirs publics. Les consultations nationales ont sensibilisé à l'importance d'une participation au processus relatif au pacte mondial, contribué au renforcement des capacités dans le domaine de la migration, et permis de récapituler les priorités gouvernementales et de préparer les Etats à participer véritablement aux diverses réunions mondiales et régionales consacrées au pacte. En conséquence de ces efforts, un certain nombre de gouvernements, dont ceux de l'Ethiopie, de la Guinée-Bissau, de la Mongolie et de la Thaïlande, se sont déclarés intéressés par la création d'un mécanisme de coordination nationale pour les migrations.

11. Consciente de la difficulté de garantir la complémentarité et la cohérence politique du pacte mondial sur les migrations et de celui sur les réfugiés à mesure qu'avancent les deux processus, l'OIM a recruté un consultant chargé de travailler sur les interdépendances entre les deux pactes. De la sorte, des voies de communication plus ouverte et plus régulière ont été établies avec le HCR sur les articulations entre les deux pactes mondiaux. Sur le terrain, 14 bureaux ont participé à des réunions relatives au pacte mondial sur les réfugiés.

### **L'OIM et les Nations Unies**

12. Quand l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies, en 2016, elle est devenue membre à part entière des principaux organes de coordination des Nations Unies, ainsi qu'il est énoncé dans l'Accord ONU-OIM, y compris le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et ses organes subsidiaires, le Comité de haut niveau sur les programmes, le Comité de haut niveau sur la gestion et le GNUD. En outre, elle est invitée à assister aux réunions du Comité exécutif et du Comité des adjoints, créés par le Secrétaire général des Nations Unies en 2017, chaque fois que sont examinées des questions se rapportant au mandat de l'OIM. A l'échelle régionale, l'Organisation est membre des six équipes régionales du GNUD et, à l'échelle nationale, elle fait désormais partie intégrante des équipes de pays des Nations Unies et est bien placée pour collaborer avec toutes les parties prenantes à la gouvernance des migrations sous tous ses aspects.

13. En outre, l'OIM a participé à un certain nombre de réseaux interinstitutions des Nations Unies visant à améliorer la coordination générale et à échanger des bonnes pratiques. Ces réseaux portaient sur la sécurité, les questions juridiques, les audits internes, l'évaluation, la planification stratégique, les ressources humaines, les questions financières et budgétaires, les technologies de l'information et de la communication, les achats et le financement de l'action humanitaire.

14. Il y a tout lieu de s'attendre à ce que l'entrée dans le système des Nations Unies s'accompagne d'autres avantages et efficacités, tels que l'accès à des sources de financement additionnelles, comme les fonds d'affectation spéciale multidonateurs, une facilité de déplacement et une sécurité plus grandes pour le personnel après la délivrance du laissez-passer des Nations Unies, des modalités interinstitutions rationalisées dans le domaine des achats et des programmes grâce à des accords de contribution, ainsi que des exonérations fiscales conformément à des privilèges et immunités améliorés.

15. Dans le même temps, l'intégration de l'OIM dans le système des Nations Unies a des conséquences sur le plan des coûts, parmi lesquelles il convient de citer les frais de participation aux coûts découlant de l'appartenance au Conseil des chefs de secrétariat et au GNUM. A ce jour, l'augmentation budgétaire approuvée par le Conseil par la résolution n° 1318 du 30 juin 2016 a suffi pour couvrir ces dépenses essentielles. Sur le terrain, des coûts découlent en outre de la participation de l'OIM aux équipes régionales du GNUM et de mécanismes de partage des coûts afférents aux équipes de pays/PNUAD et aux budgets partagés locaux pour la sécurité. Ces coûts sont couverts par d'autres sources de financement, principalement grâce au système d'imputation des dépenses au budget des projets y afférents (« projectization »).

16. Dans son rapport intitulé Rendre les migrations bénéfiques à tous, le Secrétaire général des Nations Unies a évoqué la nécessité de remédier au caractère fragmentaire des réponses apportées par les Nations Unies au phénomène migratoire, tant dans le contexte immédiat du pacte mondial que dans celui, plus général, des ODD. L'OIM a entrepris d'évaluer les conséquences des réformes engagées par les Nations Unies – en particulier la proposition visant à renforcer la position des coordonnateurs résidents au sein des équipes de pays des Nations Unies, qui crée des voies hiérarchiques doubles pour les chefs de mission de l'OIM – les appels lancés en faveur d'une harmonisation plus grande des fonctions d'appui, ainsi que la proposition de critères régissant la présence des institutions sur place.

17. De plus amples informations sur les partenariats noués avec les Nations Unies et sur le rôle de l'OIM au sein de la structure du IASC sont données dans la partie consacrée au principe 3.

### **Objectifs de développement durable et Cadre de gouvernance des migrations**

18. En adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les Etats Membres des Nations Unies ont, pour la première fois, reconnu que la migration a des incidences directes sur la réalisation des objectifs de développement durable. En 2017, 102 bureaux de l'OIM ont aidé des gouvernements à mettre en œuvre des aspects des ODD se rapportant à la migration. Pour l'essentiel, ces activités sont menées en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies. Ainsi, près de 60 % des activités de l'OIM relatives aux ODD ont été mises en œuvre dans le contexte du PNUAD.

## Cibles des objectifs de développement durable qui se rapportent à la migration

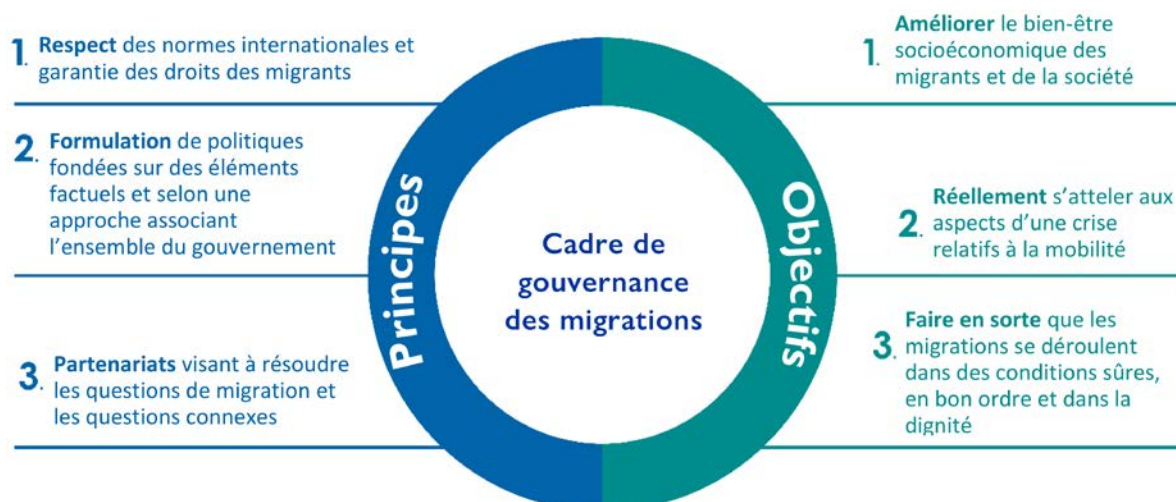


19. Etant donné l'engagement exprès, dans la cible 10.7 des ODD, de faciliter des migrations sûres, ordonnées et responsables, y compris par des politiques de migration planifiées et bien gérées, la capacité de l'OIM à transposer son expérience (en particulier du terrain) dans des recommandations pratiques et des conseils d'expert est un aspect essentiel de la mission de l'Organisation.

20. A la session du Conseil tenue en 2015, les Etats Membres de l'OIM ont, en approuvant le Cadre de gouvernance des migrations, accueilli avec satisfaction la définition de « politiques de migration bien gérées ». Par la suite, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté (par la [résolution 71/313](#) du 10 juillet 2017) le cadre d'indicateurs mis au point par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. L'indicateur 10.7.2 (nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées) reprend les principes et les objectifs du Cadre de gouvernance des migrations.

21. A l'échelle nationale, les pays souhaiteront peut-être s'atteler plus avant à des questions transversales, telles que la migration. A cet effet, l'OIM a, en partenariat avec l'Economist Intelligence Unit, mis au point les indicateurs de gouvernance des migrations (IGM). Ceux-ci permettent aux gouvernements d'évaluer la portée de leur politique de migration et d'identifier les lacunes et les priorités aux fins de renforcement des capacités institutionnelles et d'élaboration de lois et de programmes relatifs à la migration. Ils visent à faire avancer la gouvernance des migrations en concrétisant le terme « migrations bien gérées » en une réalité opérationnelle dans le contexte de la cible 10.7. des ODD. Ils permettent aussi de se faire une idée des domaines dans lesquels les responsables politiques peuvent renforcer la gouvernance des migrations dans leur pays et progresser sur la voie de la réalisation des ODD se rapportant à la migration. Le processus relatif aux IGM associe 39 pays. En 2017, des consultations interministérielles ont été organisées dans 12 pays pour examiner les résultats de ces indicateurs. Entre autres initiatives futures, il est prévu d'adapter la méthodologie des indicateurs de gouvernance des migrations de façon à tenir compte des dimensions locales de la gouvernance des migrations, ainsi que de resserrer les partenariats avec les autorités locales.

## Cadre de gouvernance des migrations



### PRINCIPE 1 : ADHESION AUX NORMES INTERNATIONALES ET GARANTIE DES DROITS DES MIGRANTS

#### Aider les Etats à adhérer aux normes internationales

22. En 2017, l'Organisation a continué d'appuyer les efforts des Etats visant à respecter les normes internationales relatives aux migrations. Cent dix bureaux ont déclaré avoir aidé les Etats à honorer leurs engagements au titre du droit international pendant la période considérée.

23. L'OIM a collaboré avec un large éventail de ministères et d'entités s'occupant de questions telles que les affaires intérieures, la gestion des frontières et l'immigration, la santé, la condition féminine ou la défense nationale.

24. Le plus souvent, l'OIM a donné des conseils aux gouvernements en matière de révision ou d'élaboration de lois et de politiques dans le cadre de consultations organisées avec des parties prenantes, d'une coopération technique ou d'évaluations de la conformité. Elle a également mis à disposition son savoir-faire à la faveur de formations sur l'adhésion aux normes internationales, dispensées à des acteurs compétents (par exemple, des fonctionnaires gouvernementaux dans 112 pays, des partenaires d'OSC dans 60 pays, et le secteur privé dans 40 pays). Parmi les normes les plus courantes abordées lors des formations, il convient de citer celles concernant la traite et le trafic illicite (respectivement 107 et 72 pays), les normes du travail (65 pays) et les règles régissant l'entrée et la sortie (61 pays). En outre, 770 personnes ont été formées par l'OIM aux normes internationales relatives aux droits des migrants.

#### Action fondée sur des principes en interne

25. L'OIM est déterminée à adhérer aux normes internationales également dans le cadre de son action. Il s'agit là d'un pilier de l'efficacité organisationnelle. Elle se conforme à une série de principes fondés sur les droits de l'homme et centrés sur les migrants, qui sous-tendent toutes les opérations et toutes les valeurs de son personnel. A cet égard, elle a adopté un certain nombre de politiques qui ont débouché sur les résultats suivants.

### **Principes relatifs à l'action humanitaire**

26. Les partenariats humanitaires fondés sur des principes comptent parmi les engagements institutionnels fondamentaux. En 2017, au titre du renforcement des connaissances et des capacités du personnel pour qu'il puisse appliquer systématiquement les principes humanitaires, l'OIM a conçu un cours de 75 minutes sur ses Principes relatifs à l'action humanitaire, destiné à l'ensemble de son personnel et à un certain nombre de partenaires d'exécution. Ce cours existe en anglais, en arabe, en espagnol et en français. Ces principes ont été incorporés dans le Manuel des situations d'urgence de l'OIM, intitulé *Emergency Manual*, dans le Manuel d'élaboration des projets de l'OIM, ainsi que dans la future formation en ligne consacrée au suivi et à l'évaluation. Soixante-dix bureaux de l'OIM ont explicitement mentionné les Principes de l'OIM relatifs à l'action humanitaire dans des documents stratégiques (35 bureaux) et des descriptifs de projet (62 bureaux), surtout en Asie et dans le Pacifique ainsi qu'en Afrique centrale et de l'Ouest.

27. Cent cinq bureaux de pays et 8 bureaux régionaux ont déclaré avoir promu le respect des principes humanitaires (humanité, impartialité, neutralité et indépendance) dans le cadre d'activités de renforcement des capacités (80 bureaux), de sensibilisation (63 bureaux) et de coordination (53 bureaux). Les interlocuteurs, dans ces activités, étaient en premier lieu les gouvernements (dans 93 pays), suivis par les ONG et la société civile (66 pays), les partenaires d'exécution (54 pays) et les populations touchées (48 pays). L'OIM a déployé des efforts de sensibilisation auprès de 37 donateurs afin de renforcer les programmes fondés sur les besoins et de mettre en œuvre des engagements en faveur d'une action et d'un financement humanitaires fondés sur des principes.

28. Quarante et un bureaux de pays ont déclaré être directement confrontés à des obstacles à l'action humanitaire fondée sur des principes, évoquant en particulier des problèmes d'accès (25 bureaux), de sécurité (25 bureaux) et de couverture humanitaire (18 bureaux).

29. Conformément à la note d'orientation interne expliquant comment intégrer la protection dans les réponses de l'OIM à une crise, 61 bureaux de l'Organisation ont confirmé que des principes fondamentaux relatifs à la protection sous-tendaient leurs activités de projet. Quarante bureaux ont précisé que les quatre principes relatifs à la protection – privilégier la sécurité et la dignité et ne pas nuire ; garantir l'accès à l'aide et aux services sans discrimination ; être responsable à l'égard des populations touchées ; favoriser la participation et l'autonomisation – étaient tous pris en considération dans leurs activités. Celles-ci consistaient notamment à mener des discussions en groupes pour faire en sorte que, dans les centres de transit, les besoins de protection particuliers des migrants en situation de vulnérabilité soient satisfaits ; à utiliser des formulaires de contrôle et de suivi post-distribution ; et à introduire dans la planification de la construction d'abris les préoccupations exprimées par les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays présentant un handicap, afin qu'elles puissent effectivement avoir accès à un hébergement.

### **Politique relative à l'égalité entre les sexes 2015-2019**

30. Après l'approbation par les Etats Membres, en 2015, de sa Politique relative à l'égalité entre les sexes 2015-2019, l'OIM a intensifié ses efforts visant à promouvoir la prise en considération systématique des sexospécificités ainsi que la parité hommes-femmes à l'échelle mondiale. Elle a également entrepris d'apporter aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays un soutien technique dans ce domaine.

31. Les activités de l'Organisation visant à promouvoir l'égalité entre les sexes ont débouché sur deux grandes réalisations en 2017. Premièrement, l'OIM a réalisé une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de sa Politique 2015-2019, qui a fait apparaître que celle-ci posait les fondements solides dont l'Organisation avait besoin pour renforcer son action en matière d'égalité entre les sexes



dans le cadre de ses programmes et de ses activités ainsi que parmi ses effectifs et dans sa culture institutionnelle. Cependant, des efforts supplémentaires s'imposaient si l'on voulait obtenir des résultats durables sur la voie de l'égalité entre les sexes, surtout en ce qui concerne les droits des femmes et la possibilité, pour elles, de réaliser pleinement leur potentiel. Le succès des mesures prises à l'OIM en faveur de l'égalité entre les sexes à l'OIM dépendrait dans une large mesure du soutien sans faille de la direction et de l'engagement de tout le personnel.

32. Deuxièmement, au cours de la période de cinq ans qui s'est achevée en 2017, l'OIM a réalisé d'importants progrès sous l'angle de la mise en œuvre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et de ses 15 indicateurs de performance. A la fin de 2017, elle avait atteint, voire dépassé, 9 indicateurs de performance, contre un seul en 2012.

33. Parmi d'autres activités connexes, il convient de citer le lancement de la phase pilote d'un système de marqueur de l'égalité hommes-femmes, qui note les projets de l'OIM de manière à indiquer dans quelle mesure les aspects relatifs aux sexospécificités ont été pris en considération. Ce système a fait l'objet d'une formation au Siège ainsi que dans les bureaux régionaux de Nairobi et de Vienne. La phase pilote a fait apparaître que, dans plus de 50 % des projets notés, les sexospécificités avaient été suffisamment prises en compte dans les documents des propositions de projet. On estime que ces types de projet contribueront sans doute de manière significative à l'égalité entre les sexes. Par ailleurs, l'OIM a réalisé une vidéo, intitulée UN-Biased, qui aide le personnel à identifier et à battre en brèche ses propres préjugés dans le cadre des procédures de recrutement.

34. Sur le terrain, 112 bureaux de l'IOM ont déclaré avoir introduit des aspects relatifs à la problématique hommes-femmes dans leurs projets. En outre, 7 bureaux ont mis en œuvre des projets dont l'objectif était l'égalité entre les sexes, et 23 autres ont introduit des composantes sexospécifiques dans des projets généraux. Sur le long terme, la plupart des bureaux de l'OIM avaient pour principal engagement, dans le domaine des sexospécificités, d'introduire celles-ci dans les politiques de migration ou autres (92 bureaux), et de viser à l'autonomisation économique et à la démarginalisation en matière de compétences d'un sexe désavantagé ou sous-représenté (69 bureaux). En outre, 68 bureaux ont déclaré mettre en œuvre des activités de lutte contre la violence sexuelle ou sexiste, soit dans des contextes de déplacement, soit dans des communautés de migrants, soit dans les deux.

35. Pour ce qui est des effets directs des programmes de l'OIM, 53 pays ont déclaré que les efforts de l'Organisation avaient permis d'augmenter le taux d'emploi ou les revenus parmi des personnes désavantagées en raison de leur sexe ; 44 pays ont indiqué que les activités de l'OIM avaient amélioré les résultats en matière de santé parmi de telles personnes ; 42 pays ont signalé que les efforts de l'OIM ont permis de diminuer la prévalence des violences sexuelles et sexistes. Parmi d'autres résultats auxquels les programmes de l'OIM ont contribué, il convient de citer les progrès enregistrés sous l'angle de la représentation politique, de la fréquentation scolaire et de l'accès à la justice de personnes désavantagées en raison de leur sexe. Au Tadjikistan, par exemple, l'OIM a mis en œuvre un projet qui a permis d'améliorer la représentation des femmes aux différents échelons des autorités frontalières nationales. De même, en Tunisie, les activités de l'Organisation ont contribué à accroître la participation et le rôle de direction des femmes dans des institutions et organisations partenaires.

36. Les bureaux dont les activités relatives aux sexospécificités portaient principalement sur la lutte contre les abus ou l'exploitation à l'encontre de travailleurs migrants d'un sexe donné ont signalé que ceux-ci jouissaient d'un accès accru à la justice. Au Ghana, elle a noué un partenariat avec le Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale en vue de réunir tous les acteurs travaillant au contact des « Kayayei », des jeunes femmes migrantes qui travaillent dans des

conditions pénibles sur les marchés urbains comme porteuses au service des commerçants et des clients. Cette réunion visait à faire connaître ce groupe de migrantes particulièrement vulnérables et à coordonner les activités en leur faveur.

37. En interne, certains progrès ont été enregistrés sous l'angle de la parité hommes-femmes – à laquelle était consacré le rapport intitulé *Diversity and Inclusion within IOM*, paru en 2016. En 2017, les femmes constituaient 47 % de l'effectif total, et 46 % du personnel international de la catégorie des administrateurs (soit 1 % de plus qu'en 2016). Au grade P-4, les femmes représentaient 41 % des effectifs (soit 1 % de plus qu'en 2016), 36 % des effectifs au grade P-5 (soit 2 % de plus qu'en 2016), et 32 % du personnel aux grades D-1 et D-2 (soit 6 % de plus qu'en 2016) (voir l'annexe II pour plus de précisions). L'Organisation continuera de surveiller l'évolution de ces statistiques et d'en rendre compte.

### ***Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles***

38. L'OIM a, depuis quelques années, développé ses activités dans le domaine de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles (PSEA), tant en interne qu'avec des partenaires extérieurs. Depuis 2011, en sa qualité de défenseur de la PSEA du IASC, le Directeur général a présidé des réunions semestrielles au cours desquelles les points focaux principaux pour la PSEA communiquent des informations institutionnelles sur la mise en œuvre des normes opérationnelles minimales relatives à la PSEA. En 2017, l'OIM a continué d'être un membre actif de l'équipe spéciale du IASC chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, qui promeut la coordination à l'échelle mondiale et renforce les capacités techniques des réseaux PSEA sur place, ainsi que de la liaison entre le IASC et le groupe de travail des Nations Unies sur la PSEA, favorisant ainsi l'harmonisation des processus humanitaires et de ceux suivis par les Nations Unies.

39. En 2017, l'OIM a fourni une assistance technique aux coordonnateurs de l'action humanitaire et aux équipes de pays pour l'action humanitaire dans sept pays (Tchad, Iraq, Liban, Malawi, Nigéria, Turquie et Yémen) en vue d'une institutionnalisation des mesures de PSEA, y compris des mécanismes de plainte interorganisations et des mécanismes communautaires de plainte, aux fins de prévention et de riposte aux cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

40. Sur le terrain, 33 bureaux de l'OIM faisaient partie d'un réseau ou d'une équipe spéciale s'occupant de PSEA sur place. Par ailleurs, l'OIM a coprésidé le réseau PSEA sur place dans cinq pays (Bangladesh, Tchad, Nicaragua, Philippines et Yémen). Par ailleurs, 26 bureaux ont institué des mécanismes interorganisations de plainte ou de retour d'informations concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles ou la responsabilité en général.

41. En 2017, l'OIM a facilité des formations à la PSEA à l'intention de plus de 3 500 membres du personnel (environ 1 350 femmes et 2 150 hommes) dans 62 bureaux. Elle a atteint son objectif de donner, dans un délai de 48 heures, une première suite à 90 % des allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles adressées au système central de réception des plaintes.

### ***Normes de conduite***

42. Toutes les personnes employées par l'OIM ou travaillant pour l'Organisation doivent se conformer aux Normes de conduite et à toutes les instructions de l'OIM. La Politique de l'OIM relative à un environnement de travail respectueux dispose que tous les membres du personnel ont droit à un lieu de travail exempt de harcèlement et que l'OIM a le devoir de mettre en place un tel environnement. Par ailleurs, l'OIM applique une politique de tolérance zéro en ce qui concerne l'exploitation et les atteintes sexuelles à l'encontre de ses bénéficiaires. En 2017, le Bureau de la



déontologie a lancé un module d'apprentissage en ligne obligatoire pour tous les membres du personnel. Quatre-vingt-onze pour cent du personnel dans le monde a suivi cette formation, qui porte sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, des fraudes et de la corruption. En outre, 700 membres du personnel ont suivi, dans 13 bureaux, des formations en présentiel sur des questions de déontologie, de conduite et de sexospécificité.

### **Responsabilité à l'égard des populations touchées**

43. Conformément aux engagements du IASC en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées, aux engagements institutionnels pris par l'Organisation au titre du Grand compromis sur le financement de l'action humanitaire et aux Normes humanitaires fondamentales sur la qualité et la responsabilité, l'OIM a élaboré un cadre qui définit son approche institutionnelle de la responsabilité à l'égard des populations touchées. Plus de 300 membres du personnel et 225 représentants de populations touchées ont participé à la phase de consultations de ce processus. Le cadre sera mis en œuvre à titre expérimental en 2018.

44. Sur le terrain, 72 % des bureaux ont confirmé que les bénéficiaires ou les populations cibles participent à la mise en œuvre des projets/programmes, et 69 % ont déclaré les associer au suivi et à l'évaluation des projets et des programmes.

### **Objectif de communication aux fins d'informations en retour entre les bureaux et les bénéficiaires de l'OIM, par nombre de bureaux**



### **Transparence et responsabilité**

45. En 2017, l'OIM a institué le Groupe de travail sur la transparence et la responsabilité, qui est chargé de passer en revue les moyens existants permettant de garantir la transparence et la responsabilité, de veiller à une coordination continue des questions stratégiques et procédurales y afférentes, et de créer un cadre propre à garantir que des outils de transparence et de responsabilité appropriés sont mis en place et appliqués avec efficacité et efficience.

46. En mars 2017, l'OIM est devenue membre de l'IITA, ce qui atteste une nouvelle fois son solide attachement à la transparence et à la responsabilité à l'égard de ses Etats Membres, de ses bénéficiaires et du grand public. En 2017, elle a également pris des mesures en vue d'identifier et de lancer des changements systémiques et politiques qui lui permettraient de communiquer des informations via le registre de l'IITA dès mars 2018. L'OIM s'attend à ce que le volume de ses communications transitant par la plateforme de l'IITA augmente progressivement, conformément à l'approche suivie par d'autres organismes des Nations Unies. L'objectif est de faire en sorte que, d'ici à 2019, l'Organisation soit classée dans la catégorie « correct » (« Fair ») du tableau de suivi issu du Grand compromis.

### **Durabilité environnementale**

47. Consciente qu'un environnement salubre est propice au bien-être et à la résilience des migrants et de leurs communautés d'accueil, l'OIM s'est engagée en 2017 à intégrer systématiquement la durabilité environnementale dans ses stratégies, programmes et installations, et a lancé son programme institutionnel de durabilité environnementale. Après être entrée dans le Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies, en mai 2017, et afin d'adhérer aux normes de durabilité de ces dernières, elle a procédé à un exercice de cartographie à l'échelle de l'Organisation qui lui a permis d'identifier plus de 100 projets de l'OIM ayant un volet durabilité environnementale, et a procédé au premier inventaire des gaz à effet de serre conforme aux normes internationales de communication au Siège, dans un bureau régional (Afrique australe) et dans un bureau de pays (Madagascar).

## **PRINCIPE 2 : ELEMENTS FACTUELS ET APPROCHES ASSOCIANT L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT**

### **Renforcer la production et l'analyse de données et d'éléments factuels sur la migration**

48. L'un des engagements de l'OIM est d'œuvrer au service des Etats Membres et de la communauté internationale en tant que principale source de référence pour les données et les éléments factuels concernant la migration. A cet effet, elle s'emploie à renforcer la production et l'analyse de données nationales, régionales et mondiales sur la migration, à des fins d'utilisation externe comme interne. L'OIM est, en outre, déterminée à mener et à appuyer des travaux de recherche qui éclairent les politiques et les pratiques migratoires, tout en contribuant à une meilleure compréhension des schémas et processus migratoires.

49. Toujours résolue à améliorer les connaissances sur la migration, l'Organisation a fait paraître 125 nouvelles publications en 2017. Durant cette année, plus de 2,7 millions de publications ont été téléchargées de la librairie de l'OIM, parmi lesquelles le Rapport *Etat de la migration dans le monde 2018*, ainsi que 26 documents rédigés par le Groupe de recherche sur la migration et réunis dans un rapport, y compris un numéro spécial destiné à appuyer le processus relatif au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Parmi les autres publications, il convient de signaler *Fatal Journeys 3 – Improving Data on Missing Migrants* et *Making Mobility Work for Adaptation to Environmental Changes: Results from the MECLIP global research*. Par ailleurs, le Centre mondial d'analyse des données sur la migration de l'OIM a lancé la série *Data Bulletin : Informing a Global Compact for Migration*, qui récapitule les données existantes sur la migration afférentes à divers thèmes afin d'appuyer les discussions et les activités de suivi concernant le pacte mondial.

50. En 2017, 114 bureaux ont publié ou achevé des études, travaux de recherche, analyses ou évaluations à diffusion externe sur diverses questions, telles que la lutte contre la traite, la santé et l'assistance aux migrants en situation de vulnérabilité. Les travaux de recherche de l'OIM sont, par

ailleurs, largement utilisés par des partenaires externes. Par exemple, le Gouvernement du Kazakhstan a récemment eu recours à de tels travaux pour élaborer sa politique migratoire nationale. Au Nicaragua, des documents techniques de l'OIM servent à faciliter les processus de réintégration psychosociale.

51. La Politique relative à la gouvernance des données sur la migration de l'OIM a, pour la première fois, arrêté un cadre pour la gestion des données dans l'ensemble de l'Organisation. Elle a fixé des normes, des obligations redditionnelles et des responsabilités et vise à assurer un usage optimal des données et des informations sur la migration, tout en garantissant un traitement et une gestion responsables, cohérents, intégrés et sûrs des données.

#### Nombre de bureaux publiant des travaux de recherche et des études aux fins de diffusion externe, par domaine thématique



52. Le Centre mondial d'analyse des données sur la migration de l'OIM a lancé le [Portail sur les données migratoires](#), le premier du genre dans le monde, qui donne accès à des statistiques détaillées sur les migrations internationales. Sa qualité d'outil essentiel pour la collecte de données a été reconnue lors de la phase de bilan en vue de l'élaboration du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

53. La [plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite](#) a été lancée. Ce premier pôle mondial de données sur la traite d'êtres humains recueille les données qui lui sont communiquées par des organisations de lutte contre la traite du monde entier. La plateforme réunit des données primaires et dépersonnalisées sur près de 80 000 victimes de la traite d'êtres humains de 180 nationalités, exploitées dans 117 pays. Les données concernent les victimes auxquelles l'OIM, la permanence téléphonique gérée par Polaris aux Etats-Unis d'Amérique, ainsi que les ONG partenaires de Liberty Asia ont porté assistance.

54. En 2017, 96 bureaux de l'OIM ont recueilli des données sur la migration (par la MSD ou d'autres sources) destinées à un usage externe (pour plus d'informations sur la MSD, voir la section « Objectif 2 »).

55. L'Organisation met également son expertise au service des gouvernements. Au cours de l'année, 80 bureaux de l'OIM ont apporté un soutien technique à des interlocuteurs gouvernementaux

afin d'améliorer la saisie et l'analyse de données. L'OIM a, en outre, contribué à la mise à niveau du système MIDAS 4.0 à Djibouti, encouragé la collecte et la communication de données via le mécanisme de signalement du groupe spécial anti-traite en Indonésie, et mis en place une base de données nationale sur les migrants en situation de vulnérabilité en Tunisie.

56. Par ailleurs, l'OIM a étroitement collaboré avec des institutions universitaires et des chercheurs spécialistes de la migration. Au Siège, elle a institué les séminaires Migration Research @Lunchtime, au cours desquels des experts présentent leurs travaux et traitent de questions concernant les politiques et les pratiques migratoires. Quatre-vingt-douze bureaux de l'OIM ont collaboré avec des institutions universitaires à diverses activités, dont un exercice de cartographie en Finlande visant à évaluer la faisabilité de l'application de l'OIM sur la santé des migrants destinée à faciliter la communication entre les migrants et le secteur de la santé. En France, l'OIM est intervenue dans le cadre de cours sur la migration donnés à l'Université Paris-Sorbonne et à Sciences Po.

### **Approche de la migration associant l'ensemble du gouvernement**

57. L'OIM prône une approche de la migration associant l'ensemble des pouvoirs publics, étant donné la nature transversale du phénomène migratoire. Ses interventions visent à renforcer la capacité des gouvernements à intégrer la migration dans leurs processus de planification du développement et à assurer la cohérence des politiques.

58. Maintenant que l'OIM fait partie du système des Nations Unies, et étant donné que la migration figure en tête des préoccupations politiques internationales, les demandes de conseils et d'orientations solides sur des questions de migration ont fortement augmenté. C'est pourquoi la capacité de l'OIM à apporter aux gouvernements le soutien requis revêt une importance croissante, et sa capacité à traduire sa vaste expérience de terrain en recommandations politiques concrètes est une composante essentielle de sa mission. En 2017, l'OIM a soumis sa capacité et ses systèmes actuels de conseils pratiques à une évaluation, et a intensifié la formation et l'appui fournis aux Etats au sujet du Cadre de gouvernance des migrations, en utilisant ce dernier à des fins d'évaluation, d'examen et de révision de politiques.

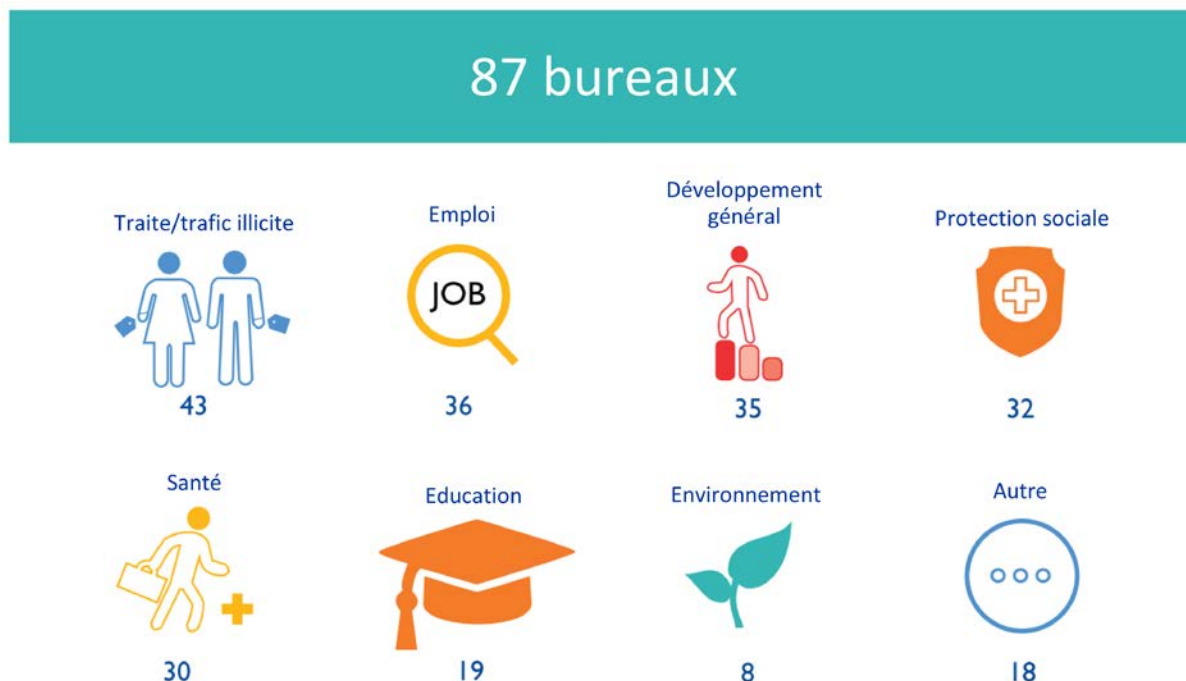
59. Cette évaluation a permis de se faire une idée plus précise des capacités et des ressources actuelles de l'Organisation, de même que du degré d'information et des besoins au Siège et à l'échelle régionale et locale, afin de répondre à la demande croissante de soutien stratégique. Elle a également permis d'identifier des options stratégiques et les changements susceptibles d'être apportés aux structures et fonctions de l'OIM afin de pouvoir effectivement aider les Etats Membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques migratoires.

60. Sur le terrain, 87 bureaux ont aidé le gouvernement à intégrer la migration dans la révision, la planification ou la mise en œuvre de politiques sectorielles ou de développement. Cet appui de politique générale revêtait généralement la forme d'un renforcement des capacités (formations, élaboration de procédures opérationnelles permanentes ou de manuels de formation) (59 bureaux), mais aussi d'une assistance technique (évaluations d'expert, formulation de recommandations d'expert) (51 bureaux).

61. L'OIM aide les gouvernements à mettre leur législation sur la migration en conformité avec les normes internationales. En 2017, elle a apporté son concours à la révision et à l'adoption de politiques et de procédures opérationnelles permanentes nationales dans 35 pays. Au Cambodge, par exemple, elle a facilité un atelier sur la traite d'êtres humains auquel ont participé des fonctionnaires gouvernementaux, des organismes des Nations Unies, des ONG et d'autres acteurs. Cet atelier a abouti à un projet de loi sur la traite d'êtres humains, actuellement en attente d'approbation par le Gouvernement. Au Guyana, le projet de l'OIM intitulé Renforcement des capacités techniques au

Guyana en vue d'améliorer la sécurité de la gestion de l'identité a permis d'examiner la loi et la politique de lutte contre la traite du pays afin de proposer des recommandations concrètes en accord avec les bonnes pratiques établies de l'OIM.

### Nombre de bureaux aidant les gouvernements à intégrer la migration dans leurs politiques sectorielles ou de développement, par domaine thématique



62. L'Organisation collabore également avec la Commission européenne afin de renforcer la prise en considération de la migration dans les politiques de coopération internationale et de développement de l'Union européenne et d'autres partenaires du développement.

63. Ces efforts ont permis d'obtenir des résultats également dans d'autres domaines, y compris la migration de main-d'œuvre (par exemple en Sierra Leone, au Togo et au Zimbabwe) et la santé (par exemple au Kenya, au Maroc et en Slovénie). A Sri Lanka, l'action de l'OIM a débouché sur une nouvelle politique de réparations à l'appui de l'élaboration de la loi sur les immigrants et les émigrants. En République de Moldova, la réintégration des migrants de retour fait l'objet d'une nouvelle politique.

64. Cinquante-sept bureaux ont déclaré que leur gouvernement hôte avait élaboré un plan d'action pour faciliter la mise en œuvre de stratégies ou de politiques, et 42 bureaux ont précisé que ce plan d'action était mis en œuvre à l'échelle locale par des services gouvernementaux décentralisés. En Equateur, par exemple, l'OIM a organisé un atelier visant à arrêter une feuille de route en vue de l'institution de mécanismes de coordination entre l'échelon national et local, et de l'intégration de la migration dans la planification des politiques publiques locales.

65. L'approche associant l'ensemble du gouvernement s'étend aux efforts déployés par les ministères pour réaliser les éléments du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 relatifs à la migration. En 2017, 102 bureaux ont aidé des gouvernements à mettre en œuvre le Programme 2030 et les ODD. Leur appui a nécessité une collaboration étroite avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres partenaires. En Albanie, par exemple, l'OIM est l'un des signataires du Programme de coopération pour le développement durable 2017-2021 entre le Gouvernement de l'Albanie et les Nations Unies. En Ethiopie, elle a apporté un soutien au Gouvernement par

l'intermédiaire de l'IGAD et de l'Union africaine, sous la forme d'un renforcement des capacités et d'une formation concernant les articulations entre la migration et les ODD. En Uruguay, l'OIM a participé à des ateliers organisés par le Gouvernement et le PNUD.

### **PRINCIPE 3 : PARTENARIATS**

66. L'OIM considère que les partenariats revêtent une importance fondamentale pour promouvoir une bonne gouvernance des migrations, et que ce principe s'applique tant à elle-même et aux autres organisations internationales qu'aux Etats.

#### **Partenariats mondiaux**

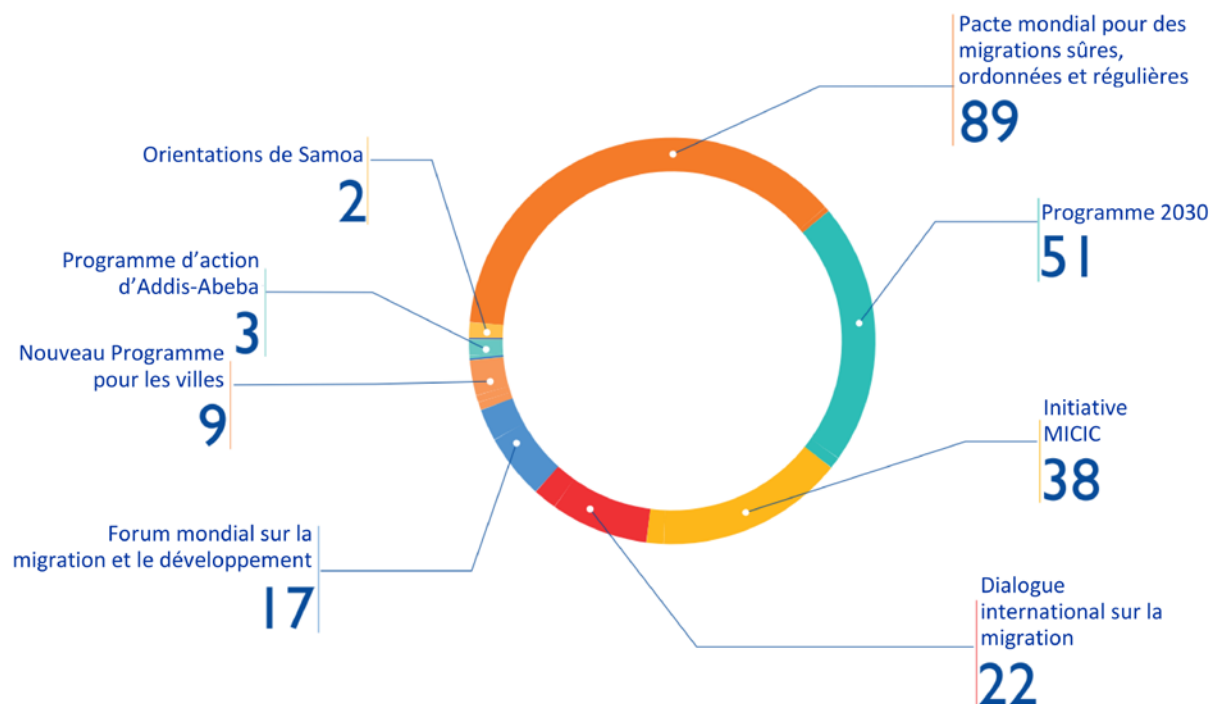
67. Cent quatre bureaux de l'OIM ont indiqué avoir noué des partenariats mondiaux en 2017 (contre 52 en 2016), le plus souvent dans le contexte du pacte mondial sur les migrations (89 bureaux). Soixante-dix-sept bureaux ont rapporté que les partenariats mondiaux permettaient de parvenir à une meilleure vision commune des questions de migration parmi les Etats participants et à une harmonisation des positions. Cinquante-quatre bureaux ont précisé qu'ils contribuaient à des concertations ou à des manifestations de politique générale, et 48 bureaux ont fait savoir qu'ils appuyaient la mise en œuvre et l'examen des ODD se rapportant à la migration.

68. L'IDM, qui est la principale enceinte de dialogue sur les politiques de migration de l'Organisation, vise à faire mieux comprendre les questions de migration parmi les responsables politiques, à renforcer les capacités aux fins d'une bonne gestion des migrations, et à harmoniser les positions. En 2017, les deux ateliers de l'IDM, tenus respectivement à New York et à Genève, ont été consacrés au processus engagé par les Etats Membres des Nations Unies en vue d'élaborer un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, donnant ainsi suite à l'invitation que l'Assemblée générale des Nations Unies avait lancée dans sa résolution 71/280 du 6 avril 2018 à ses Etats Membres pour qu'ils tirent parti des mécanismes et processus mondiaux, y compris l'IDM, pour contribuer au processus relatif au pacte mondial. Plus de 700 personnes représentant tous les acteurs concernés par le processus relatif au pacte mondial ont pris part aux deux réunions de l'IDM, tenues en avril et en juillet. Leurs discussions ont été récapitulées dans le Livre rouge n° 27 de l'IDM, qui a été soumis à titre de contribution à la réunion de bilan tenue à Puerto Vallarta, et largement diffusé à l'appui du processus relatif au pacte mondial. En 2017, l'OIM a également publié le Livre rouge n° 26, qui renferme les conclusions de l'IDM 2016, consacré au suivi et à l'examen de la migration dans les ODD.

69. L'IDM offre également une tribune pour la formulation d'idées en matière de politiques migratoires. La participation de représentants de haut niveau à l'IDM 2017 a contribué à l'examen de politiques de migration nationales et à la mise en œuvre de nouvelles initiatives politiques. Par exemple, la participation du Chef du Service national des migrations de l'Azerbaïdjan a contribué à l'élaboration de la stratégie quinquennale de gestion des migrations du pays. Celle-ci sera conforme au Cadre de gouvernance des migrations, aux ODD et aux engagements internationaux de l'Azerbaïdjan. A la suite de la participation du Directeur du Service de l'immigration et du Président du Mécanisme national de coordination des migrations du Kenya, le Gouvernement de ce pays, avec l'appui de l'OIM, a élaboré un projet final de politique de migration nationale. La participation du Secrétaire d'Etat à la citoyenneté et à l'égalité du Portugal à l'IDM 2016 a conduit, en 2017, à l'adoption de l'IGM par le Gouvernement portugais, ce qui devrait influencer l'examen de la stratégie nationale de migration. A Cabo Verde, le Gouvernement a élaboré un plan stratégique national de développement durable pour les cinq prochaines années conforme aux ODD.



### Nombre de bureaux de l'OIM contribuant à des partenariats mondiaux, par processus



### Partenariats régionaux et interrégionaux

70. Les organismes et forums régionaux et interrégionaux contribuent de manière fondamentale à l'amélioration de la gouvernance internationale des migrations. Les mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration sont des enceintes permanentes de concertations et d'échange d'informations pilotées par les Etats, qui réunissent des pays désireux de promouvoir la coopération dans le domaine de la migration. Ils peuvent être soit formellement rattachés à des institutions régionales officielles, soit officieux et non contraignants, et leur portée géographique peut être soit régionale (par exemple, les PCR), soit interrégionale (par exemple, les forums interrégionaux sur la migration).

71. Le soutien apporté par l'OIM aux mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration revêt notamment les formes suivantes : expertise technique, orientations stratégiques, travaux de recherche, renforcement des capacités et initiatives de projet ciblées. L'OIM est membre du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe. En outre, elle participe et apporte un appui administratif aux Consultations intergouvernementales sur les politiques en matière de droit d'asile, de réfugiés et de migrations. L'Organisation a, en outre, le statut d'observateur auprès de 16 mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration. Elle assure le secrétariat technique de 9 d'entre eux (à la demande des gouvernements participants), et gère des projets d'appui administratif pour 5 mécanismes de ce genre.

### *Processus consultatifs régionaux sur la migration*

72. En 2017, 42 % des bureaux de l'OIM ont participé à des PCR. Leur participation a, le plus souvent, consisté à faciliter des réunions, à fournir des conseils techniques et à assister à des réunions ou à des manifestations. Le personnel de l'OIM a également contribué de manière significative au renforcement des capacités de PCR, en fournissant des services de secrétariat technique et en apportant son concours à la collecte, à l'analyse et au partage de données.

73. Certains bureaux ont contribué à des publications ou rédigé des ouvrages sur leurs activités pendant la période considérée. Au Nigéria, le bureau a, dans le cadre du Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest, réalisé une étude sur les politiques et réponses régionales visant à gérer les migrations pastorales dans la région de la CEDEAO. Au Costa Rica, la Conférence régionale sur la migration a élaboré des lignes directrices régionales relatives à la protection complète des garçons, des filles et des adolescents migrants.

74. En ce qui concerne la participation aux PCR, 48 bureaux ont fait état d'une meilleure compréhension commune des questions de migration parmi les Etats participants, et d'une harmonisation des positions dans leur région. Vingt-cinq bureaux ont mentionné la création de points de contact nationaux, de bureaux nationaux, de groupes de travail ou d'autres structures institutionnelles relatives aux PCR.

### Nombre de bureaux participant à des processus consultatifs régionaux, par mode de participation



### Forums interrégionaux sur la migration

75. Vingt-cinq pour cent des bureaux de l'OIM ont participé à des forums interrégionaux sur la migration. Douze bureaux ont fourni un appui au Forum panafricain sur la migration, tenu à Kampala (Ouganda), et huit bureaux ont fourni un soutien à l'Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum). Les bureaux de l'OIM dans la région ont pris une part active aux réunions du Processus de Bali. L'OIM a également contribué à la cinquième réunion du Réseau ibéro-américain des autorités chargées de la migration (RIAM), tenue à Panama, ainsi qu'au rapport de l'atelier spécial du Dialogue d'Abou Dhabi, tenu à Dubaï.

76. La participation de l'OIM à ces forums a, là encore, surtout consisté à faciliter des réunions, à fournir des conseils techniques et à renforcer les capacités. Par exemple, en collaboration avec le Bureau d'appui régional du Processus de Bali, l'OIM a élaboré et mis à l'essai le programme de formation du Processus de Bali sur les approches globales de lutte contre les mouvements irréguliers par mer, qui s'adresse à des hauts fonctionnaires gouvernementaux. En Egypte, la participation de l'OIM à des forums interrégionaux sur la migration a permis de promouvoir le processus relatif au pacte mondial et de mener des discussions ouvertes avec le Gouvernement.



77. L'appui apporté par l'Organisation aux mécanismes consultatifs interétatiques régionaux en 2017 a permis une meilleure compréhension commune des questions migratoires parmi les Etats participants et une harmonisation des positions entre les régions.

78. Quarante-sept bureaux ont joué un rôle actif dans des initiatives multilatérales et interrégionales telles que celles menées par l'Union européenne, l'Union africaine, l'Organisation des Etats américains, la Commission économique eurasiennne, le Conseil des Etats de la mer Baltique, et le programme d'action spécifique du réseau européen pour l'instrument de réintégration. En outre, des bureaux ont fait état d'une collaboration accrue avec l'ASEAN dans divers secteurs à l'appui de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et des ODD.

### **Partenariats avec d'autres organismes**

79. L'OIM participe pleinement et activement à tous les niveaux de la structure du IASC, y compris les réunions de ses représentants principaux, le Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence, le Groupe de travail et ses organes subsidiaires (équipes spéciales et groupes de référence). En sa qualité de défenseur de la PSEA pour le compte du IASC, le Directeur général collabore avec des hauts responsables des organismes participant au IASC (y compris des partenaires clés des Nations Unies et d'autres organismes humanitaires) pour mettre en œuvre les normes relatives à la PSEA et les engagements internationaux en la matière. En sa qualité d'organisation co-chef de file du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps, l'OIM fait également partie du groupe des coordonnateurs mondiaux des groupes sectoriels, présidé par l'OCHA, et collabore avec d'autres coordonnateurs de groupes sectoriels dans le cadre de plusieurs axes de travail relevant de ce groupe.

80. En 2017, l'OIM est entrée dans le groupe sectoriel WASH et a continué de diriger l'initiative interinstitutions Global Solar and Water Initiative. Elle a, en outre, assuré la présidence du groupe de travail interinstitutions sur les enfants non accompagnés et séparés de leur famille.

81. Dans le cadre de ses efforts visant à réduire les risques de violence sexiste dans les situations d'urgence, l'OIM noue des partenariats avec des groupes sectoriels et des organismes, y compris des membres du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps, le groupe sectoriel des abris d'urgence, le domaine de responsabilité concernant la violence sexiste, la Women's Refugee Commission, Care International UK et le Conseil norvégien pour les réfugiés.

82. L'Organisation a continué de participer activement au Groupe de travail interinstitutions sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et notamment aux efforts en cours pour mettre à jour les normes applicables et donner des orientations sur les processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans les situations de conflit et d'extrémisme violent en cours ou prolongées.

83. L'OIM fait partie du groupe sectoriel de la protection. En 2017, des partenariats dans le domaine de la protection ont été renforcés avec d'autres organismes des Nations Unies, y compris l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population et le HCR, ainsi qu'avec des opérations de maintien de la paix, des ONG internationales et nationales et des municipalités locales.

84. En 2017, dans le cadre des efforts déployés par les Nations Unies pour promouvoir la « nouvelle méthode de travail », l'OIM – qui est l'un des plus grands acteurs des Nations Unies sous l'angle des programmes humanitaires et de développement – a été choisie pour participer au comité directeur mixte fraîchement créé pour faire avancer la collaboration sur la scène humanitaire et du développement, qui est présidé par la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies.

85. Consolidant son rôle d'acteur opérationnel clé dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, l'Organisation a acquis le statut de membre observateur auprès de l'Initiative pour le renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe, un partenariat mondial réunissant 15 institutions des Nations Unies et d'autres organisations qui œuvrent au renforcement des capacités permettant aux pays de prévenir les catastrophes, de les gérer et de s'en relever.

86. Durant l'année, l'OIM a continué de participer activement au Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des personnes, et a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une note d'information sur la traite des personnes dans les situations de crise humanitaire. En septembre, le Groupe a également contribué à l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes, qui a conduit à l'adoption, par l'Assemblée générale, de la Déclaration politique sur l'application du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes.

87. L'Organisation a également participé à la création de l'Alliance 8.7, un partenariat mondial dont l'objectif est d'aider les Etats Membres des Nations Unies à atteindre la cible 8.7 des ODD : « Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes ». L'OIM dirige le groupe d'action de l'Alliance 8.7 sur la migration, et codirige avec l'UNICEF et le HCR le groupe d'action sur les conflits et les situations de crise humanitaire.

88. A l'échelle nationale, l'OIM est pleinement intégrée dans toutes les équipes de pays existantes là où elle est présente. En 2017, elle a pris part à 34 plans d'action humanitaire interinstitutions et a participé à des plans et cadres d'aide au développement des Nations Unies dans le monde entier. Elle a donné des orientations à des partenaires d'équipes de pays sur l'importance fondamentale d'incorporer les questions relatives à la migration et aux déplacements dans les plans et cadres de développement nationaux. Le Groupe de travail sur l'intégration de la migration dans les stratégies de développement national du Groupe mondial sur la migration, coprésidé par l'OIM et le PNUD, est un exemple de ce soutien. En 2017, il a rédigé une note d'orientation sur la prise en considération de la migration et des déplacements dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

89. L'OIM participe en outre à un certain nombre de programmes conjoints, tels que le Programme conjoint ONU-Kigoma, lancé en 2017 en République-Unie de Tanzanie.

90. L'Organisation a continué de nouer de solides partenariats bilatéraux avec d'autres organismes des Nations Unies et acteurs internationaux dans des domaines tels que les interventions d'urgence, la santé, les données migratoires, la réinstallation des réfugiés, la thématique migration et environnement, la migration de main-d'œuvre, la protection de l'enfance, le commerce, le développement économique et la gestion des frontières.

91. Un nouveau mémorandum d'accord a été signé avec l'ONUSIDA. L'OIM poursuit son examen des accords de coopération existants, et continue de s'efforcer d'en établir de nouveaux avec d'autres organismes.

### **Gouvernements nationaux et locaux**

92. La migration présente des chances et des défis auxquels s'attellent de nombreux ministères gouvernementaux. L'OIM noue des partenariats avec les autorités nationales et locales pour renforcer leurs capacités et améliorer la gouvernance générale des migrations.

93. A l'échelle nationale, les institutions gouvernementales qui collaborent le plus souvent avec l'OIM sont celles qui s'occupent de l'immigration ou de la migration (comme l'indiquent 127 bureaux de l'OIM), des affaires étrangères, internationales ou consulaires (114 bureaux), des affaires intérieures (104 bureaux) et de la gestion des frontières (99 bureaux). En 2017, 22 nouveaux partenariats ont été conclus pour aider des Etats à mettre en œuvre des dispositifs de visa et d'entrée bien administrés en application de leurs politiques et mécanismes de gestion des migrations. Dix-huit autres partenariats ont été noués pour aider des gouvernements à mettre en place des voies complémentaires de migration régulière (regroupement familial, visas humanitaires et d'études), et sept nouveaux accords ont été signés dans le but de faciliter la vérification des documents afférents aux demandes de visa.

94. Dans 124 pays, l'OIM a aussi aidé des villes et autres autorités locales et régionales à renforcer la gouvernance des migrations à des fins de développement et de réponse humanitaire à l'échelle locale. Son appui a notamment consisté à favoriser la cohésion sociale, à nouer des liens avec la diaspora, à incorporer la migration dans la planification du développement local, à renforcer les partenariats noués avec des acteurs de la société civile, et à promouvoir des moyens de subsistance durables. En Serbie, par exemple, les capacités locales ont été renforcées au moyen d'une formation consacrée au couple migration et développement et, aux Philippines, une conférence de haut niveau sur la réintégration a été organisée pour promouvoir des bonnes pratiques. Au Royaume-Uni et en Norvège, l'OIM a collaboré avec des municipalités à l'intégration de réfugiés fraîchement réinstallés et à l'amélioration de la compréhension dans les communautés.

95. En 2017, l'OIM a contribué au renforcement du rôle et des capacités des villes en matière de formulation des politiques, et a facilité leur contribution à des processus politiques internationaux. Par exemple, la Déclaration de Malines, qui est le document final de la [Conférence mondiale sur les villes et les migrants](#) tenue en novembre en Belgique, a été soumise à titre de contribution au pacte mondial sur les migrations et au Nouveau Programme pour les villes. L'OIM a également apporté son appui au dialogue infranational sur les questions migratoires par le biais du [Forum mondial annuel des maires sur la migration et le développement](#).

### Société civile

96. L'évolution des approches de la gouvernance des migrations a entraîné un développement des activités et des partenariats de l'Organisation avec la société civile, notamment dans les domaines suivants : recherche ; sensibilisation ; mobilisation ; formation et renforcement des capacités nationales ; aide à la migration, y compris protection et aide offertes aux migrants en situation de vulnérabilité et aide au retour volontaire et à la réintégration ; fourniture de soins de santé et d'autres services dans des situations humanitaires, de relèvement précoce et de développement. En plus des partenariats noués dans le cadre de projets conjoints (où l'OIM met en œuvre des projets pour le compte d'OSC agissant en tant que donateurs<sup>1</sup>), l'OIM entretient des relations avec la société civile dans le domaine de la sensibilisation, de la formulation d'orientations stratégiques et de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques.

97. En 2017, l'OIM a associé quelque 2 000 partenaires ou acteurs nationaux ou internationaux de la société civile à ses activités opérationnelles quotidiennes, sur un large éventail de questions relatives à la migration. Quatre-vingt-neuf pour cent des bureaux de l'OIM ont indiqué avoir collaboré avec la société civile. Les partenaires de la société civile sont, entre autres, des ONG, des OSC, des associations de migrants, des organisations de médias, des organisations à base communautaire, des associations de la diaspora, des syndicats, des cercles de réflexion, des groupes de défense et des fondations philanthropiques.

---

<sup>1</sup> Au cours des dix dernières années, l'OIM a reçu 85 millions de dollars E.-U. de financements de la part d'OSC.

98. Les partenariats avec la société civile ont permis de renforcer la mise en œuvre des projets de l'OIM, d'élargir la gamme des prestations fournies et d'améliorer l'accès des communautés locales aux services et aux informations de proximité. Ils ont également contribué aux politiques et stratégies nationales et régionales, et renforcé l'accès aux financements. Souvent, ils ont permis à l'OIM et à ses programmes d'être mieux acceptés par la société civile.

99. En ce qui concerne la santé dans le contexte migratoire, plusieurs acteurs de la société civile ont participé à la deuxième consultation mondiale sur la santé des migrants, organisée conjointement par l'OIM, l'OMS et le Gouvernement de Sri Lanka pour instaurer un dialogue intersectoriel de haut niveau et de favoriser un environnement propice au changement.

100. Pour la première fois, en 2017, des représentants de la société civile d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique ont participé à la Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs sur la migration, organisée par l'OIM. Ils ont contribué à une table ronde intitulée Partenariats dans la perspective du pacte mondial sur les migrations et actions communes avec les commissions régionales des Nations Unies, des organisations intergouvernementales régionales, la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires.

101. Tout au long de 2017, plusieurs consultations ont eu lieu avec des partenaires de la société civile à l'occasion de manifestations consacrées spécifiquement au pacte mondial sur les migrations, avec l'appui de l'OIM, comme suit : sept consultations régionales de la société civile, des manifestations parallèles sur la migration et la santé, des dialogues informels en marge des ateliers de l'IDM à New York et à Genève, et une manifestation parallèle en marge de l'une des sessions thématiques tenues à Genève.

102. L'OIM et la société civile se sont également lancées dans l'élaboration de scénarios, dans le but d'instaurer un dialogue sur la migration portant sur d'autres questions que les situations d'urgence, comme c'est le cas actuellement, et d'élaborer à l'horizon 2030 un ensemble de scénarios migratoires plausibles et incitant à la réflexion. Cette initiative a débouché sur une publication intitulée *Tomorrow's World of Migration and Mobility*.

103. Les consultations humanitaires annuelles OIM-ONG sont une importante tribune pour promouvoir l'action humanitaire fondée sur des principes. En 2017, les consultations avaient été organisées conjointement avec le Conseil international des agences bénévoles et se sont tenues en septembre au Kenya. Elles ont porté sur des questions d'intérêt mutuel pour l'OIM et les ONG œuvrant en Afrique de l'Est, y compris les déplacements internes et les solutions durables, les flux mixtes, la coordination sectorielle et le pacte mondial sur les migrations. Ces consultations se tiennent en alternance au Siège et dans des pôles régionaux de l'OIM, afin d'en favoriser l'accessibilité pour les partenaires locaux et nationaux.

### **Secteur privé**

104. Soixante-dix bureaux de l'OIM ont indiqué avoir noué en 2017, dans le cadre de leurs activités, des relations avec des organisations du secteur privé. Souvent, les partenariats avec le secteur privé ont pu renforcer des projets de l'OIM existants, financés par des donateurs traditionnels.

105. L'Organisation a lancé un certain nombre d'initiatives avec le secteur privé au Chili, en Indonésie, au Maroc, au Mozambique, en Pologne, en République de Corée, en République-Unie de Tanzanie, en Turquie et au Viet Nam, qui lui ont permis d'accéder au savoir-faire et aux ressources d'entreprises dans les domaines suivants :

a) Le recrutement équitable et éthique des travailleurs migrants ;

- b) L'exploitation et la traite dans les activités et les chaînes d'approvisionnement des entreprises ;
- c) L'amélioration des compétences informatiques et la création de possibilités de subsistance pour les personnes déplacées ;
- d) L'intégration des travailleurs migrants sur le marché de l'emploi et le lieu de travail ;
- e) L'aide humanitaire ;
- f) La santé des travailleurs migrants et des communautés locales.

106. Ces activités ont accru la visibilité de l'OIM auprès du secteur privé, renforcé les capacités de collaboration des bureaux de l'OIM avec ce dernier, permis d'identifier d'éventuels partenaires pour de futures collaborations, fait avancer l'initiative CREST et fait connaître et permis de comprendre les difficultés, obstacles et solutions concernant l'amélioration des compétences informatiques des personnes déplacées aux fins d'un emploi rémunéré.

107. Afin de garantir l'intégrité de ses partenariats avec le secteur privé, l'OIM a réalisé 20 évaluations des risques de partenariat en 2017.

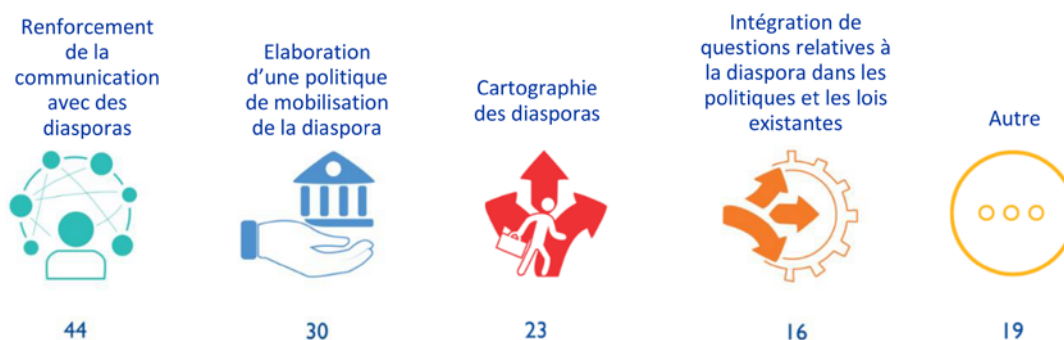
108. Sachant que les Etats-Unis d'Amérique sont le plus grand marché de la collecte de fonds auprès de particuliers, l'OIM a investi dans le repositionnement de USAIM, son organisation caritative partenaire locale, rebaptisée « USA for IOM ». Cependant, les partenariats de l'OIM avec le secteur privé et la mise en œuvre de sa Stratégie de partenariats avec le secteur privé 2016-2020 restent limités, faute de financements suffisants.

#### Partenariats avec les communautés transnationales et de la diaspora

109. Il est établi que les communautés transnationales et de la diaspora contribuent de façon significative au développement de leurs pays d'origine et de résidence, notamment par les compétences qu'elles apportent, les ressources financières qu'elles investissent et les réseaux transnationaux qu'elles tissent.

110. L'OIM prône une approche globale centrée sur trois principes d'action – mobilisation, création de conditions favorables et autonomisation – pour maximiser l'échange transnational de ressources de la diaspora. En 2017, plus de 70 bureaux ont continué de mettre à profit le rôle des diasporas en matière de développement en collaborant avec des groupes de migrants, des gouvernements ou des communautés transnationales dans des pays de destination et d'origine. L'OIM a encouragé les Etats à renforcer la communication avec leur diaspora et à élaborer une politique de mobilisation de la diaspora, entre autres mesures. Au Malawi, le Gouvernement a sollicité l'aide de l'OIM pour réaliser un projet visant à cartographier et à établir profil de sa diaspora. En Albanie et en Bosnie-Herzégovine, les Gouvernements se sont appuyés sur les résultats de la cartographie de leur diaspora pour élaborer des politiques et des stratégies de mobilisation de la diaspora.

#### Nombre de bureaux encourageant les Etats à nouer des relations avec leur diaspora, par type de mesure



111. Durant la période considérée, 31 bureaux ont directement collaboré avec des communautés transnationales ou de la diaspora, y compris des organisations formées autour de questions spécifiques, des réseaux de professionnels, des associations de villes natales et des groupes confessionnels. Les types de partenariat allaient de la mise en œuvre conjointe de projets à la collaboration sur des questions thématiques ou des manifestations particulières. Dans le contexte des consultations relatives au pacte mondial sur les migrations, par exemple, l'OIM a lancé la plateforme iDiaspora, un forum d'expression en ligne qui permet aux communautés de la diaspora de contribuer au processus intergouvernemental d'élaboration du pacte mondial.

112. En 2017, 12 bureaux ont collaboré avec des diasporas pour qu'elles puissent exercer leur savoir-faire dans des situations d'après-crise. Cette collaboration a débouché sur une stimulation de l'innovation, une bonne gouvernance et une correction des pénuries sectorielles (par exemple, dans la santé ou l'éducation) au titre de programmes de transfert de compétences ou de retour temporaire de nationaux qualifiés. Au Burundi, par exemple, la diaspora a participé à la formation d'infirmiers en psychiatrie pour aider l'unique psychiatre du pays, permettant ainsi à un plus grand nombre de Burundais d'accéder à des soins de santé mentale. En Sierra Leone, 20 spécialistes de la santé issus de la diaspora ont travaillé dans le pays pendant de courtes périodes pour faciliter la fourniture de services sanitaires et le transfert de compétences.

## **OBJECTIF 1 : BIEN-ETRE SOCIOECONOMIQUE DES MIGRANTS ET DE LA SOCIETE**

### **Exemple d'approche globale : le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne**

113. Avec 27 projets d'une valeur de 265 millions d'euros mis en œuvre dans les régions du Sahel et du lac Tchad, en Afrique du Nord et dans la Corne de l'Afrique, l'OIM est un important partenaire du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne, créé en novembre 2015 pour s'attaquer aux causes profondes de la déstabilisation, des déplacements forcés et des migrations irrégulières.

114. L'action menée par l'Organisation au titre de ce fonds s'inscrit principalement dans le cadre de l'initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants. S'appuyant sur des efforts conjoints déployés par l'Union européenne, l'OIM et ses Etats Membres africains et européens, ces projets fournissent une assistance vitale aux migrants le long des routes migratoires, contribuent à une meilleure protection des migrants et encouragent une approche intégrée de la réintégration durable. Ils promeuvent en outre une meilleure gouvernance des migrations et une migration décidée en connaissance de cause dans plus de 20 pays couverts par ces projets.

115. Les projets menés par l'OIM au titre du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne ont notamment donné les résultats préliminaires suivants :

- a) En 2017, plus de 3 400 migrants en détresse ont été sauvés dans le cadre d'opérations de recherche et de secours au Niger.
- b) La création de cinq nouveaux centres d'aide et de protection a été lancée au Mali et au Burkina Faso, et un soutien a continué d'être apporté à cinq centres existants au Niger.
- c) Plus de 19 000 migrants (dont environ 75 % de détenus) ont été rapatriés de leur plein gré au départ de la Libye.
- d) Plus de 5 000 migrants ont bénéficié d'une aide destinée à assurer leur retour volontaire au départ du Mali, de la Mauritanie, du Niger et d'autres pays de la Corne de l'Afrique visés par l'Initiative conjointe.
- e) Plus de 20 500 migrants de retour ont bénéficié d'une aide à l'accueil et après l'arrivée.
- f) Dix-neuf points de surveillance des flux ont été mis en place pour recueillir et analyser des données et publier des rapports.



- g) Un cadre de procédures opérationnelles permanentes concernant l'aide au retour volontaire et à la réintégration a été élaboré, et est actuellement adapté aux différents contextes nationaux à la faveur d'un processus consultatif.
- h) Les activités de stabilisation communautaire menées en Libye ont contribué à une amélioration des possibilités de subsistance offertes aux Libyens et aux migrants, ainsi qu'à un renforcement de la cohésion sociale.

### **Migration de travail sûre, éthique et bénéfique**

116. L'assistance stratégique apportée par l'OIM pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre vise essentiellement à aider les gouvernements à améliorer leurs cadres et pratiques en matière de migration de travail, et à collaborer avec les gouvernements et le secteur privé à la mise en place et à la promotion de systèmes de recrutement professionnels, transparents et efficaces, fondés sur des normes éthiques rigoureuses ainsi que sur le principe de « l'employeur payeur ».

117. En 2017, 49 % des bureaux de l'OIM ont aidé des gouvernements à élaborer ou à améliorer des cadres et pratiques de migration de travail. Leurs activités ont notamment revêtu les formes suivantes : élaboration de politiques et de lois dans 41 pays ; amélioration de la disponibilité des données sur la migration de main-d'œuvre dans 37 pays ; et rationalisation de structures institutionnelles dans 32 pays. En Uruguay, par exemple, l'OIM a contribué à la création d'une unité chargée de la migration de main-d'œuvre au sein du Ministère du travail. Un dispositif binational a été conçu pour faciliter la migration de travail temporaire au départ du Guatemala vers le Mexique. En Namibie, l'OIM a contribué à la formulation de la première politique nationale de migration de travail et de son plan de mise en œuvre. Elle a également facilité l'élaboration d'un mémorandum d'accord sur la migration de main-d'œuvre entre le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, et contribué à une étude comparative visant à harmoniser les politiques relatives au commerce et au travail transfrontaliers au Burundi, au Kenya, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie.

118. A l'appui de ces efforts, l'OIM a renforcé les capacités de 1 800 fonctionnaires des ministères du travail, de l'emploi ou de la protection sociale, des inspections du travail, des services publics de l'emploi et d'institutions locales, et leur a apporté une assistance technique. En Turquie, par exemple, une formation a été dispensée au personnel fraîchement recruté par la direction générale de la main-d'œuvre internationale, qui s'occupe non seulement d'intégrer les étrangers sur le marché de l'emploi turc, mais aussi d'attirer des travailleurs hautement qualifiés originaires d'autres pays.

119. L'OIM met ses compétences stratégiques en matière de recrutement éthique à la disposition de divers acteurs. Quarante bureaux ont indiqué avoir collaboré avec des gouvernements, le secteur privé et des OSC en matière de sensibilisation et d'élaboration de normes et pratiques respectueuses des droits des migrants. A Sri Lanka, par exemple, l'OIM a contribué à l'élaboration de procédures opérationnelles permanentes concernant le recrutement éthique dans le secteur de la migration de travail, et d'un programme de formation à l'intention d'agents de recrutement. Elle a également analysé des chaînes d'approvisionnement en main-d'œuvre dans sept pays.

120. Le système IRIS est un élément important de l'action menée par l'Organisation dans le domaine du recrutement éthique. En 2017, l'OIM a mis en œuvre des activités de mobilisation et de sensibilisation dans 39 pays afin de promouvoir ce système en tant qu'outil pratique destiné aux gouvernements, aux entreprises et aux travailleurs. A l'échelle mondiale, elle s'est associée dans le cadre de son travail sur le système IRIS à des sociétés multinationales et à des initiatives du secteur des entreprises, telles que la Responsible Business Alliance et le Consumer Goods Forum.

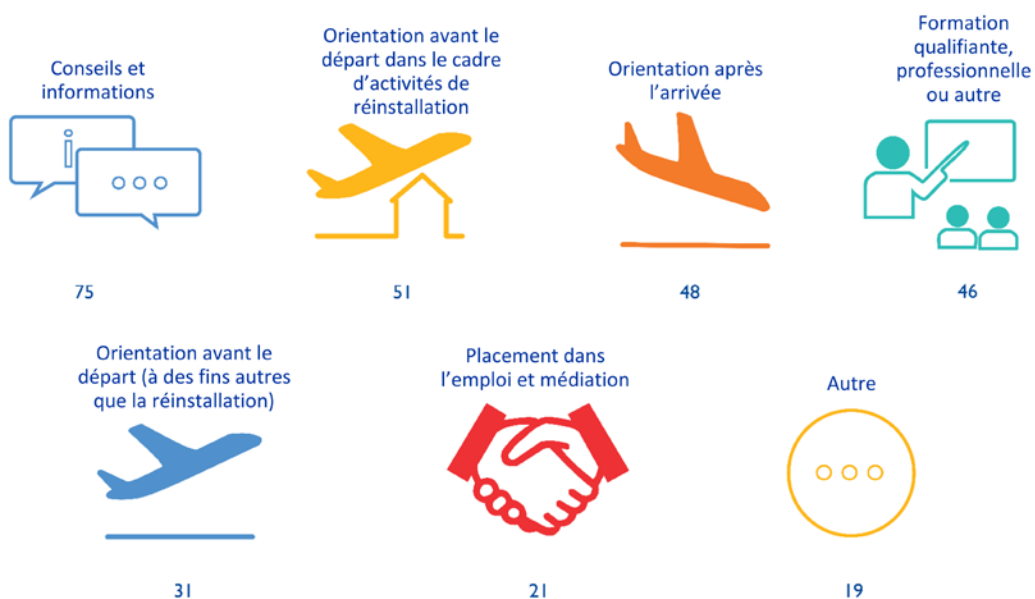
### Nombre de bureaux apportant un soutien en matière de recrutement éthique, par domaine d'expertise



### Promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants

121. L'Organisation est déterminée à promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants grâce au renforcement d'un processus d'intégration bidirectionnel, qui revêt une importance fondamentale pour l'existence de communautés multiculturelles et prospères. En aidant les migrants à mieux s'intégrer dans leurs nouvelles communautés, en renforçant les capacités des autorités locales en matière d'accueil de nouvelles populations, et en soulignant les contributions positives que les migrants peuvent apporter, l'OIM a stimulé la cohésion sociale, la diversité et la tolérance. En 2017, 117 bureaux se sont employés à promouvoir l'intégration et l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants dans leur pays d'accueil. Quarante-neuf bureaux ont apporté un soutien direct à des migrants dans les domaines indiqués dans le graphique suivant.

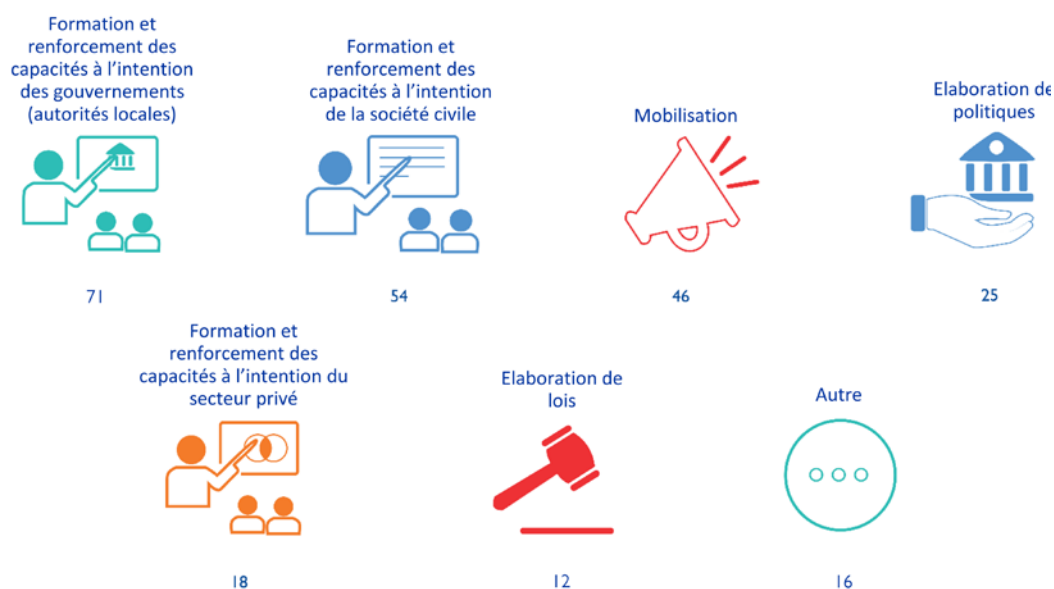
### Nombre de bureaux contribuant directement à l'inclusion socioéconomique et culturelle des migrants, par type de soutien fourni





122. Les autorités nationales, les OSC et le secteur privé sont les principales parties prenantes de l'OIM pour ce qui concerne les activités d'intégration et de cohésion sociale des migrants. En 2017, l'Organisation a renforcé les capacités en matière d'intégration d'autorités nationales et locales (dans 71 pays), d'OSC (dans 54 pays) et du secteur privé (dans 18 pays).

### Nombre de bureaux promouvant l'intégration et l'inclusion des migrants, par type d'activités



123. En 2017, les activités de l'Organisation visant à promouvoir l'inclusion des migrants dans les communautés d'accueil ont revêtu des formes multiples. En Turquie, par exemple, l'OIM a collaboré étroitement avec la Direction générale de la gestion des migrations et l'Association des autorités locales à l'établissement de centres de documentation pour migrants afin de répondre aux besoins multiformes de cette population – essentiellement composée de Syriens bénéficiant d'une protection temporaire, mais aussi de personnes du monde entier (189 nationalités).

124. En Autriche, en Italie, en Pologne et en Roumanie, l'OIM a renforcé les capacités de 14 municipalités pour qu'elles soient mieux à même de prendre en charge les ressortissants de pays tiers résidant dans leurs communautés. Elle a dispensé des formations à quelque 320 personnes (travailleurs sociaux, personnel des centres d'accueil de migrants, fonctionnaires de la police municipale, etc.), grâce auxquelles les services locaux ont une meilleure compréhension de la migration et de plus grandes compétences interculturelles. Ces formations ont été suivies de visites par les pairs, qui ont permis à chaque municipalité de découvrir comment d'autres villes gèrent les services sociaux destinés à une population caractérisée par une diversité toujours plus grande.

125. L'OIM promeut l'échange d'informations et l'accès à des outils dans un certain nombre de pays européens, afin d'aider les autorités et les employeurs à mieux coordonner la reconnaissance des compétences des réfugiés et des demandeurs d'asile. Ses activités ont mis en relation des milliers de réfugiés, d'employeurs, de groupes de migrants et d'autorités locales, et ont permis d'améliorer l'intégration sur le marché du travail des bénéficiaires d'une protection internationale dans l'Union européenne.

126. L'OIM a continué de promouvoir activement le bien-être économique et financier des migrants. Quarante-huit bureaux ont directement contribué à l'amélioration de la situation économique de plus de 19 500 migrants. Les activités ont consisté à améliorer les connaissances financières, les connaissances sur le rapatriement de fonds, et l'accès à d'autres sources de

financement (par exemple le microcrédit), et à collaborer avec des fournisseurs de services financiers pour élargir la palette de services et produits financiers accessibles aux ménages de migrants. Au Cambodge, par exemple, les conseillers en autonomisation économique de l'OIM ont permis d'améliorer les connaissances commerciales des réfugiés et l'établissement d'un plan d'entreprise. En Iraq, l'Organisation a offert aux Iraquiens en situation de vulnérabilité des possibilités génératrices de revenus durables destinées à accroître leur aptitude à l'emploi sur la base de la demande du marché local. Elle a également apporté un soutien à des ménages de migrants dans le cadre d'activités destinées aux petites entreprises. Une aide a été fournie à plus de 6 640 petites entreprises en 2017.

### *Communication externe et opinion publique*

127. Au total, 135 bureaux ont indiqué qu'en 2017, l'OIM avait été mentionnée au moins une fois dans la presse écrite ou à la radio/télévision dans leur pays. Elle avait fait l'actualité en avril, lorsqu'elle a porté l'attention du monde sur l'affaire « [des marchés aux esclaves](#) » en Libye qui, par la suite, a fait l'objet d'un reportage par CNN, ce qui a sensibilisé l'opinion au sort tragique des migrants.

128. L'Organisation a été tout aussi active sur les médias sociaux, où sa présence à l'échelle mondiale n'a cessé d'augmenter. Au titre de la stratégie institutionnelle relative aux médias sociaux, la direction de l'Organisation a été encouragée à utiliser les médias sociaux pour communiquer des messages institutionnels clés. Les actions de communication ont touché 94 millions d'utilisateurs sur les principales plateformes sociales dont se sert l'OIM, consolidant ainsi son rôle d'« organisme des Nations Unies chargé des migrations ».

129. En ce qui concerne les manifestations d'envergure mondiale, trois exemples illustrent l'impact de l'OIM : le Festival international du film sur la migration, les activités à l'occasion de la Journée internationale des migrants, et l'exposition qui s'est tenue à Paris dans le cadre de la campagne « [je suis un migrant](#) ».

130. Le Festival du film sur la migration est une manifestation annuelle qui vise à stimuler les discussions sur la migration. En 2017, 100 bureaux de l'OIM y ont participé, et plus de 27 000 personnes ont assisté à 345 projections. Dans les médias sociaux, le Festival a touché 25 millions de personnes. Sa caravane a parcouru plus de 3 000 km le long des routes migratoires du désert les plus couramment empruntées au Niger, organisant des projections de films à l'intention de communautés touchées par la migration.

131. Le 18 décembre 2017, la Journée internationale des migrants a été célébrée par tous les bureaux de l'OIM. Le temps fort de cette journée a été l'initiative Ensemble, organisée à New York, pour laquelle l'OIM et l'UNICEF ont, dans le cadre de la campagne Ensemble – Respect, sécurité et dignité pour tous, coorganisé une série de manifestations sur le rôle central que joue l'art pour faire comprendre le phénomène migratoire et susciter le dialogue sur la migration.

132. La campagne « je suis un migrant » permet aux migrants de tous horizons de raconter leur histoire et les diverses étapes de leur voyage. En 2017, l'OIM a, en collaboration avec la Ville de Paris, organisé une exposition de 18 portraits de migrants. Des expositions analogues se sont tenues dans d'autres villes, notamment à Bangkok, à Bruxelles et à Lisbonne.

133. Des directives relatives à l'identité visuelle de l'OIM ont été élaborées, qui présentent un nouveau logo destiné à donner plus de visibilité à l'OIM. Ce logo est également conforme aux normes d'autres organisations internationales.

134. En 2017, l'OIM a poursuivi son action visant à améliorer l'idée que se fait le public des migrants. Des campagnes d'information ont ainsi été menées dans 62 pays. En Afrique de l'Ouest, la campagne [Aware Migrants](#) a sensibilisé aux dangers de la migration irrégulière grâce aux témoignages de migrants de retour. Les messages de cette campagne ont été diffusés à la radio, sur les médias sociaux et lors de manifestations communautaires, et leur impact a été mesuré à l'aide de la [Carte de réponse communautaire](#) de l'OIM. En outre, des artistes locaux de neuf pays d'Afrique de l'Ouest se sont réunis pour composer [une chanson de sensibilisation, qui a été visionnée par plus de 25 000 personnes](#). Dans le cadre du [projet SPEAK](#), l'OIM a contribué à une compréhension plus grande et plus nuancée du retour volontaire et de la réintégration, grâce à des supports d'information et des narrations visuelles, permettant ainsi aux migrants de parler de leur expérience, et de leurs réussites ainsi que des difficultés rencontrées tout au long de leur voyage.

135. En Autriche, l'OIM a donné à des agents municipaux de première ligne et à des volontaires les moyens de combattre les préjugés dans les communautés locales. En Gambie, elle s'est fait l'écho, dans les médias locaux, de l'expérience de ressortissants gambiens récemment rapatriés de Libye et d'Europe, modifiant ainsi l'image qu'on se fait des risques de la migration irrégulière. Au Kazakhstan, l'Organisation a, en coopération avec des acteurs locaux, organisé une campagne destinée à promouvoir une image positive de la migration en général, qui a touché 38 000 personnes.

136. En République démocratique populaire lao, l'OIM a organisé un mini-marathon à l'occasion de la Journée internationale des migrants afin de sensibiliser à la migration sûre et à ses incidences positives sous l'angle des transferts de compétences, des rapatriements de fonds, de l'éducation et de la formation.

137. Aux Philippines, l'OIM a continué d'encourager des migrations sûres ainsi que des mesures publiques pour mettre un terme à la traite d'êtres humains et à l'exploitation, grâce à sa campagne [OIM X](#) visant une population cible de 189 millions de personnes. Dans le cadre de cette campagne, 34 vidéos ont été produites, y compris des vidéos musicales et une série télévisée, et dix ateliers de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention de près de 200 partenaires au cours de l'année.

138. En Sierra Leone, une émission de radio interactive a été organisée pour faciliter une intégration sans heurts des migrants de retour. La plupart des appels reçus pendant l'émission ont fait apparaître que la situation de ceux-ci était bien comprise et invitaient les auditeurs à faciliter leur réintégration. Au Royaume-Uni, l'OIM a organisé des séances d'information pour permettre aux autorités locales et aux répondants communautaires de mieux comprendre les communautés de réfugiés qu'ils accueillent. Également au Royaume-Uni, elle a, dans le cadre des projets [Portraits of Welcome et Building Tomorrow Together](#), contribué à des activités de cohésion communautaire qui améliorent les perspectives d'intégration des migrants de retour ou des réfugiés et ont une incidence positive sur l'opinion publique.

139. La plateforme multimédia de l'application ENSEMBLE a été lancée en 2017 pour encourager la participation à la campagne des Nations Unies Ensemble – Respect, sécurité et dignité pour tous. Les utilisateurs ont la possibilité de raconter leur histoire, afin de promouvoir la diversité et l'inclusion des migrants dans des communautés du monde entier.

### **Faciliter des rapatriements de fonds d'un bon rapport coût-efficacité à l'appui du développement**

140. Un autre domaine d'action important pour l'OIM est celui des rapatriements de fonds, qui contribuent au bien-être économique des migrants et facilitent le développement dans les pays d'origine. Dans 13 pays, l'OIM s'est tout particulièrement employée, en collaboration avec le gouvernement et d'autres parties prenantes, à promouvoir la réduction des coûts des rapatriements

de fonds, à améliorer la transparence du marché, et à appuyer des dispositifs novateurs de réduction des coûts. Elle a également élaboré des outils pratiques permettant d'informer les migrants des coûts des rapatriements de fonds et des possibilités d'investissement.

141. MigApp, l'application de l'OIM pour appareils mobiles lancée en décembre, comporte une rubrique consacrée aux rapatriements de fonds qui permet de comparer en temps réel les coûts des rapatriements de fonds le long de certains couloirs de migration. Au Burundi, un partenariat novateur avec l'UPU a permis à des bureaux de poste locaux d'être connectés au Système financier international de l'UPU, si bien que davantage de communautés rurales peuvent être touchées et que de nouvelles possibilités de transferts sur le marché national sont créées. Dans le cadre du Programme d'action ACP-UE sur la migration, l'OIM a aidé une ONG locale dans la région d'Abudwak, en Somalie, à organiser à l'intention d'une centaine de femmes un séminaire destiné à encourager l'investissement durable des fonds rapatriés. Cette ONG a également élaboré des outils de formation sur l'acquisition de notions financières et l'entrepreneuriat, et mettra en œuvre ce projet dans d'autres régions.

### **Lutter contre la traite d'êtres humains, l'exploitation et les mauvais traitements à l'encontre des migrants**

142. L'OIM offre depuis des décennies protection et assistance aux migrants en situation de vulnérabilité, y compris ceux vulnérables à la violence, aux abus et à l'exploitation, tels que les victimes de la traite. En 2017, 143 bureaux ont mené des activités dans ce domaine, qui ont principalement porté sur l'assistance directe, l'assistance technique, la prévention – essentiellement à la faveur de campagnes d'information – et la recherche. Au cours de l'année, 133 bureaux ont mis en œuvre des programmes de lutte contre la traite, et 80 bureaux ont mis en œuvre des programmes et projets visant plus particulièrement à protéger et à aider les enfants migrants, y compris ceux non accompagnés ou séparés de leur famille.

143. Soixante-dix-sept bureaux ont offert protection et assistance à plus de 90 000 migrants en situation de vulnérabilité. En outre, 8 700 victimes de la traite ont bénéficié d'une aide apportée par 100 bureaux en coopération avec les gouvernements et des ONG partenaires. L'aide de l'OIM revêt la forme d'un hébergement dans un lieu sûr, d'un soutien médical et psychosocial, d'une aide juridique et d'une aide au retour volontaire et à la réintégration. Le Fonds d'assistance global de l'OIM a fourni une assistance individualisée à 300 migrants victimes d'exploitation ou de la traite.

144. En 2017, 108 bureaux ont assuré des formations et fourni une assistance technique à 31 300 partenaires gouvernementaux, d'OSC et du secteur privé ainsi qu'à des responsables de communautés en vue de renforcer la protection des migrants en situation de vulnérabilité, y compris les victimes de la traite et de formes connexes d'exploitation et de violences. En Argentine, par exemple, l'OIM a poursuivi sa collaboration avec le Comité exécutif de lutte contre la traite d'êtres humains et l'exploitation et de protection et d'aide aux victimes pour appuyer l'élaboration d'un plan national, qui doit être lancé en 2018. Au Cambodge, elle a publié une liste de vérification en matière d'autosurveillance et d'évaluation destinée aux agences de recrutement privées, afin de garantir le respect des normes internationales et des lois nationales relatives à la traite des personnes. Dans la Corne de l'Afrique, elle a développé les capacités permettant aux centres pour migrants, administrés par des autorités gouvernementales, l'OIM et d'autres partenaires, de porter assistance aux migrants en situation de vulnérabilité, y compris les victimes de la traite. L'Organisation a, en outre, formé des agents des forces de l'ordre au Zimbabwe, des parents d'accueil au Royaume-Uni, des inspecteurs du travail au Maroc, et des gardes frontière en Pologne.

145. L'assistance technique et les formations fournies par l'OIM permettent aux fonctionnaires gouvernementaux et à d'autres parties prenantes de mieux identifier les migrants en situation de vulnérabilité, y compris les victimes de la traite réelles et potentielles, et de leur offrir une protection

et une assistance appropriées, notamment à la faveur de mécanismes d'orientation. En Finlande, par exemple, l'OIM a rédigé des lignes directrices visant à faciliter l'identification et l'orientation précoces des victimes de la traite. En Estonie, elle a amélioré les mécanismes d'orientation nationaux associant les pouvoirs publics et les OSC afin de renforcer la protection des victimes étrangères. Au Niger, elle a signé un mémorandum d'accord avec l'Agence nationale de lutte contre la traite d'êtres humains en vue d'élaborer des activités d'assistance technique, de prévention et de protection.

146. Des campagnes d'information visant à faire mieux connaître et à prévenir la traite ont continué d'être menées en 2017. En Colombie, par exemple, l'OIM a soutenu une campagne de prévention de l'indifférence à l'égard de la traite d'êtres humains, intitulée *Ante La Trata No Se Haga*, ainsi qu'une série d'activités de sensibilisation ciblant les jeunes Colombiens à risque. Dans la région Asie-Pacifique, la mise en œuvre de la campagne OIM X s'est poursuivie.

147. L'Organisation a également continué de collaborer avec des entités du secteur privé pour atténuer et combattre le risque de traite et d'exploitation dans leurs opérations et chaînes d'approvisionnement, notamment en assurant des formations (dans le cadre du programme CREST), ainsi que pour fournir des services de conseil à des sociétés multinationales.

## Migration et santé

148. Pour atteindre son objectif de « migrants en bonne santé dans des communautés bien portantes », l'OIM articule son action autour de quatre axes : a) promouvoir le droit des migrants à la santé ; b) garantir de bons résultats en matière de santé publique (au niveau collectif et individuel) ; c) contribuer aux résultats positifs de la migration pour la santé et le développement (dans les pays d'origine, de transit et de destination) ; et d) réduire les inégalités en matière de santé.

149. Cent onze bureaux de l'OIM ont indiqué avoir activement mis en œuvre des activités relatives à la santé dans le contexte migratoire en 2017, parmi lesquels 83 ont signalé que le gouvernement avait pris des dispositions pour garantir à tous les migrants, sans discrimination, un accès à des services de santé soucieux de leurs besoins. En outre, 43 bureaux ont relevé que le gouvernement d'accueil avait intégré des données sur la santé des migrants dans les enquêtes et statistiques nationales, et 48 bureaux ont indiqué que le gouvernement avait un interlocuteur chargé de coordonner entre ses différents services les questions de santé dans le contexte migratoire.

150. Pendant l'année, 79 bureaux ont renforcé les capacités des gouvernements et de partenaires en matière de migration et santé, y compris la santé mentale, en menant notamment les activités suivantes : formation à la gestion de la santé aux frontières en Albanie, au Congo et au Sénégal ; élaboration de politiques, de stratégies et de programmes soucieux des migrants au Kenya, au Myanmar et en Ouganda ; nouvelle urbanisation, santé et intégration sociale en Chine ; et dépistage précoce de la tuberculose parmi les groupes à risque élevé en Colombie, en Jordanie et au Timor-Leste. En outre, l'OIM a présidé et participé à deux webinaires de l'OMS sur la santé dans le contexte migratoire, consacrés à la santé mentale, qui se sont tenus en septembre et en octobre. Dans 42 pays, les formations ont ciblé des professionnels de la santé ; dans 22, elles étaient destinées à des non-professionnels de la santé, par exemple, des agents frontaliers au Kenya, et des agents de santé bénévoles et du personnel militaire en République démocratique populaire lao.

151. Sur les 83 bureaux qui ont mené des activités de promotion de services de santé soucieux des migrants avec les gouvernements et des partenaires, 54 ont ciblé des professionnels de la santé, et 28 des non-professionnels de la santé, par exemple, des législateurs et des décideurs au Botswana, et des fonctionnaires de police, des travailleurs sociaux et des travailleurs du sexe au Mozambique. En Ouganda, l'OIM a renforcé les capacités de fournisseurs de services sanitaires pour qu'ils puissent offrir des services soucieux des migrants aux chauffeurs routiers, aux travailleurs du sexe et aux

communautés de pêcheurs (services de conseils et de dépistage du VIH, orientations, éducation sanitaire, etc.). En 2017, le nombre de programmes comprenant des activités dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive a augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, l'OIM a participé au séminaire du Réseau social européen intitulé Enfants et jeunes migrants : inclusion sociale et transition vers la vie adulte, tenu à Stockholm (Suède) en octobre, où elle a prononcé un discours liminaire.

152. L'expertise de l'Organisation dans le domaine de la santé dans le contexte migratoire couvre un large éventail d'activités. Par exemple, pendant la période considérée, 65 bureaux ont participé à des activités de sensibilisation à la santé dans le contexte migratoire auprès de migrants et de communautés locales, et plus de 40 ont mis en œuvre des activités de vaccination. En outre, 75 bureaux ont fourni des services sanitaires directs à des migrants et à des communautés locales. L'OIM a participé à la première université d'été de l'OMS sur la santé des réfugiés et des migrants, organisée à Syracuse (Italie) sous le thème Gestion des aspects de santé publique de la migration, pour laquelle elle a apporté une expertise technique. Au Guyana, au Lesotho, au Malawi et au Myanmar, ses activités ont consisté à fournir des services afférents au VIH et à mener des actions de sensibilisation en la matière. Au Burundi, en République centrafricaine, au Tchad, en Colombie, en Equateur, en Libye, au Maroc, au Niger, en Thaïlande et en Turquie, l'OIM a mené des activités en matière de santé mentale et de soutien psychosocial à l'intention de communautés de migrants et d'accueil. Au Kazakhstan, des migrants en situation de vulnérabilité souffrant de tuberculose ont bénéficié d'une aide. Au Paraguay, l'OIM a surveillé et riposté à des flambées épidémiques, telles que le paludisme. En Bosnie-Herzégovine, les équipes médicales de l'OIM et de la Suède ont œuvré en coordination pour pratiquer des interventions chirurgicales et faire passer des examens médicaux aux populations locales.

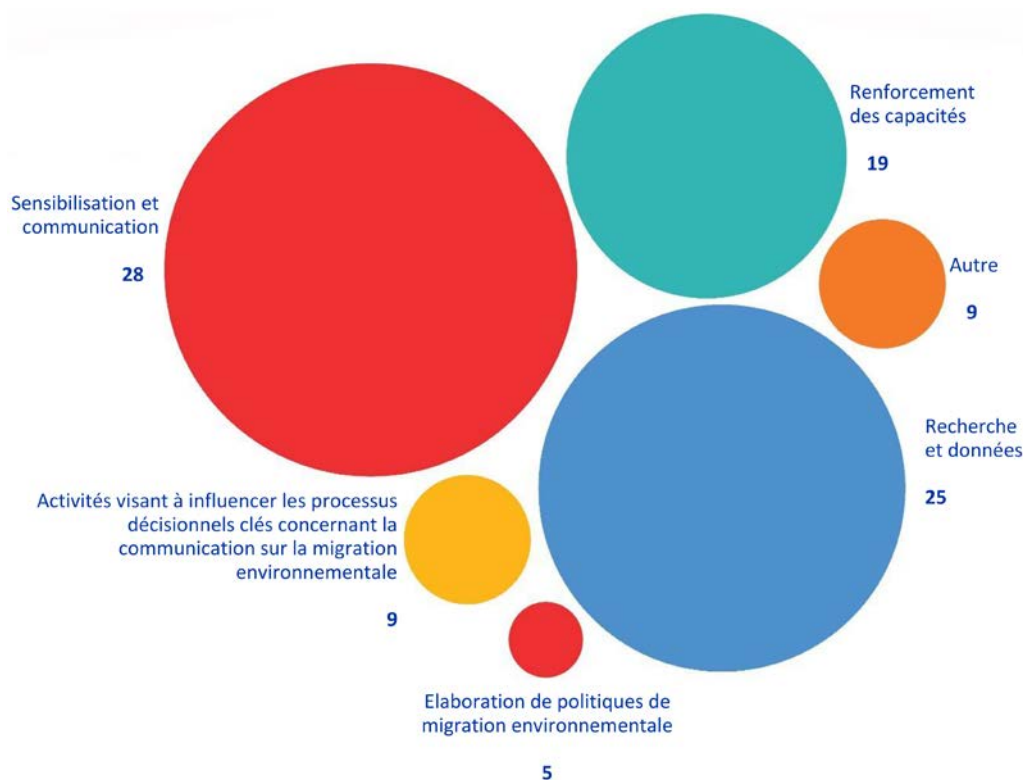
### **Migration, environnement et changement climatique**

153. L'OIM s'emploie à promouvoir une meilleure cohérence entre les politiques et les pratiques afférentes à la multithématique migration, environnement et changement climatique, à la faveur : a) d'une intégration des aspects relatifs à la mobilité humaine dans les politiques et stratégies concernant le changement climatique, le développement durable et la réduction des risques de catastrophe ; et b) d'une prise en considération des questions relatives à l'environnement et au changement climatique dans les politiques de migration. En 2017, elle a continué de développer ses activités dans le domaine de la migration, de l'environnement et du changement climatique à l'échelle mondiale, régionale et nationale, en facilitant l'élaboration de politiques et le dialogue, notamment une table ronde de haut niveau lors du Conseil de l'OIM, en renforçant les capacités des décideurs et en mettant en œuvre un certain nombre de nouveaux projets et initiatives.

154. En 2017, 50 bureaux ont mené des activités relevant de la multithématique migration, environnement et changement climatique, qui ont consisté à sensibiliser, à rassembler des éléments factuels grâce à des travaux de recherche et à la collecte de données, à apporter un soutien aux Etats par un renforcement des capacités, et à participer à des manifestations et à des dialogues qui articulent la migration et les questions environnementales, dans le but d'intégrer ou d'élaborer des politiques visant à s'attaquer à la migration environnementale.



### Nombre de bureaux participant à des activités relatives à la multithématique migration, environnement et changement climatique, par domaine d'activité



155. L'OIM a fourni une assistance technique à des gouvernements et à d'autres acteurs pour ce qui concerne le couple migration-environnement. Pendant la période considérée, elle a, dans huit pays, formé environ 250 personnes, principalement des fonctionnaires gouvernementaux, aux questions relatives à la migration et à l'environnement afin de faciliter l'élaboration de politiques et de favoriser la cohérence de celles-ci. Les activités de renforcement des capacités ont été menées essentiellement à l'aide du manuel de formation de l'OIM sur la multithématique migration, environnement et changement climatique. D'autres formations se sont appuyées sur des lignes directrices et des outils élaborés à l'échelle nationale.

156. Des activités de sensibilisation ont été mises en œuvre à l'échelle nationale, notamment en Tchéquie, en Equateur, aux Fidji, en Namibie et au Pakistan, dans le cadre de diverses manifestations externes ou conduites par l'OIM sur le couple migration et environnement. Ces activités, qui ont bénéficié à des décideurs, à des praticiens, aux milieux universitaires et à des étudiants, ont mis en relief la détermination de l'OIM à relever les défis que posent les questions relatives à la migration, à l'environnement et au changement climatique. Un atelier régional organisé en Afrique australe à l'intention du personnel de l'OIM a permis de renforcer les capacités internes. Des bureaux ont entrepris des activités de recherche et de collecte de données, qui ont débouché sur 18 nouvelles publications en 2017.

157. Les trois principales activités menées par les bureaux de l'OIM (sensibilisation, recherche et données, et renforcement des capacités) ont permis de rassembler de nouvelles données factuelles à l'appui de discussions d'orientation, de l'élaboration de cadres politiques ou de plans d'action, de la prise en considération de la migration dans les politiques environnementales et de l'intégration des facteurs environnementaux dans les politiques et plans en matière migratoire.

158. A l'échelle mondiale, l'OIM a promu l'intégration des questions de mobilité humaine dans des processus et programmes d'action clés. Elle a fourni un appui technique à la CCNUCC, faisant avancer les travaux de l'Equipe spéciale chargée de la question des déplacements de population. Elle a, en outre, facilité la mise en œuvre du plan de travail de la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes ; fourni un appui technique aux Etats afin que la migration soit intégrée dans la résolution du Conseil des droits de l'homme sur les droits de l'homme et les changements climatiques (résolution n° 35/20 de juin 2017), et en ce qui concerne une décision sur la désertification et la sécheresse en tant que facteur de migration, adoptée par la treizième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (décision 28/COP.13 du 15 septembre 2017). Elle a été à l'avant-garde des efforts visant à introduire la migration environnementale dans les principaux processus décisionnels internationaux, en particulier ceux concernant les océans, l'eau, la nourriture, les zones urbaines, la réduction des risques de catastrophe et le développement, ainsi qu'au sein du Conseil économique et social. Par ailleurs, l'OIM a contribué par un soutien technique concernant la multithématique migration, environnement et changement climatique au processus devant déboucher sur un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

### Réintégration

159. La fourniture d'une aide à la réintégration aux migrants retournant dans leur pays d'origine est un élément essentiel de l'approche suivie par l'Organisation en matière de retour volontaire assisté. Cette forme d'assistance permet d'améliorer le bien-être socioéconomique des migrants de retour et leur inclusion dans la communauté. En 2017, 93 bureaux ont mis en œuvre des activités de réintégration, essentiellement dans le cadre de dispositifs d'aide au retour volontaire et à la réintégration.

160. En outre, 17 bureaux ont fourni une aide après l'arrivée et à la réintégration à des migrants retournant au pays sous les auspices d'acteurs autres que l'OIM (retour volontaire ou forcé), ou par leurs propres moyens.

161. L'aide à la réintégration fournie par les bureaux de l'OIM a, pour l'essentiel, revêtu la forme d'un soutien financier et en nature, accompagné le cas échéant d'une orientation et de conseils. A l'échelle mondiale, environ 56 000 migrants de retour ont reçu une aide en espèces, et plus de 47 500 une aide en nature individualisée (par exemple dans les domaines suivants : éducation, santé, logement, création de microentreprises, formation professionnelle, placement dans l'emploi et services juridiques). En outre, plus de 2 300 ont bénéficié d'une aide collective à la réintégration. Etant donné la complexité de la réintégration, l'OIM promeut une approche intégrée qui vise à répondre d'une manière mutuellement avantageuse aux besoins des communautés et à ceux de chacun des migrants de retour.

162. Un certain nombre de projets collectifs ou à base communautaire ont été mis en œuvre en 2017. Rien qu'en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, un appui a été apporté à 108 initiatives communautaires visant à améliorer les conditions de retour et de réintégration dans la communauté ainsi qu'à relever les défis et à saisir les chances qui se présentent pour la communauté. Ces projets ont, le plus souvent, été mis en œuvre dans le contexte de retours volontaires au départ de centres de transit situés au Niger vers les pays voisins. Au total, 14 bureaux ont participé à des activités de réintégration ciblant des communautés de retour.

163. On peut considérer que la réintégration est durable lorsque les personnes de retour ont atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale dans leur communauté, et de bien-être psychosocial qui leur permet de faire face aux facteurs de ré-émigration. Une réintégration durable permet aux migrants de retour de prendre de futures décisions en matière de migration par



choix et non par nécessité. En 2017, l'OIM a élaboré un ensemble d'indicateurs, expérimentés sur le terrain, qui concernent les aspects économiques, sociaux et psychosociaux de la réintégration, ainsi qu'un système de notation destiné à mesurer les résultats obtenus après le retour et à mieux comprendre les progrès accomplis par le migrant sous l'angle de la durabilité. Ces outils permettront à l'OIM et à d'autres praticiens de comparer les tendances en matière de réintégration des migrants de retour entre différents pays et, à terme, d'améliorer l'efficacité des programmes.

164. Pour s'attaquer aux facteurs structurels à l'œuvre et favoriser un environnement propice à la réintégration des migrants, il est aussi important d'unir les efforts et d'associer toutes sortes d'acteurs – gouvernementaux et non gouvernementaux, publics et privés, locaux et internationaux – ayant différents mandats et domaines de compétence. En 2017, 21 responsables de communautés, 519 fonctionnaires gouvernementaux locaux ou nationaux, 26 représentants de médias, 10 partenaires du secteur privé et 159 fournisseurs de services en matière de réintégration (OSC ou ONG) ont bénéficié d'une formation à la réintégration de l'OIM. A Chypre, par exemple, l'Organisation a facilité une session de formation à l'intention de diverses parties prenantes, qui portait sur la fourniture d'une telle aide aux migrants ayant des besoins sanitaires particuliers. Cette formation a appelé l'attention sur les besoins particuliers de ces migrants de retour et sur les réponses programmatiques requises.

## **OBJECTIF 2 : ASPECTS D'UNE CRISE RELATIFS A LA MOBILITE**

### **Approche globale des crises suivie par l'OIM**

165. En 2017, les programmes de l'OIM afférents à une crise ont touché plus de 28,9 millions de personnes.

166. Le COCM définit l'approche globale suivie par l'OIM en matière d'interventions avant, pendant et après une crise. Trente-six bureaux ont indiqué avoir élaboré ou mis à jour une stratégie d'intervention en cas de crise en s'aidant du COCM en 2017. Des partenaires et des parties prenantes ont participé à des sessions de planification dans plusieurs endroits, notamment au Soudan du Sud et en Turquie, au cours desquelles ils ont été initiés à l'approche du COCM et aux cadres connexes, tels que le Cadre de règlement progressif des situations de déplacement, ainsi qu'à la politique humanitaire. L'OIM a également lancé un cours en ligne sur le COCM, qui a été suivi par 167 membres du personnel.

167. Les orientations, les formations et l'élaboration d'outils revêtent une importance fondamentale pour renforcer et préserver l'efficacité opérationnelle de l'OIM dans tous ses domaines d'action prioritaires. Eu égard à la place importante qu'occupent les déplacements internes dans ses programmes afférents à une crise, l'Organisation a lancé son Cadre de réponse aux déplacements internes.

168. La formation annuelle introductive aux interventions d'urgence, conçue pour renforcer les capacités permettant à l'Organisation de répondre avec efficacité aux situations de crise compte tenu des Principes relatifs à l'action humanitaire, a été organisée en Afrique du Sud à l'intention de 26 membres du personnel de l'OIM et partenaires de réserve. Cette formation permet d'élargir la réserve de personnel qualifié susceptible d'être déployé en cas d'urgence ; elle fait désormais partie intégrante des activités de renforcement des capacités institutionnelles. Grâce à elle, 57 membres du personnel et trois partenaires de réserve ont pu être déployés ces trois dernières années. En outre, s'appuyant sur deux années d'activités de renforcement des capacités visant à améliorer l'aide apportée aux migrants dans les pays en crise, l'OIM a élaboré une note d'orientation à l'intention de ses bureaux de pays afin d'appuyer leurs activités de renforcement des capacités, de préparation et de coordination.

169. Pour renforcer sa capacité organisationnelle et sa préparation, l'OIM a élaboré des orientations internes, et a adopté un modèle de procédures opérationnelles permanentes concernant les interventions en espèces qui couvre plusieurs domaines, notamment les rapatriements de fonds, les réparations, l'aide d'urgence, l'aide au retour volontaire et sûr, la réinstallation et le relèvement précoce. Elle a, en outre, élaboré et expérimenté des outils de formation à l'appui d'une collaboration plus étroite entre les équipes CCCM et celles s'occupant de la santé mentale et du soutien psychosocial. Une formation de base à la protection humanitaire a été conçue à l'intention de tous les spécialistes de la protection de l'OIM fraîchement recrutés. A la fin de l'année, l'OIM employait 71 spécialistes et points focaux de la protection, qui travaillaient main dans la main avec tous les autres personnels clés chargés des interventions et du redressement. En outre, elle a élaboré et dispensé une formation pilote devant permettre au personnel d'être mieux à même de savoir quand, où et comment mettre en œuvre des programmes de transition et de redressement dans un contexte fragile ou de crise.

170. De plus en plus reconnue comme une organisation à la pointe des efforts visant à prévenir la violence sexiste dans le cadre de ses interventions, l'OIM a continué d'élaborer des orientations et des outils innovants, opérationnels et modulables en fonction du contexte. En 2017, des initiatives conduites à l'échelle opérationnelle ont permis aux partenaires et au personnel chargés de la coordination et de la gestion des camps, des abris et de la MSD de mettre en œuvre et d'adapter des outils sur le terrain, et de renforcer leur collaboration avec des groupes de travail sur place chargés de la lutte contre la violence sexiste, ainsi qu'avec des institutions spécialisées. Ces efforts ont eu un impact sur les interventions à l'échelle des groupes sectoriels et sont considérés comme comptant parmi les initiatives les plus dynamiques du secteur humanitaire. Au total, 20 pays ont bénéficié d'un appui technique visant à intégrer la prévention et l'atténuation des risques de violence sexiste dans les opérations d'urgence – notamment sous la forme d'un déploiement de conseillers en matière d'intervention rapide dans 15 crises humanitaires. Par ailleurs, plus de 500 membres du personnel et partenaires ont été formés aux aspects relatifs à la prise en compte systématique de la violence sexiste.

171. La lutte contre la traite d'êtres humains dans les situations de crise humanitaire a continué d'enregistrer des progrès en 2017, notamment grâce à l'intégration d'activités visant à identifier et à aider les victimes de la traite, qui comptent parmi les principales populations touchées par une crise, et à mettre en place des mesures d'atténuation destinées à empêcher l'émergence de la traite dans les situations de crise. Parallèlement, l'OIM codirige l'Equipe spéciale chargée de la lutte contre la traite d'êtres humains dans le cadre de l'action humanitaire, établie en mai 2017 au sein du Groupe mondial de la protection afin d'élaborer une position, des orientations et des pratiques communes relatives aux interventions de lutte contre la traite dans le cadre de l'approche sectorielle de l'aide humanitaire.

### **Préparation en cas de crise**

172. Le rapport interne sur la surveillance de la préparation aux situations d'urgence a été institué pour permettre à l'Organisation d'être mieux à même d'anticiper les aléas probables et imminents, d'agir sans délai et d'y riposter avec efficacité. Ce document, qui est établi deux fois par an conformément au rapport du IASC « Early Warning, Early Action and Readiness Report », permet à l'OIM de contribuer avec plus d'efficacité aux mesures de préparation interinstitutions.

173. Dans le cadre de ses activités de préparation, l'OIM a dispensé à des gouvernements et à des partenaires humanitaires des formations sur la coordination et la gestion des camps, la MSD, les abris, l'initiative MICIC, la santé, la protection et la prise en compte systématique de la violence sexiste. Des activités de renforcement des capacités CCCM ont été menées à l'échelle nationale et infranationale dans 28 pays, au profit d'administrateurs de camp, d'autres agents d'appui sur place et de personnels administratifs et stratégiques. L'OIM a continué de former des autorités nationales là où elle intervient en qualité de principal acteur responsable de la coordination et de la gestion des camps, notamment dans les situations d'urgence de grande ampleur au Bangladesh, au Nigéria et au Soudan du Sud.

174. L'OIM a aidé neuf pays à renforcer leur préparation en cas de catastrophes de grande ampleur et de situations de déplacement, en assurant des ateliers sur la planification en cas d'urgence et la préparation organisée. Au Népal, elle a ainsi mené des activités de simulation à l'intention de premiers intervenants. En outre, des activités de renforcement des capacités MICIC ont été organisées à l'intention d'un public national et régional dans plus de 30 endroits, bénéficiant à 851 représentants d'institutions nationales de gestion des situations d'urgence, de services consulaires, d'organisations internationales et d'OSC. Des manifestations particulières ont été organisées dans le cadre de processus régionaux, dont le Processus de Puebla, le Processus de Colombo, le Forum panafricain sur la migration, la CEDEAO et le Comité permanent interorganisations régional qui couvre l'Afrique australe.

### Réponses aux crises

175. En 2017, l'OIM a fourni une aide humanitaire dans plus de 79 pays. Elle est intervenue dans sept situations d'urgence de niveau 3 décrétées en interne, qui englobaient celles décrétées à l'échelle du système en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen, ainsi que les opérations de l'Organisation au Soudan du Sud et au Nigéria. De nouvelles situations d'urgence de niveau 3 ont été décrétées pour les opérations de secours menées par l'OIM en Libye et au Bangladesh. Le niveau 3 a été désactivé au second semestre pour le Soudan du Sud. Pour garantir des interventions rapides et efficaces, l'OIM a déployé 29 spécialistes de l'intervention rapide du Siège pour qu'ils apportent un appui en renfort dans les domaines de la coordination et de la gestion des camps, des abris, de la MSD, et de la violence sexiste et à des opérations d'urgence dans 33 endroits, ainsi que 35 spécialistes chargés de mener des activités de renforcement des capacités dans 41 endroits. Des spécialistes de l'intervention rapide ont été déployés en l'espace de quelques jours dans près de 80 % des 13 nouvelles crises auxquelles l'OIM a répondu, à l'appui de la première phase de l'intervention. Le fichier des interventions d'urgence de l'OIM facilite la fourniture rapide d'une assistance technique à court terme destinée à améliorer les interventions d'urgence. En 2017, il a permis de déployer du personnel technique essentiel dans 23 pays. Une plateforme visant à accroître l'efficacité de ce fichier a été conçue et sera lancée en 2018.

176. En ce qui concerne le rôle clé qu'elle joue dans la coordination interinstitutions de l'aide humanitaire, l'OIM a participé à 71 groupes sectoriels officiellement activés, groupes sectoriels de la coordination ou groupes de travail dans 37 pays touchés par une crise, assumant parfois des fonctions de chef de file dans plusieurs secteurs (au Bangladesh, en Colombie, au Soudan du Sud et en Turquie), et a participé à 34 des 40 appels humanitaires interinstitutions. L'Organisation a dirigé ou codirigé 23 plateformes de coordination CCCM (y compris les groupes sectoriels CCCM nouvellement activés au Pérou en réponse aux inondations, et en Somalie en raison de la sécheresse), 25 mécanismes de coordination des abris et des articles non alimentaires (notamment au Bangladesh, en Ethiopie, au Nigéria, au Pakistan et au Soudan du Sud), et 23 plateformes de coordination interinstitutions ou autre.

177. Dans le cadre des activités de coordination et de gestion des camps de l'OIM, du personnel de l'Organisation s'occupait spécifiquement de la coordination (61 % des cas), de la gestion de l'information (61 % des cas), et de ces deux domaines (35 % des cas). En sa qualité de co-chef de file du groupe sectoriel CCCM, elle a engagé, à l'échelle mondiale, des discussions sur les approches mobiles et à base locale, sur l'utilisation d'argent liquide dans les camps et les lieux assimilables à des camps, sur les normes de gestion des camps, sur la participation des femmes et l'ancrage local – autant de questions qui, pour un grand nombre, seront vraisemblablement prioritaires en 2018. L'OIM a joué un rôle déterminant dans le groupe sectoriel des abris ; elle est en effet membre du groupe stratégique consultatif et dirige le Groupe de travail sur la prévention de la violence sexiste dans les programmes d'abris, ainsi que le Groupe de travail sur les projets d'abris. En outre, elle est devenue membre du Groupe sectoriel WASH en 2017 et a continué de diriger l'initiative interinstitutions Global Solar and Water Initiative, qui vise à promouvoir l'utilisation de solutions fondées sur l'énergie solaire dans des projets d'approvisionnement en eau en cas d'urgence.

178. L'OIM a mis en œuvre des activités CCCM, qui couvrent les interventions en cas d'urgence, le renforcement des capacités, la préparation aux catastrophes ou la planification en cas d'urgence, dans 45 pays. Elle a veillé à l'entretien des camps dans 236 sites, afin d'y préserver un niveau de vie adéquat. A la fin de l'année, ses activités de coordination et de gestion des camps avaient bénéficié à 2 millions de personnes résidant dans plus de 760 camps ou lieux assimilables à des camps dans 16 pays.

179. En 2017, les activités de l'OIM dans le domaine des abris et des articles non alimentaires ont bénéficié à plus de 4,2 millions de personnes dans 49 pays, parmi lesquelles 3,4 millions se trouvaient dans un endroit où un groupe sectoriel des abris/articles non alimentaires avait été officiellement activé. Ce dernier chiffre représente près du tiers du nombre total de personnes ayant bénéficié d'une aide par l'intermédiaire de groupes sectoriels des abris/articles non alimentaires officiellement activés à l'échelle mondiale. Environ 70 % de l'aide apportée par l'OIM en la matière a bénéficié aux populations touchées par l'ouragan Matthew (Haïti), par la crise des réfugiés rohingya (Bangladesh) et par les crises prolongées en Iraq, au Nigéria, au Soudan du Sud et en République arabe syrienne. Bien que les modalités de l'aide varient selon le contexte, l'immense majorité des bénéficiaires (94 %) ont reçu des articles non alimentaires à usage ménager ou afférents aux abris.

180. Les programmes WASH de l'Organisation ont bénéficié à 3,9 millions de personnes dans 28 pays, principalement en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen, où a été apportée 63 % de l'aide de l'OIM dans ce domaine. Grâce à ces programmes, 2,5 millions de personnes ont reçu de l'eau potable, 406 000 personnes ont eu accès à des latrines sûres, 1 million de personnes ont bénéficié d'autres activités en matière d'assainissement, et 1,4 million de personnes ont été visées par des activités de promotion d'une hygiène sûre.

181. Dans le cadre de ses interventions en réponse à une crise, qui englobent les réponses humanitaires ainsi que les activités de transition et de stabilisation, l'OIM a mené des interventions en espèces dans 17 pays, au profit de 414 000 personnes, soit 27 % de plus qu'en 2016. Sous l'angle du nombre total de bénéficiaires, les programmes les plus importants ont été mis en œuvre au Soudan du Sud (bons pour la rénovation d'abris), en Afghanistan (dons inconditionnels en espèces destinés à couvrir les besoins élémentaires et le transport des migrants de retour) et en Ukraine (dons inconditionnels en espèces destinés à couvrir les besoins élémentaires des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays).

182. En 2017, la Matrice de suivi des résultats, qui recueille, analyse et diffuse des données sur la mobilité des populations, était active dans 54 pays, et a été mise en service dans 15 autres. En suivant les déplacements de plus de 30 millions de personnes (personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, migrants de retour, migrants) en 2017, la MSD a permis de concevoir des mesures efficaces et fondées sur des données. Au cours de l'année, 55 % des activités de collecte de données de la MSD ont pris en compte des indicateurs de protection, y compris en ce qui concerne la violence sexiste et la protection de l'enfance. Le lancement du nouveau [site Web mondial de la MSD](#) vise à améliorer l'accessibilité des données relatives aux déplacements internes dans le monde grâce à une plateforme interactive. Le renforcement de la collaboration avec la [plateforme d'échange de données humanitaires](#) (Humanitarian Data Exchange platform) de l'OCHA a permis d'accroître l'interopérabilité et la disponibilité des données de la MSD. En 2017, des données concernant 30 % des pays dans lesquels des activités de la MSD sont en cours ont été publiées sur cette plateforme afin d'éclairer les interventions des partenaires sectoriels. En outre, l'OIM a lancé une nouvelle initiative visant à analyser les données de la MSD afin de contribuer à la base d'éléments factuels qui sous-tendent les programmes de transition et de redressement.

183. La MSD a été perfectionnée de manière à recueillir des données de référence fiables sur la traite d'êtres humains, sur l'exploitation et les violences à l'encontre des migrants et sur leur

vulnérabilité dans les situations de crise, de déplacement et de flux migratoires massifs. Par exemple, les activités de surveillance des flux menées par l'OIM le long des routes migratoires de la Méditerranée centrale et orientale ont permis de recueillir des données d'enquête sur plus de 26 000 migrants. Ces données uniques en leur genre peuvent orienter les mesures de lutte contre la traite. L'OIM est la première organisation à entreprendre ce type d'activités à cette échelle. En 2017, elle s'est appuyée sur ces données pour réaliser conjointement avec l'UNICEF une publication sur l'expérience des enfants et des jeunes qui migrent le long des routes migratoires de la Méditerranée, intitulée *Un voyage épouvantable*, ainsi qu'une étude sur les facteurs de vulnérabilité des migrants, intitulée, *Migrant Vulnerability to Human Trafficking and Exploitation : Evidence from the Central and Eastern Mediterranean Migration Routes*.

184. En accord avec son attachement au caractère central de la protection, l'OIM a mené des activités de protection dans le cadre d'interventions en réponse à une crise dans 41 pays, essentiellement en apportant un soutien aux ministères d'exécution et aux autorités étatiques compétents. Dans 34 pays, des migrants, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des membres de communautés touchées par une crise ont bénéficié d'une assistance directe en matière de protection dans les domaines suivants : santé mentale et soutien psychosocial ; prévention et lutte contre la maltraitance, l'abandon moral et l'exploitation des enfants (et plus particulièrement des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille) ; prévention, atténuation et réponse à la violence sexuelle ; et évacuations humanitaires. L'OIM a renforcé les capacités de protection de diverses parties prenantes dans 33 pays, et a assuré des fonctions de coordination dans 25 pays.

185. En 2017, le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires a permis de répondre sans délai aux besoins humanitaires en Somalie, ainsi qu'au Bangladesh après l'afflux massif de réfugiés rohingya à Cox's Bazar. Dans 46 % des nouvelles crises, des fonds ont été dégagés en interne, permettant à l'OIM d'intervenir avec rapidité et flexibilité en attendant que des ressources soient mobilisées.

186. Le nombre de bureaux de l'OIM apportant un soutien sanitaire en temps de crise a doublé en 2017 par rapport à 2016, passant de 19 à 39. Un tel soutien revêt une importance fondamentale dans les situations humanitaires et continue d'occuper une place centrale et toujours plus grande dans tous les programmes d'urgence de l'OIM. Parmi les bureaux qui ont apporté un soutien sanitaire, 70 % ont fourni des services de santé directs, y compris des services de diagnostic. En Iraq, par exemple, l'OIM a, en partenariat avec le Croissant-Rouge du Qatar, géré l'hôpital de campagne Hamam al-Alil dans le cadre de la réponse à la crise de Mossoul.

187. L'Organisation continue d'attacher une grande importance au renforcement de ses capacités internes et de celles de ses partenaires et Etats Membres en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence sanitaire publique. En 2017, 10 bureaux de l'OIM (soit 20 % de plus que l'année précédente) ont mis en œuvre des projets visant à prévenir, détecter et répondre aux risques sanitaires dans le contexte de la migration et de la mobilité humaine (par exemple, au Bangladesh, en République démocratique du Congo, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Maroc, en Somalie, au Soudan du Sud, au Soudan et au Yémen), y compris les flambées de maladie. Au Bangladesh, l'OIM a ouvert trois centres de traitement de la diphtérie, qui ont trié plus de 5 300 cas suspectés et en ont géré plus de 650. L'Organisation a également participé à un exercice de simulation à l'échelle du système organisé par le IASC, qui concernait les procédures d'activation du niveau 3 en cas de maladies infectieuses.

188. L'OIM a, en outre, fourni des services additionnels par l'intermédiaire d'équipes mobiles d'intervention rapide (en Iraq et au Soudan du Sud), assuré des services essentiels d'orientation d'urgence vers des installations de soins de santé secondaires (au Bangladesh, en Indonésie, en Iraq, en Libye, au Myanmar et en Turquie), et consolidé le système de santé, notamment en renforçant les capacités du personnel de santé (au Bangladesh, au Myanmar et en Somalie). Conformément à

l'engagement pris à l'échelle mondiale par les organismes humanitaires de protéger les droits et la sécurité des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans le cadre des programmes de secours et de redressement, l'Organisation a, en 2017, respecté son engagement d'augmenter de 10 % le nombre de projets de migration et santé qui comprennent des activités en matière de santé sexuelle et reproductive.

189. En outre, l'OIM a fourni des services d'urgence et à base communautaire en matière de santé mentale et de soutien psychosocial à des populations déplacées et d'accueil au Bangladesh, en Iraq, au Liban, au Nigéria et au Soudan du Sud, et a mené des activités de renforcement des capacités en la matière à l'intention de professionnels locaux en divers endroits.

### **Transition, redressement et stabilisation**

190. Les incidences des aléas naturels et des crises provoquées par un conflit continuent de s'amplifier et de se complexifier, et de nombreuses crises sont récurrentes ou prolongées. Les programmes de transition et de redressement de l'OIM portent sur la prévention des déplacements dans des situations précaires et sur la recherche de solutions, grâce à la stabilisation communautaire, à des solutions durables, et à des initiatives de transition et de consolidation de la paix, et de réduction des risques de catastrophe. En 2017, l'Organisation a lancé une formation sur les programmes de transition et de redressement dans les situations précaires et de crise. Son portefeuille de programmes dans ce domaine va dans le sens des engagements qu'elle a pris au titre du Grand compromis, en particulier celui d'aider à définir et à communiquer l'action qu'elle mène dans tous les domaines du couple action humanitaire-aide au développement.

191. Les activités de stabilisation communautaire de l'OIM ont, dans plus de 30 pays, continué de jouer un rôle clé en vue de s'attaquer aux facteurs de déplacement et de créer les conditions propices au rétablissement d'une vie sociale, économique et politique normale dans des communautés fragiles et touchées par une crise. Une forte mobilisation communautaire contribue à la cohésion sociale, et pose ainsi les fondements d'un développement et d'une stabilité à long terme dans divers contextes. Le nombre de programmes menés dans ce domaine a augmenté en Iraq, en Libye, au Niger, aux Philippines et au Yémen.

192. Le portefeuille de projets de consolidation de la paix de l'OIM est destiné à prévenir et à résoudre les conflits, à s'attaquer aux facteurs de déplacement et à appuyer une paix et une réintégration durables. En 2017, l'OIM a continué d'apporter son concours aux processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, y compris la réintégration d'ex-combattants en Colombie, en Somalie et dans les pays du bassin du lac Tchad. En outre, elle a étendu ses projets de consolidation de la paix pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et pour gérer les déclencheurs et les dynamiques de conflit dans 14 pays. L'Organisation a également fourni une assistance électorale et a appuyé des missions d'observation électorale en Algérie, au Ghana, en Haïti, au Honduras, au Kenya, au Libéria, au Népal, en Sierra Leone et en Somalie.

193. Les activités de l'Organisation destinées à prévenir l'extrémisme violent ont, elles aussi, augmenté durant l'année. Huit pays ont ainsi mené des activités visant à réduire les facteurs sous-jacents et les motivations de l'extrémisme violent, ainsi que les vulnérabilités à ce phénomène qui risquent de se manifester dans des contextes de marginalisation et les situations caractérisées par l'absence de perspectives et d'autres sujets de mécontentement. Ces programmes sont fondés sur des travaux de recherche adaptés et contextualisés auxquels participent activement des populations vulnérables (par exemple, les jeunes en Bosnie-Herzégovine, au Mali et en Mauritanie) grâce à une approche axée sur la communauté.

194. En mai, l'OIM a lancé son [Plan de travail stratégique 2017-2020 sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience](#), qui définit un cadre destiné à aider les Etats Membres qui mettent en



œuvre le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. Ce plan de travail vise à promouvoir dans l'ensemble de l'Organisation une approche unifiée de la réduction des risques de catastrophe, en veillant à la cohérence des efforts stratégiques de communication et de mobilisation de ressources de l'OIM. En 2017, des activités de réduction des risques de catastrophe ont été menées dans 17 pays du monde exposés aux catastrophes, y compris l'Afghanistan, Haïti, le Myanmar, les Etats fédérés de Micronésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Philippines. En 2017, les programmes de l'OIM ont permis de mettre en place des solutions durables à la faveur d'une réintégration durable, d'une intégration locale et de réimplantations dans plus de 26 pays, de collaborer avec des partenaires à une base de données factuelles au moyen de sondages d'opinion et d'évaluations communautaires, et de s'atteler à des questions telles que la protection, les moyens de subsistance et le logement, ainsi qu'à des difficultés en matière d'accès aux services élémentaires et de gouvernance locale. A l'appui des mesures engagées par des gouvernements pour résoudre la question des déplacements, l'OIM a mené des activités de renforcement des capacités, y compris en matière d'élaboration des politiques, dans trois pays.

### **Biens fonciers et immobiliers et réparations**

195. Tout au long de 2017, l'OIM a fourni une expertise technique, une assistance et un renforcement des capacités dans le domaine des biens fonciers et immobiliers et les réparations, collaborant étroitement avec des entités publiques, la société civile et des communautés en Bosnie-Herzégovine, en Colombie, en Iraq et au Népal. A Sri Lanka, elle a offert au Gouvernement des conseils d'expert et une assistance technique à l'appui des engagements en matière de justice transitionnelle énoncés dans la résolution 30/1 du 1<sup>er</sup> octobre 2015 du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. L'Organisation a, par ailleurs, présenté des analyses et des recommandations à la Cour pénale internationale au sujet de violations des droits de l'homme perpétrées en République centrafricaine en 2002 et 2003.

### **Réinstallation et réimplantation**

196. Mettre à l'abri les migrants et les réfugiés en danger est l'une des missions essentielles de l'Organisation. En 2017, les programmes ont principalement porté sur la réinstallation de réfugiés, la réimplantation en Europe et le retour volontaire pour raisons humanitaires depuis la Libye. Considérés ensemble, ces efforts sont un outil de protection internationale efficace, tout en apportant une solution durable à ceux qui se trouvent dans les situations les plus vulnérables.

197. Durant l'année, l'OIM a aidé 42 Etats à organiser la réinstallation et l'admission pour des motifs humanitaires de 137 839 réfugiés et autres personnes vulnérables, menant des opérations d'envergure depuis l'Ethiopie, la Jordanie, le Kenya, le Liban, le Népal et la Turquie. Le mécanisme conjoint d'appui aux pays de réinstallation émergents, géré conjointement avec le HCR, a permis de lancer ou de consolider des activités de réinstallation en Amérique du Sud. Sur les 137 839 bénéficiaires précités, 23 224 personnes nécessitant une protection internationale ont été réinstallées dans 24 pays européens, dont 8 794 au départ de l'Italie et 14 430 au départ de la Grèce.

198. La cellule d'évacuation humanitaire a permis à 2 873 migrants d'être évacués du Yémen par voie aérienne ou maritime vers huit destinations, et à 19 370 migrants en situation de vulnérabilité (dont 80 % d'hommes et 20 % de femmes) d'être évacués de la Libye vers 27 pays d'origine.

199. S'appuyant sur son savoir-faire dans le domaine de la réinstallation, de la transition, du relèvement, de la mobilité de main-d'œuvre et de la gestion des frontières, l'OIM a également étudié les possibilités de développer des voies d'admission complémentaires (par exemple, le regroupement familial) et de permettre aux populations déplacées d'emprunter des voies de migration dans la perspective de solutions durables.



## Aide aux migrants en détresse

200. En sus de l'aide au retour volontaire et à la réintégration, l'OIM a porté assistance, en 2017, à 197 personnes en détresse (de 45 nationalités différentes) au titre de son mécanisme d'assistance humanitaire aux migrants en détresse. Ce mécanisme propose une aide au retour aux migrants en situation de vulnérabilité qui n'ont accès à aucune autre forme d'aide. Il permet à l'OIM d'agir rapidement pour aider des migrants en détresse à retourner dans leur pays de leur plein gré, en sécurité et dans la dignité.

## OBJECTIF 3 : DES MIGRATIONS SURES, ORDONNEES ET DIGNES

201. L'OIM s'efforce de contribuer à des migrations sûres, ordonnées et dignes en atténuant les risques qui découlent des mouvements de personnes et en promouvant des voies de migration et de mobilité ordonnées. Cette orientation stratégique l'amène à mettre en place des mesures sanitaires transfrontalières efficaces, à promouvoir des voies de migration sûres et régulières, à aider les Etats à gérer leurs frontières de manière globale, à fournir une aide au retour volontaire et à renforcer les stratégies de santé publique visant à prévenir la propagation de maladies et à protéger la santé des migrants et de la société.

### Migrations sûres et régulières et facilitation des visas

202. Les activités de l'OIM en matière de facilitation de la migration visent à développer les voies de migration régulières par un renforcement des procédures de traitement des visas, et à offrir des solutions de rechange face à la tendance croissante à l'externalisation des tâches de gestion des migrations à des entités à but lucratif. En 2017, 202 786 bénéficiaires ont reçu une aide dans le cadre de solutions opérationnelles proposées à l'appui de demandes de visa permanent ou temporaire. En outre, 13 359 bénéficiaires ont reçu une assistance pour des demandes de visa humanitaire.

203. En ce qui concerne les visas de regroupement familial, une assistance a été apportée à distance et sur place à 204 338 bénéficiaires<sup>2</sup> au titre du Programme d'aide aux familles. Comme pour toutes les interventions afférentes à la facilitation de la migration, ce programme intègre des considérations relatives aux sexes et à la protection puisque 81 % des bénéficiaires sont des femmes qui ont chacune deux jeunes enfants en moyenne.

### Nombre de bénéficiaires d'une aide de l'OIM en matière de visa



<sup>2</sup> Ici, le nombre de « bénéficiaires » s'entend du nombre de fois où une forme d'aide particulière a été apportée, et non le nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide. Par exemple, lorsqu'une même personne reçoit une assistance en ligne, par téléphone et dans une structure de l'OIM, elle sera comptabilisée trois fois.

204. Les installations de l'OIM ont été équipées de rampes pour fauteuils roulants, d'ascenseurs et de toilettes spéciales à l'intention des migrants qui ont des besoins particuliers. Les 61 sites où l'OIM facilite les demandes de visa peuvent tous accueillir des bénéficiaires à mobilité réduite. Les centres qui relèvent du Programme d'aide aux familles sont également équipés d'une garderie et d'installations adaptées aux enfants.

205. Des éléments relatifs aux vulnérabilités et aux sexes spécifiques sont intégrés dans les programmes relevant de cette thématique. En République-Unie de Tanzanie, par exemple, le bureau de l'OIM a rédigé des notes d'information et conçu des visuels pour les migrants malvoyants. Au Rwanda, des femmes enceintes ont eu la possibilité de contacter une infirmière 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Au Honduras, les enfants sont accompagnés par une escorte pendant l'entretien et le voyage et bénéficient d'une procédure accélérée pour obtenir leurs documents.

### Retour volontaire assisté<sup>3</sup>

206. L'OIM considère que le retour volontaire assisté permet, dans le respect de la dignité humaine, de venir en aide aux migrants qui ne souhaitent ou ne peuvent pas rester dans un pays d'accueil ou de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine. Il s'agit là d'une activité essentielle menée par l'Organisation dans l'intérêt des migrants et des Etats Membres du monde entier.

207. En 2017, l'OIM a apporté une aide en matière de retour volontaire assisté à 72 176 migrants (dont 68 % d'hommes et 32 % de femmes) au départ de 124 pays d'accueil ou de transit vers 163 pays ou territoires d'origine, ce qui représente un recul de 27 % par rapport à 2016, dû principalement à un volume moindre de retours depuis l'Espace économique européen et la Suisse – même si les retours volontaires assistés par l'OIM au départ de cette région comptent encore pour 70 % des projets. Cette baisse peut s'expliquer par un faisceau de facteurs structurels et contextuels qui varient d'un pays à l'autre (par exemple, un nombre moindre d'arrivées de migrants et de demandeurs d'asile conjugué à une réforme des politiques nationales de migration et d'asile, y compris la tendance à privilégier les retours forcés ou à durcir les conditions d'admissibilité au retour volontaire assisté).

208. Les chiffres pour 2017 confirment une récente tendance de retours volontaires intrarégionaux. Sur l'ensemble des retours volontaires assistés facilités par l'OIM, 20 % étaient intra-africains et se déroulaient, pour l'essentiel, entre des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest (50 %) et des pays d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique (24 %)<sup>4</sup>. Les retours volontaires assistés au départ du Niger à destination de pays d'Afrique centrale et de l'Ouest ont représenté à eux seuls 45 % de tous les retours intra-africains.

209. L'Organisation a porté une attention spéciale aux migrants en situation de vulnérabilité, tels que les enfants migrants non accompagnés, les mères célibataires, les migrants souffrant de problèmes de santé, les victimes de la traite et les migrants en détresse. En 2017, plus de 4,5 % des bénéficiaires d'un retour volontaire assisté étaient des migrants en situation de vulnérabilité.

210. Les partenariats opérationnels, y compris dans le cadre de systèmes globaux d'orientation et de mesures de renforcement des capacités, permettent de mettre à profit des mandats et des compétences spécialisées et, ce faisant, d'éviter des chevauchements d'activités et de renforcer la portée et la qualité des dispositifs de retour volontaire assisté, en particulier lors de la phase précédant le départ et en ce qui concerne la fourniture de conseils et d'informations aux candidats au retour

---

<sup>3</sup> Les chiffres fournis dans cette section se rapportent aux activités de retour volontaire assisté menées par l'OIM.

<sup>4</sup> Ces chiffres ne comprennent pas les retours volontaires pour raisons humanitaires assurés par l'OIM au départ de la Libye en 2017.

potentiels. En 2017, 40 bureaux ont noué des partenariats officiels à des fins de retour volontaire assisté avec des acteurs gouvernementaux, des OSC, des organisations internationales et le secteur privé. Ces partenariats ont notamment pris la forme de mécanismes d'orientation réciproque entre l'OIM et le HCR dans des contextes nécessitant d'articuler la protection des réfugiés et d'autres formes de protection internationale et de fournir une aide à ceux qui ne bénéficient pas d'une protection internationale. En Grèce, par exemple, tous les demandeurs de protection ont pu accéder à des informations sur leurs droits en matière d'asile grâce aux orientations vers le HCR.

211. Les initiatives structurelles revêtent une grande importance pour les programmes de retour volontaire assisté. Le dialogue institutionnel permet de réunir des parties en vue de trouver des solutions à des questions d'intérêt commun dans le domaine du retour (et de la réintégration – voir l'Objectif 1, section « Réintégration »). En 2017, 35 bureaux ont facilité le dialogue ou le renforcement des capacités en matière de gestion du retour aux niveaux local, régional et international, principalement dans le but d'adopter des lignes directrices relatives au retour et à la réintégration.

#### Aide au retour volontaire et à la réintégration : chiffres clés

Dix premiers pays d'accueil	Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide		Dix premiers pays de retour	Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide	
	2017	2016		2017	2016
Allemagne	29 522	54 006	Albanie	7 256	17 976
Niger	6 467	4 788	Iraq	7 096	12 776
Grèce	5 655	6 153	Ethiopie	4 445	5 675
Belgique	3 670	4 117	Afghanistan	4 158	7 102
Autriche	3 546	4 812	Serbie	3 343	6 978
Djibouti	2 829	1 803	Ukraine	3 227	3 438
Turquie	2 321	1 196	ex-République yougoslave de Macédoine	3 167	4 986
Yémen	1 942	2 594	Pakistan	2 999	1 278
Maroc	1 733	1 259	Fédération de Russie	2 469	2 058
Pays-Bas	1 532	4 635	Géorgie	2 270	1 703

#### Evaluation sanitaire et assistance sanitaire durant le voyage

212. De nombreux pays demandent à l'OIM de réaliser des évaluations sanitaires et de fournir aux réfugiés et aux migrants une assistance sanitaire durant le voyage avant la réinstallation ou le départ. Les évaluations sanitaires présentent de nombreux avantages, notamment le dépistage précoce et le traitement de maladies affectant la santé individuelle et publique, des voyages plus sûrs, ainsi que la prévention de problèmes sanitaires durant le voyage ou à l'arrivée dans les communautés d'accueil.

213. Grâce à ses services d'évaluation sanitaire avant le départ, l'OIM offre la garantie que les migrants voyageant sous ses auspices sont aptes au voyage et reçoivent l'assistance sanitaire nécessaire durant le voyage. En 2016, elle a réalisé près de 345 000 évaluations sanitaires précédant le départ dans plus de 80 pays dans le monde à l'intention de réfugiés en attente de réinstallation et de migrants ayant demandé divers types de visa d'immigration. Au Pakistan, l'OIM a réalisé plus de 40 000 évaluations sanitaires à l'intention de bénéficiaires à destination de sept pays. En Turquie,

elle a évalué la santé de près de 10 000 bénéficiaires à destination de 20 pays. En Grèce et en Italie, l'OIM a procédé à des évaluations sanitaires avant le départ et fourni une assistance sanitaire durant le voyage au titre du dispositif de réimplantation de l'Union européenne, aidant plus de 15 200 bénéficiaires à se rendre dans une vingtaine de pays de réimplantation membres de l'UE.

214. Dans le cadre de ses programmes d'évaluation sanitaire, l'OIM a également vacciné des réfugiés et des candidats à la migration dans plus de 40 pays. Ces vaccinations améliorent la santé des migrants car elles augmentent le taux de couverture des vaccins essentiels, en particulier pour les réfugiés âgés de plus de 5 ans qui ne sont pas couverts par les programmes d'immunisation traditionnels. Ces activités réduisent en outre le risque de voir des réfugiés ou des migrants causer, dans les communautés d'accueil, des flambées de maladies évitables par la vaccination.

### **Solutions de gestion des frontières et de l'identité**

215. Une bonne gestion des frontières non seulement est essentielle pour assurer la sécurité des pays et garantir la sûreté et la dignité des migrants, mais peut également faciliter le commerce, la mobilité des communautés transfrontalières et le développement général. Quatre-vingt-sept bureaux de l'OIM ont indiqué avoir mené des activités en matière de gestion des frontières et de l'identité en 2017. Ces activités concernaient principalement l'évaluation de la gestion des frontières et des migrations (35 bureaux), le trafic illicite de migrants (29 bureaux, également en coopération avec l'ONUDC), et la délivrance et le contrôle de documents de voyage (28 bureaux). A l'intérieur de ces domaines, les activités consistaient, entre autres, à renforcer les capacités, à élaborer des solutions techniques, à appuyer l'amélioration d'infrastructures, à mobiliser, à fournir des orientations générales et à organiser des conférences régionales et mondiales.

216. Par ailleurs, la coopération transfrontalière a été renforcée dans le Sahel grâce à la participation de communautés frontalières à la gestion humanitaire des frontières. La mise en œuvre de la stratégie de gestion humanitaire des frontières s'est également traduite par un renforcement de la coopération interorganisations dans les Balkans occidentaux en vue d'améliorer la préparation et les réponses destinées à protéger ceux qui franchissent des frontières dans des situations d'urgence.

217. L'Organisation a aidé des Etats, dont le Burkina Faso et la Guinée, à installer le système MIDAS d'information en matière de gestion des frontières de l'OIM à des points de passage frontaliers, afin de faciliter le contrôle des voyageurs, y compris les migrants, tout en renforçant la sécurité des frontières. En outre, l'installation du système MIDAS au Cambodge a aidé le pays à renforcer l'efficacité du contrôle des habitants de la région qui traversent quotidiennement la frontière avec la Thaïlande.

218. L'OIM a également intensifié ses efforts visant à fournir une assistance technique aux Etats Membres dans le domaine de la gestion de l'identification des voyageurs au titre de son programme plus vaste de gestion des frontières et de sa coopération accrue avec l'Organisation de l'aviation civile internationale. Les activités qu'elle mène en matière de gestion de l'identification des voyageurs permettent de poser des bases solides dans la perspective d'une bonne gestion des frontières et de l'identité. Par exemple, l'OIM soutient le Gouvernement de l'Arménie dans son approche de la délivrance et de la gestion de passeports et de cartes d'identité électroniques. Dans les Balkans occidentaux, un nouveau projet aide plusieurs Etats à se préparer à l'adoption de systèmes d'information préalable sur les voyageurs.

219. Les questions relatives aux sexes étaient un aspect clé des activités de l'OIM relatives à la gestion des frontières, notamment dans 38 pays. En Afghanistan, l'OIM a encouragé une plus grande participation des femmes aux formations. En Géorgie, elle a organisé en coopération avec le Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique la Conférence annuelle consacrée à « la femme dans la police », à laquelle ont participé des représentants des forces de l'ordre de divers pays et régions.

L'Organisation a également fourni un appui technique, par exemple en rédigeant des procédures de fonctionnement normalisées qui renferment des informations ciblées sur des questions relatives aux sexospécificités.

220. Au titre de ses activités dans le domaine de la gestion des frontières, l'OIM s'emploie à remédier aux vulnérabilités propres des migrants et des voyageurs qui traversent des frontières. Trente-sept bureaux ont indiqué avoir porté une attention particulière à ce point durant la période considérée. Au Monténégro, par exemple, une formation a été assurée sur le contrôle des mineurs non accompagnés aux frontières.

## **EFFICACITE ORGANISATIONNELLE**

221. L'Organisation continue d'être fondée sur des principes et d'être responsable et transparente, comme il est indiqué au « Principe 1 » *supra*. Elle entend par ailleurs démontrer son efficacité opérationnelle et sa solide expertise en matière de mise en œuvre, et veille à avoir la capacité de changer et de grandir. Tout en passant progressivement à une approche axée sur les résultats et en se dotant de capacités accrues en matière de suivi et d'évaluation, l'Organisation vise également à renforcer ses capacités de gestion des connaissances et des risques. Parallèlement, elle s'emploie à augmenter son budget grâce à des financements plus souples, et elle continue à élargir le cercle de ses Membres et à développer ses partenariats, notamment avec le secteur privé. En outre, l'Organisation s'efforce de changer le discours sur la migration et de faire connaître son action. Pour accomplir son mandat, l'OIM peut compter sur un personnel professionnel et compétent, dont les qualifications répondent aux besoins identifiés à cet égard. Les sections suivantes présentent les progrès réalisés par l'Organisation au regard de ces indicateurs de performance essentiels.

### **Efficacité opérationnelle**

#### ***Gestion axée sur les résultats***

222. En 2017, d'importantes avancées ont été enregistrées sous l'angle de la généralisation de l'approche axée sur les résultats dans toute l'Organisation. La planification et la communication de l'information ont été améliorées au niveau central grâce au Cadre de gouvernance des migrations (MiGOF) et au cadre de résultats en matière d'efficacité organisationnelle – des cadres stratégiques utilisés à des fins de planification et de compte rendu dans l'ensemble de l'Organisation. Le cadre de résultats MiGOF, mis à l'essai en 2016, a été réexaminé en 2017 afin d'assurer sa cohérence et sa synchronisation avec d'autres initiatives institutionnelles relatives à la gestion axée sur les résultats, telles que le système PRIMA de gestion des projets et la formation au Cadre de gouvernance des migrations. Les nouvelles stratégies à l'échelle des pays et des régions s'inspirent du cadre de résultats MiGOF. En 2017, 50 bureaux ont révisé des stratégies existantes ou en ont formulé de nouvelles sur la base de ce cadre.

223. La communication interne et externe sur les résultats de l'OIM a été renforcée grâce à des webinaires (touchant un membre du personnel sur six) et aux rapports annuels. En interne, la communication de l'information et la coordination ont également été renforcées par la mise en place d'un dispositif central de compte rendu, à savoir le questionnaire institutionnel (qui a vu son taux de participation passer à 95 % en 2017) dont les réponses ont servi à l'établissement du présent rapport. D'autres mesures restent néanmoins nécessaires pour améliorer la qualité de la communication de l'information, pour garantir des décisions systématiquement fondées sur les résultats et des éléments factuels, et pour assurer le passage à la gestion axée sur les résultats.

### ***Suivi et évaluation***

224. Des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne le renforcement des fonctions essentielles de suivi et d'évaluation de l'Organisation, par exemple en fournissant des orientations techniques aux bureaux du monde entier et en élaborant divers programmes de formation. Une formation destinée aux évaluateurs internes a été mise à l'essai en 2017, et un cours en ligne sur le suivi et l'évaluation a été élaboré aux fins d'amélioration des capacités internes de l'OIM. Par ailleurs, afin de renforcer ces fonctions au niveau des projets, des lignes directrices relatives au suivi et à l'évaluation ont été rédigées sur la base d'une vaste évaluation des besoins. Durant la période considérée, 23 évaluations ont été réalisées à l'OIM dans le monde.

### ***Gestion des connaissances***

225. La gestion des connaissances a également fait l'objet d'une attention particulière en 2017. L'examen de la gestion des connaissances à l'OIM, lancé à la fin de l'année, débouchera sur des recommandations concernant les pratiques de gestion des connaissances dans l'ensemble de l'Organisation. Certaines des initiatives déjà prises pour faire connaître les bonnes pratiques et les enseignements tirés sont présentées ci-après.

226. Le Fonds de l'OIM pour le développement a examiné toutes les évaluations a posteriori de projets financés par le Fonds qui ont été réalisées en 2017. Cet examen a consisté à compléter et à analyser les constatations clés des évaluations, ainsi qu'à formuler des enseignements et des recommandations à l'attention des concepteurs et des administrateurs de projet et des experts techniques. Ces recommandations pourront aussi être utilisées dans le cadre de la planification stratégique du Fonds et des décisions relatives au versement des fonds. Pour sa part, le projet de gestion des connaissances mondiales, financé par le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'Etat des Etats-Unis, a permis à l'OIM de dégager et de diffuser des enseignements grâce aux dix programmes régionaux relatifs à la migration financés par le Bureau. Ce projet a débouché sur des savoirs qui pourront servir aux décideurs politiques et aux praticiens. Le [portail de la recherche sur la santé dans le contexte migratoire](#) de l'OIM est un site Internet de gestion des connaissances qui rassemble des ressources techniques, telles que les aide-mémoire, les documents de recherche et les données ou profils utiles sur le couple migration et santé.

227. Parmi d'autres initiatives intéressantes, il convient de citer les supports d'orientation conçus par tous les départements dans leur domaine de spécialité sur la base d'enseignements tirés d'expériences passées, qui couvrent toutes sortes de thèmes tels que la recherche, les mécanismes communautaires de plainte, le transport d'urgence, les abris, l'aide en matière d'articles non alimentaires, l'aménagement de sites, la gestion des informations ainsi que l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets et l'établissement de rapports sur les projets.

### ***Gestion des risques***

228. Une solide gestion des risques est essentielle si l'Organisation veut être bien préparée pour faire face et riposter aux crises. La politique et le cadre de gestion des risques de l'OIM visent à identifier, évaluer et gérer avec efficacité les incertitudes auxquelles est confrontée l'Organisation dans la réalisation de ses objectifs. En 2017, l'OIM a poursuivi la mise en place de son système de gestion des risques et son intégration dans les processus décisionnels et administratifs clés. Les bureaux qui, à ce jour, qui ont intégré la gestion des risques représentent plus de 45 % du total des dépenses de l'Organisation. Des évaluations des risques ont été réalisées dans les neuf bureaux régionaux et au Siège, ainsi que pour les achats et la chaîne d'approvisionnement de l'OIM à l'échelle mondiale.



### ***Formation et ateliers***

229. Les formations et ateliers internes consacrés à la gouvernance des migrations, aux thèmes clés se rapportant à la migration et aux qualifications de base ont doté le personnel des compétences requises pour exécuter ses tâches avec efficacité. En 2017, l'OIM a dispensé des cours thématiques et portant sur les qualifications de base à ses membres du personnel du monde entier. Ces cours, dont certains s'adressaient également aux partenaires de l'Organisation, ont traité une grande variété de thèmes, dont le Cadre de gouvernance des migrations (avec notamment la formation de 350 fonctionnaires gouvernementaux de 15 pays) ; la gestion des ressources dans les situations d'urgence, compte tenu des besoins particuliers des actions humanitaires ; les Principes relatifs à l'action humanitaire ; la protection humanitaire ; les programmes de transition et de relèvement dans les situations de crise et les contextes fragiles ; la formation introductive aux interventions d'urgence ; et les formations destinées au personnel chargé des mouvements et des transports, sur la communication, la prévention de la fraude, la diversité ainsi que les questions relatives à l'orientation et à l'identité sexuelle.

230. Les compétences financières ont été renforcées, puisque 200 membres du personnel ont obtenu un certificat IPSAS au cours de l'année. L'Organisation a, par ailleurs, élaboré un module personnalisé de formation et de certification financière en ligne.

231. D'autres manuels et orientations ont été publiés en 2017 sur des sujets fondamentaux, tels que la MSD, la protection et la gouvernance des données, l'initiative MICIC, la violence sexiste, la lutte contre la traite dans les situations de crise et la thématique migration et santé. Huit directives financières ont également été publiées, qui sont destinées à donner aux bureaux des orientations supplémentaires sur des questions particulières relatives aux rapports financiers et à la comptabilité. Les instructions sur la clôture d'exercice, qui sont un élément essentiel des procédures de contrôle financier de l'OIM, ont été révisées compte tenu des enseignements tirés et des nouvelles prescriptions. L'élaboration d'un manuel interne de gestion financière s'est poursuivie au cours de l'année.

### ***Processus à l'appui d'une fourniture de services optimale***

232. Les mesures internes de contrôle des processus de l'OIM ont été renforcées. Les neuf bureaux régionaux ont continué de conseiller et d'appuyer les bureaux extérieurs. Des experts régionaux ont fourni un soutien technique au quotidien, par exemple dans le cadre de la conceptualisation, de l'examen et de l'approbation des projets ainsi que de l'établissement des rapports sur les projets, en faisant connaître les pratiques exemplaires et en facilitant les occasions et les nouvelles possibilités de synergies et de partenariats régionaux. Ce soutien est fourni par téléphone, en ligne ou par des visites sur place. D'autres contributions techniques (à l'occasion de réunions, de conférences, de manifestations et de l'élaboration de politiques) ont été apportées à l'appui du terrain, ainsi que des formations. Des enquêtes de satisfaction ont été réalisées pour permettre aux bureaux de pays d'évaluer l'appui régional qui leur est apporté, et le retour d'informations a été positif. Ces enquêtes doivent se poursuivre en 2018 dans le but d'adapter le soutien fourni aux besoins et exigences en constante évolution.

### ***Gestion des ressources***

#### ***Données financières***

233. En 2017, la partie administrative du budget a augmenté de 5,2 millions de francs suisses (11,5 %), et la partie opérationnelle du budget de 152 millions de dollars E.-U. (9,6 %). L'augmentation de la partie administrative du budget était principalement due à une année entière de contributions



assignées des Etats devenus Membres de l'Organisation en 2016 (la Chine, les Iles Salomon, les Tonga et les Tuvalu) et aux mécanismes de partage des coûts relatifs à la participation au système des Nations Unies, y compris les dépenses administratives et de personnel.

234. Le total combiné des dépenses correspondant au programme administratif et aux programmes d'opérations s'est élevé à 1 605,4 millions de dollars E.-U., soit 3,1 millions de dollars E.-U. de plus qu'en 2016. Les dépenses au titre du programme administratif ont été dans une large mesure conformes au budget, à l'exception de la provision pour créances douteuses. Le développement escompté des programmes d'opérations en 2017 n'a pas eu lieu en raison de retards dans la conclusion d'accords relatifs au démarrage de projets et à des problèmes de sécurité. Les produits différés au titre des programmes d'opérations, qui correspondent aux contributions reçues des donateurs avant exécution pour des activités devant être achevées après 2017, se sont élevés à 929,8 millions de dollars E.-U. au 31 décembre 2017, contre 760 millions de dollars E.-U. en 2016, ce qui témoigne d'une augmentation globale des financements obtenus pour des activités opérationnelles.

Dépenses	Millions de dollars E.-U.		Ecart	
	2017	2016	Dépenses totales %	Millions de dollars E.-U.
Programme administratif	53,6	46,3	0,45 %	7,3
Programmes d'opérations	1 551,8	1 556,0	(0,26 %)	(4,2)
<b>Total des dépenses pour l'exercice (compte non tenu des variations de change)</b>	<b>1 605,4</b>	<b>1 602,3</b>	<b>0,19 %</b>	<b>3,1</b>

235. Durant l'année, le Groupe de travail sur la réforme budgétaire s'est employé à mettre à jour les dispositions budgétaires, notamment celles concernant la réserve de revenus de soutien opérationnel et la réserve pour imprévus, ainsi qu'à élaborer des indicateurs de performance clés permettant d'évaluer avec objectivité la solidité de la structure de base.

236. Conformément à ses engagements pris au titre du Grand compromis, l'OIM a, en 2017, commencé à adapter ses politiques comptables et ses systèmes financiers, et a mis en œuvre une nouvelle approche permettant un suivi distinct des financements affectés aux partenaires et acteurs nationaux et de ceux destinés aux partenaires internationaux.

237. L'Organisation a également démarré la mise au point d'un système informatique devant permettre de mieux intégrer la planification financière et l'établissement de rapports financiers dans le système actuel de l'Organisation (PRISM) en exploitant les possibilités de visualisation de rapports offertes par de nouvelles applications professionnelles, et d'optimiser la préparation du Programme et Budget.

### **Rapport coût-efficacité**

238. En 2017, la composition des effectifs de l'OIM est restée efficiente et efficace. A la fin de l'année, l'Organisation employait 10 978 personnes (consultants non compris), ce qui témoigne de son envergure mondiale et de sa présence accrue dans toutes sortes de domaines se rapportant à la migration. Comme en 2016, 97 % du personnel était en poste dans les structures hors Siège, contre seulement 3 % au Siège. Le faible pourcentage de personnel international (13 %) par rapport au personnel national (87 %) a également contribué à une structure réduite à l'essentiel et à une utilisation stratégique des ressources humaines.

239. Les stocks prépositionnés de l'OIM contribuent eux aussi au bon rapport coût-efficacité. Le prépositionnement de stocks est essentiel aux fins de riposte aux crises soudaines. Les stocks mondiaux permettent d'accélérer le processus d'approvisionnement et de satisfaire aux normes requises, étant donné qu'ils sont achetés, et que leur qualité est contrôlée, en application de spécifications internationalement convenues. Les stocks mondiaux d'articles non alimentaires prépositionnés à Manille, à Nairobi et à Panama ont été utilisés à huit reprises à l'appui d'interventions d'urgence au Bangladesh, en Ethiopie, au Népal, en République-Unie de Tanzanie, au Yémen et à Sint Maarten. Le volume des articles fournis depuis les stocks mondiaux a augmenté de 6,5 % par rapport à 2016. Des procédures d'appel d'offres ont été suivies pour des accords à long terme, et des demandes de devis ont été soumises pour assurer la reconstitution efficiente et efficace du stock mondial. Des équipements de contrôle de la qualité ont été installés dans l'entrepôt de stockage mondial à Manille. En outre, un manuel sur l'entreposage a été élaboré en 2017, qui renferme des instructions sur le processus de recouvrement des coûts. L'utilisation de ce manuel permettra d'optimiser les ressources en 2018.

240. L'Organisation a mis au point un système de demande d'approvisionnement commun pour favoriser la transparence à l'égard de ses partenaires d'exécution dans les crises soudaines, quand elle gère les contributions en nature. A la fin de 2017, 49 accords à long terme avaient été conclus au niveau central avec des fournisseurs de services, de biens et de matériels, y compris des compagnies aériennes, qui permettent à l'Organisation de réaliser une réduction de coûts estimée à 10 %. Les demandes de devis en vue de ces accords sont systématiquement faites dans le cadre d'appels d'offres pour l'achat de stocks mondiaux d'articles non alimentaires standard. En plus des stocks mondiaux, 17 bureaux établis dans des régions sujettes à des crises ont prépositionné dans leurs entrepôts des stocks d'articles non alimentaires destinés à leurs projets.

### **Ressources humaines**

- **Gestion des ressources humaines**

241. Pendant la période considérée, les effectifs de l'OIM se sont accrus de 8 %, passant de 10 184 personnes en 2016 à 10 978 en 2017.

242. Le nombre de recrutements internationaux avec mise en concurrence a augmenté de 47 %. La durée de la procédure de recrutement a continué de diminuer en 2017, essentiellement grâce au système d'e-recrutement lancé en 2016, à l'automatisation et la simplification des procédures, et à une nouvelle politique qui a précisé les rôles et les responsabilités. Actuellement, il faut en moyenne 103 jours pour pourvoir un poste international sous contrat à durée déterminée (soit 3 jours de moins qu'en 2016), et 87 jours s'il s'agit d'un poste international sous contrat de courte durée (soit 11 jours de moins qu'en 2016).

243. Parmi les candidats retenus pour des postes internationaux ayant fait l'objet d'un avis de vacance, 75 % étaient des candidats internes et 25 % des candidats externes. Sur les 365 recrutements effectués après publication d'un avis de vacance, 69 concernaient du personnel national recruté pour des postes internationaux (19 %).

244. En 2017, 16 bureaux de l'OIM ont dû procéder à une compression de personnel conformément aux lignes directrices relatives à la gestion d'importantes compressions de personnel, publiées en 2016. Par ailleurs, sur recommandation du Vérificateur externe des comptes, l'OIM a revu et prolongé la stratégie de ressources humaines jusqu'à la fin de 2018.

245. Plusieurs politiques de ressources humaines clés sont parues en 2017, qui concernent notamment le congé spécial sans traitement, le congé de maternité, de paternité et d'adoption, les modalités de travail flexibles, le travail à temps partiel, la présence au bureau et les délais de préavis.

- **Conditions d'emploi homogènes**

246. L'Organisation estime que les conditions d'emploi doivent être les mêmes pour tout son personnel. C'est pourquoi elle s'emploie à traiter celui-ci, dans toute la mesure possible, de façon juste et équitable, quel que soit le lieu d'affectation. L'OIM a mis en œuvre le Règlement unifié du personnel dans tous les pays où elle mène des opérations, à l'intention du personnel de la catégorie des services généraux, y compris les agents recrutés sur le plan national. A la fin de 2017, 55 % des membres du personnel de la catégorie des services généraux/agents recrutés sur le plan national étaient couverts par le Règlement unifié (contre 49 % en 2016).

247. L'OIM a également mis en œuvre avec succès la deuxième phase des modifications apportées à l'ensemble des prestations du système commun des Nations Unies allouées au personnel international, et a procédé à une révision du Statut et du Règlement unifiés du personnel, qui a été approuvée par les Etats Membres.

- **Bien-être, santé et assurance du personnel**

248. Il incombe à l'OIM de faire en sorte que tous les membres du personnel travaillent dans un environnement sûr et sain. Au cours de l'année, plusieurs instructions ou avis au personnel promouvant la santé du personnel et la bonne gestion de l'assurance ont été publiés ou révisés. Elles portaient notamment sur la police d'assurance médicale, la prévention du cancer du sein, un plan d'atténuation des risques de choléra et de maladie à virus Zika, et la détection de la fraude à l'assurance maladie. Des médecins de l'Unité de soins de santé et d'assurance maladie se sont rendus dans 11 bureaux de l'OIM pour évaluer les risques et les installations sanitaires.

249. Au vu des conditions difficiles dans lesquelles l'OIM intervient et des défis auxquels est quotidiennement confronté son personnel, notamment dans les lieux d'affectation les plus difficiles, l'OIM a, en décembre 2017, lancé sa stratégie sur la santé mentale, qui est axée sur la prévention, les soins, l'accès aux services spécialisés, la fourniture de services préventifs et la responsabilité.

- **Renforcement des effectifs**

250. En mettant des effectifs supplémentaires à la disposition de l'Organisation, les Etats Membres stimulent sa capacité à fournir des services et à faire avancer des initiatives institutionnelles. En 2017, ces partenariats avec les Etats Membres se sont traduits par plusieurs bourses, détachements et prêts d'experts à l'OIM, ainsi que par le parrainage de 26 administrateurs auxiliaires (contre 21 en 2016). L'OIM a également signé l'accord de mobilité interorganisations sur le transfert, le détachement ou le prêt de personnel entre les organisations qui appliquent le régime commun des traitements et indemnités des Nations Unies. Elle a bénéficié de trois transferts et d'un détachement d'autres organismes des Nations Unies.

251. Les partenaires de réserve de l'OIM ont continué de jouer un rôle essentiel dans le succès des interventions d'urgence de l'Organisation, et ont fourni des personnels et des services d'urgence qui ont permis de combler certaines pénuries de personnel et de compléter les équipes d'intervention d'urgence de l'OIM. En 2017, les partenaires de réserve ont mis à la disposition de l'OIM plus de 6 400 jours-personnes dans 20 bureaux de pays. L'OIM a également poursuivi sa collaboration avec le Partenariat humanitaire international, qui a fourni des services et un hébergement de courte durée aux intervenants humanitaires au Bangladesh et au Nigéria.

- Développement des capacités et des compétences du personnel

252. L'OIM a continué de promouvoir un environnement propice au développement des compétences du personnel, conformément à ses priorités stratégiques. En 2017, elle a alloué 1,6 million de dollars E.-U. (contre 1,3 million de dollars E.-U. en 2016) au perfectionnement et à la formation du personnel dans l'ensemble de l'Organisation, soit 147 dollars E.-U. par personne (contre 126 dollars E.-U. en 2016).

253. I-Learn, le nouveau système de gestion de l'apprentissage, a été mis en place dans 23 pays. Cette plateforme électronique interactive, qui propose 180 cours, permettra d'améliorer la manière dont l'OIM organise, offre et appuie les possibilités de formation et de perfectionnement dans toute l'Organisation.

- Gestion de la performance

254. Une bonne gestion des résultats du personnel est essentielle pour la qualité générale des prestations de l'OIM. Une gestion efficace de la performance contribue à l'engagement et à la motivation du personnel. Au cours du cycle d'évaluation 2017, le système d'évaluation du personnel a enregistré un taux de participation de 72 % (contre 77 % lors du cycle 2015-2016).

- Diversité et inclusion et représentation du personnel

255. L'OIM est attachée au principe de diversité parmi ses effectifs et est résolue à promouvoir un lieu de travail inclusif, propre à permettre à son personnel de renforcer sa contribution à l'Organisation et sa capacité à œuvrer avec efficacité au service des bénéficiaires et des Etats Membres.

256. Comme suite à la recommandation formulée dans le rapport de 2016 intitulé *Diversity and Inclusion within IOM*, un fonctionnaire chargé de la diversité et de l'inclusion a été nommé en 2017 pour mettre en œuvre les autres recommandations et le plan de travail du rapport.

257. Si le nombre de nationalités représentées au sein des effectifs à l'échelle mondiale a légèrement diminué (162 contre 163 en 2016), la diversité géographique progresse au niveau international. Dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, 131 nationalités étaient représentées (contre 127 en 2016). Parmi le personnel de grade P-4 à D-2, 84 nationalités étaient représentées (contre 79 en 2016), dont 38 % de pays non membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Soixante-treize pour cent des Etats Membres sont représentés parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs (contre 70 % en 2016). Les annexes III, IV, V et VI donnent une ventilation complète des effectifs par nationalité, grade et sexe.

- Prévention et résolution des conflits sur le lieu de travail

258. L'OIM applique les normes de l'International Ombudsman Association, dont le code d'éthique exige qu'un médiateur agisse de manière indépendante, neutre, impartiale, confidentielle et informelle face aux questions liées au travail dans l'organisation qui l'emploie. En 2017, le Médiateur de l'OIM a offert un cadre sûr de résolution informelle et confidentielle des problèmes sur le lieu de travail, y compris les préoccupations concernant les sexospécificités. Son travail a permis à l'Organisation d'accomplir sa mission, en réduisant les coûts générés par les conflits – tels que les frais de contentieux et de justice –, la nécessité de remplacer du personnel et la baisse de productivité. En 2017, le Médiateur a permis de résoudre 281 problèmes au travail.

259. Par ailleurs, 1 400 membres du personnel ont participé à des activités de prévention des conflits, afin d'acquérir les compétences nécessaires pour prévenir les conflits sur le lieu de travail et

mettre à profit les enseignements tirés d'une gestion constructive des conflits. Une plateforme d'apprentissage électronique consacrée aux compétences de résolution de conflits, ainsi qu'un manuel et une brochure sur la résolution des conflits ont été conçus. Toutes ces initiatives visent à faire en sorte que le travail du Médiateur soit conforme aux normes de l'International Ombudsman Association.

- **Sécurité du personnel**

260. En 2017, l'OIM a donné une formation spécialisée sur des questions de sécurité à 1 928 membres du personnel de l'OIM et du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies, parmi lesquels 1 076 personnes ont obtenu le certificat de la formation des Nations Unies « Sécurité et sûreté en mission », obligatoire dans 26 lieux d'affectation. L'OIM a ainsi pu procéder à des déploiements rapides dans des situations d'urgence et renforcer les capacités de son personnel à intervenir dans des zones à haut risque. Elle a dispensé d'autres formations sur les trousseaux de premiers secours, la sensibilisation aux questions de sécurité pour les femmes, la gestion des situations de prise d'otages et la manière de réagir en cas de fusillade, entre autres.

### ***Technologies de l'information***

261. L'Organisation a lancé son application mobile MigApp à l'occasion de la Journée internationale des migrants (le 18 décembre). MigApp répond à la nécessité d'aider les migrants à prendre des décisions en connaissance de cause d'un bout à l'autre du processus migratoire, et entend faire contrepoids aux innombrables informations erronées qui circulent aujourd'hui sur la migration. L'application permet à l'OIM et aux migrants de communiquer en toute sécurité. Elle vise en outre à offrir aux migrants une plateforme de témoignage et de retour d'informations, y compris des signalements d'abus et de besoins. Ces contributions permettront d'attirer l'attention sur les risques en vue d'informer d'autres migrants.

262. Le développement du système PRIMA, qui doit améliorer la gestion institutionnelle axée sur les résultats et l'efficacité organisationnelle, suit son cours. Cependant, son lancement a dû être reporté faute de fonds (il manquait environ 2,1 millions de dollars E.-U.). En fonction des fonds disponibles, la mise en place devrait débuter au troisième trimestre de 2018.

263. La plateforme du questionnaire institutionnel a été remaniée en 2017. Elle servira de base à une plateforme interactive globale permettant de visualiser les résultats de l'OIM dans le monde entier et dans tous les secteurs, dans le but d'améliorer les prises de décisions axées sur des résultats et la gestion des connaissances à tous les niveaux de l'Organisation.

264. La sécurité des données est une préoccupation centrale de l'Organisation. En 2017, celle-ci a consacré d'importantes ressources au renforcement de la cybersécurité, à la suite des audits réalisés en la matière en 2016. Des efforts supplémentaires doivent être consentis sur le plan de la gestion de l'identité, de l'accès et de la vulnérabilité, ainsi qu'en matière de sensibilisation des utilisateurs.

265. D'autres solutions informatiques ont été mises en place en 2017, notamment un portail centralisé pour toutes les demandes informatiques dans l'ensemble de l'Organisation, un nouveau logiciel de productivité destiné à offrir une plateforme de services en ligne en matière de productivité et de collaboration, et un système en ligne d'examen de contrats et d'accords.

## **Représentation**

### ***Privilèges et immunités***

266. Les privilèges et immunités garantissent l'indépendance opérationnelle de l'Organisation et de son personnel. Les efforts visant à améliorer les privilèges et immunités octroyés à l'OIM se sont poursuivis en 2017. L'Organisation bénéficie de l'intégralité des privilèges et immunités dans 92 pays (dont 91 Etats Membres), de privilèges et immunités partiels dans 58 pays (dont 52 Etats Membres) et d'aucun privilège ou immunité dans 36 pays (dont 26 Etats Membres). Ces chiffres traduisent une légère amélioration par rapport à ceux de l'année précédente. Des efforts continueront d'être faits sur ce plan en 2018.

### ***Etats Membres et observateurs***

267. L'augmentation du nombre de ses Membres et observateurs permet à l'OIM d'être mieux à même d'appuyer une bonne gouvernance des migrations. En 2017, trois nouveaux Etats sont devenus Membres de l'Organisation, à savoir les Iles Cook, Cuba et la Dominique. A la fin de l'année, les Etats Membres étaient au nombre de 169.

268. Un Etat, le Koweït, et cinq entités des Nations Unies ont acquis le statut d'observateur : l'ONUSIDA, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, auxquels s'ajoutent deux organisations intergouvernementales (le Parlement latino-américain et caribéen et Partenaires dans le domaine de la population et du développement) et une ONG (AMEL Association International).





## Annex I

### Global events and IOM highlights in 2017

#### JANUARY

Migrant arrivals in Europe by sea reached 6,906 by 31 January

#### FEBRUARY

IOM, WHO and the Government of Sri Lanka jointly organized the second Global Consultation on Migrant Health. Participating government representatives adopted the Colombo Statement, considered as input to the preparatory process leading to the adoption of a global compact for safe, orderly and regular migration in 2018.

#### MARCH

IOM became a member of IATI, reconfirming the Organization's strong commitment to transparency and accountability towards Member States

#### JULY

IOM presented with the Jacques Diouf Award by FAO in recognition of its efforts to link the issue of food security to the global debate on migration and development and its influence on global development policies

Ninth meeting of the IGAD RCP on climate change and human mobility, held in Nairobi

Second 2017 IDM workshop, held in Geneva, on the theme of "Understanding migrant vulnerabilities: A solution-based approach towards a global compact that reduces vulnerabilities and empowers migrants". It offered Member States and other relevant actors the opportunity to explore all aspects of migrant vulnerabilities from a policy, cooperation and practical perspective.

#### AUGUST

First meeting of the Joint Initiative for the Health of Migrants and their Families for strengthening migration health networks in Central America and Mexico. IOM partners with the Regional Conference on Migration and the Council of Ministers of Health of Central America on this Joint Initiative.

#### SEPTEMBER

IOM, the International Labour Organization and the Walk Free Foundation launched *Global Estimates of Modern Slavery: Forced Labour and Forced Marriage*, in New York, as a contribution to Alliance 8.7

High-level meeting of the United Nations General Assembly to assess progress made in the implementation of the Global Plan of Action to Combat Trafficking in Persons. The meeting resulted in the adoption of the Political declaration on the implementation of the United Nations Global Plan of Action to Combat Trafficking in Persons.

Migration Health and Development Research Initiative, aimed at advancing evidence-based global migration health policies and practices to improve the health and well-being of people and communities affected by migration, launched, for which IOM acts as the secretariat

Sierra Leone flood response: IOM deployed various experts to better support the Government and partners to assist populations affected by flooding and mudslides that occurred in August

Massive influx of Rohingya refugees into Cox's Bazar, Bangladesh: IOM provided health-care services to over 1,300 people each day through 24-hour services and mobilized three mobile medical teams

## APRIL

First 2017 IDM workshop, held in New York, on the theme of “Strengthening international cooperation on and governance of migration: Towards the adoption of a global compact for safe, orderly and regular migration in 2018”. Participants discussed the process leading to the development and adoption of the global compact and its substance.

## MAY

Expert workshop entitled Measuring Irregular Migration: Innovative Data Practices, held by the Global Migration Data Analysis Centre in Berlin

Pan-African Forum on Migration, held in Kampala, entitled Towards a Common African Position on the Global Compacts on Migration and on Refugees. It provided a space for experts to discuss and agree on a common African position for the negotiations of the global compact for migration.

IOM launched its Migration Data Governance Policy, providing the Organization with a migration data governance framework for continued accountability, transparency and efficiency regarding migration data usage and sharing

## JUNE

Ocean Conference at the United Nations in New York: IOM side event entitled Ocean Health, Climate Change and Migration: Understanding the Nexus and Implications for People on the Move

Global Conference on Children on the Move, held in Berlin: IOM presented its data on child migrant deaths based on data from the Missing Migrants Project

## DECEMBER

IOM signed a memorandum of understanding with UNAIDS to coordinate joint efforts to enhance the health of migrants

IOM launched MigApp – its application for mobile devices – which provides migrants with up-to-date information, including on travel, global incidents and money transfer rates, and facilitates access to IOM services

Global Migration Film Festival held in 100 countries. Over 27,000 people attended 345 screenings. IOM reached some 25 million people in relation to the festival through social media.

International Migrants Day: IOM and UNICEF co-hosted a series of events under the Together – Respect, Safety and Dignity campaign in New York, focusing on the crucial role of the arts in creating understanding and dialogue about migration

IOM responded to a diphtheria outbreak in Bangladesh by supporting the Government to prevent the spread of the disease through vaccination campaigns for children and the construction of three isolation and treatment centres

## OCTOBER

Platform on Disaster Displacement Advisory Committee workshop, held in Bogis-Bossey, Switzerland

Seventh Global RCP Meeting: Inter-State Consultation Mechanisms on Migration and the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration, held in Geneva

## NOVEMBER

IOM Council:  
The Cook Islands, Cuba and Dominica became Member States of the Organization.  
Kuwait became an observer State.

Launch of the *World Migration Report 2018* at the IOM Council

United Nations Climate Change Conference, held in Bonn, Germany. IOM co-led, with UNHCR, a One UN side event entitled Climate-related Human Mobility: Connecting the Dots to Implement the Paris Agreement.

IV Global Conference on the Sustained Eradication of Child Labour, held in Buenos Aires



## Annex II

## Global compact for safe, orderly and regular migration: thematic sessions and preparatory meetings in 2017

### MAY

Thematic session: Human rights of all migrants, social inclusion, cohesion and all forms of discrimination, including racism, xenophobia and intolerance, held in Geneva

Thematic session: Addressing drivers of migration, including adverse effects of climate change, natural disasters and human-made crises, through protection and assistance, sustainable development, poverty eradication, conflict prevention and resolution, held in New York

### JUNE

Thematic session: International cooperation and governance of migration in all its dimensions, including at borders, on transit, entry, return, readmission, integration and reintegration, held in Geneva

### JULY

Thematic session: Contributions of migrants and diasporas to all dimensions of sustainable development, including remittances and portability of earned benefits, held in New York

### AUGUST

Regional preparatory meeting, organized by the Economic Commission for Latin America and the Caribbean in Santiago

### SEPTEMBER

Thematic session: Smuggling of migrants, trafficking in persons and contemporary forms of slavery, including appropriate identification, protection and assistance to migrants and trafficking victims, held in Vienna

Regional preparatory meeting, organized by the Economic and Social Commission for Western Asia in Beirut

### OCTOBER

Thematic session: Irregular migration and regular pathways, including decent work, labour mobility, recognition of skills and qualifications and other relevant measures, held in Geneva

Regional preparatory meeting, organized by the Economic Commission for Africa in Addis Ababa

### NOVEMBER

Regional preparatory meeting, organized by the Economic and Social Commission for Asia and the Pacific in Bangkok

Regional discussion, organized by the Economic Commission for Europe in Geneva

### DECEMBER

Preparatory meeting of the Intergovernmental Conference to adopt a Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration, held in Puerto Vallarta, Mexico



**Annex III**  
**Statistics relating to IOM staff**

**Table 1: Number of men and women at the international Professional level (2013–2017)**

	2013	2014	2015	2016	2017
Men	498	526	606	662	788
Women	365	410	456	531	679
<b>Total</b>	<b>863</b>	<b>936</b>	<b>1 062</b>	<b>1 193</b>	<b>1 467</b>
Percentage of women	42%	44%	43%	45%	46%

**Table 2: Increase/decrease in the number of women at the international Professional level between 2015 and 2017, \* by grade**

2017	Ungraded	P-1	P-2	P-3	P-4	P-5	D-1–D-2
Men	156	22	164	208	149	54	34
Women	167	10	175	175	104	31	16
<b>Total in 2017</b>	<b>323</b>	<b>32</b>	<b>339</b>	<b>383</b>	<b>253</b>	<b>85</b>	<b>50</b>
Percentage of women in 2015	48%	46%	46%	45%	39%	29%	26%
Percentage of women in 2016	52%	38%	49%	44%	40%	34%	26%
Percentage of women in 2017	52%	31%	52%	46%	41%	36%	32%
<b>Change in percentage of women between 2015 and 2017</b>	<b>+4%</b>	<b>-15%</b>	<b>+6%</b>	<b>+1%</b>	<b>+2%</b>	<b>+7%</b>	<b>+6%</b>

\* Not including the Director General or the Deputy Director General.

**Table 3: Number of men and women in the P-5 and higher category (2013–2017)**

	2013	2014	2015	2016	2017
Men	73	78	82	87	88
Women	25	27	32	39	47
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>105</b>	<b>114</b>	<b>126</b>	<b>135</b>
Percentage of women	26%	26%	28%	31%	35%
<b>Change in percentage of women</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>+2%</b>	<b>+3%</b>	<b>+4%</b>

**Table 4: Increase/decrease in the number of international and national staffing in 2017 and previous years**

	1995	2005	2013	2014	2015	2016	2017
International Professionals	222	667	863	936	1 062	1 193	1 467
General Service and National Officers	1 434	4 730	7 601	8 127	8 220	8 991	9 511
<b>Total</b>	<b>1 656</b>	<b>5 397</b>	<b>8 464</b>	<b>9 063</b>	<b>9 282</b>	<b>10 184</b>	<b>10 978</b>
Percentage of international Professionals	13%	14%	11%	10%	11%	12%	13%





**Annex IV**

**General Service staff worldwide by nationality, grade and sex**

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Afghanistan					10	26	20	10	5	7	3			14	95	15	80
Albania	2				1	4	1	2	1			1		4	16	9	7
Algeria					1									2	3	2	1
Angola						1								1	2	1	1
Antigua and Barbuda															0		
Argentina				1		8	6	7	3	1	1	2		12	41	29	12
Armenia						4	3	2			2			3	14	6	8
Australia					1	5	14	8	1	1				1	31	23	8
Austria					4	10	3	6	3					1	27	20	7
Azerbaijan				2	1	7	7	2		1				2	22	12	10
Bahamas															0		
Bangladesh	3			5	22	20	21	6		14	5			136	232	65	167
Belarus				2	2	3	6	2		2				3	20	13	7
Belgium					4	12	9	3		3	3			7	41	27	14
Belize										1					1		1
Benin								1						2	3	1	2
Bolivia (Plurinational State of)									1					8	9	4	5
Bosnia and Herzegovina					3	4	4	1	2		2			18	34	21	13
Botswana				1		1	2	1		1				2	8	5	3
Brazil						1	1	2			1			6	11	7	4
Bulgaria						6	1	2		1	1			23	34	19	15
Burkina Faso				2	2	2	7	2		1					16	5	11
Burundi				9	19	24	13	3		1				18	87	33	54
Cabo Verde														1	1	1	
Cambodia				6	4	10	5	5	3	6	1			6	46	24	22
Cameroon						2	2				2			8	14	4	10
Canada					1	4	4	1	1	1	3			1	16	9	7
Central African Republic														21	21	1	20
Chad	3			4	1	7	4	7		1	1			9	37	8	29
Chile	1			1	1	5	1	1						2	12	6	6
China					2	4		4				1			11	8	3
Colombia	31			32	24	43	27	33	28	36	16	13	3	61	347	206	141
Comoros															0		
Congo														3	3		3
Cook Islands															0		
Costa Rica	1			3		4	7	4	2	2	2		1	13	39	25	14

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Côte d'Ivoire				3	2	5	1	1			1			16	29	13	16
Croatia					2	2	1			1				13	19	10	9
Cuba							1								1		1
Cyprus						1				2				5	8	6	2
Czechia					1	2	2				1				6	3	3
Democratic Republic of the Congo	1			15	6	21	16	5	2	6				4	76	18	58
Denmark								1							1	1	
Djibouti				1	2	3	5	2		2	1			9	25	11	14
Dominica															0		
Dominican Republic					3	3	1	2	2		1			6	18	11	7
Ecuador	1			1	2	7	5	5	1		1			6	29	19	10
Egypt				2	9	25	21	11	2	10	3			48	131	62	69
El Salvador	1			2	1	28	21	7	1	4	4			17	86	44	42
Eritrea	2				1									9	12	5	7
Estonia						1	1			1				1	4	4	
Ethiopia	22			32	32	75	56	20	7	19	1	1		15	280	101	179
Fiji							1								1	1	
Finland					2	7	8	5	2					6	30	25	5
France				1		6	12	10	4					10	43	31	12
Gabon															0		
Gambia						1	5							8	14	3	11
Georgia	2					6	3	2	2	2	2			11	30	22	8
Germany					44	14	11	6	1	2	2			11	91	62	29
Ghana	2			6	7	12	22	8	1	1	2			4	65	24	41
Greece	2					5	7	3	2	2	1			255	277	148	129
Guatemala						7	5	1		1	1			9	24	8	16
Guinea	2			6	2	4	7	1	1	5				53	81	25	56
Guinea-Bissau								1						4	5	1	4
Guyana						1	1	3	1	1		1			8	4	4
Haiti	13			60	14	50	11	12	1	9	2			22	194	53	141
Holy See															0		
Honduras	1			4	1	13	8	5		3				7	42	22	20
Hungary					5	2	3	3		1	1			3	18	10	8
Iceland															0		
India					2	1	2	5						4	14	4	10
Iran (Islamic Republic of)					1	4	5		2	1				8	21	6	15
Ireland						2	3	3	1		1			1	11	8	3
Israel					1										1	1	
Italy				2	9	19	8	6	2	3	4			100	153	115	38

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Jamaica					1	8		2	1	1				1	14	12	2
Japan						1	2	1		1		1			6	6	
Jordan	20			6	22	145	63	26	15	8	7			47	359	192	167
Kazakhstan	1					4	3	5	1	5	1			7	27	20	7
Kenya	23			41	30	86	108	29	8	29	8	4		23	389	194	195
Kiribati															0		
Kyrgyzstan				3	2	3	1	1	2	2			1	1	16	9	7
Latvia									1			1			2	1	1
Lesotho														2	2	1	1
Liberia	2			3		4	2		1					3	15	5	10
Libya	1			2		4	3	1	1					6	18	8	10
Lithuania							4	2	1	2		1		2	12	7	5
Luxembourg															0		
Madagascar							2			1	1			3	7	4	3
Malawi				1		3	1			2					7	2	5
Maldives										1				1	2	2	
Mali				6	5	15	6	4		1				7	44	13	31
Malta									1						1	1	
Marshall Islands						1	3								4	3	1
Mauritania	1			5		5	4	7	1	1	1			1	26	5	21
Mauritius						2		1						1	4	3	1
Mexico					1		2							30	33	21	12
Micronesia (Federated States of)					1	3	2	6	2	2				90	106	20	86
Mongolia						1	1			1					3	3	
Montenegro									1	1				3	5	4	1
Morocco	2			1	7	15	11	4	1	2	6			10	59	33	26
Mozambique	1			2		3	3	2		2				2	15	9	6
Myanmar				6	10	38	21	12	5	13	8	1		204	318	170	148
Namibia				1		1	2	1						1	6	3	3
Nauru															0		
Nepal	63			18	23	48	48	20	8	8	6	3		5	250	104	146
Netherlands				1	4	3	34	4		4	4			11	65	37	28
New Zealand							1								1	1	
Nicaragua						3	1	1		2		1		9	17	11	6
Niger				11	7	28	14	11		3				65	139	38	101
Nigeria	1			11	15	39	19	10		4	2			48	149	60	89
Norway					12	5	3	1						1	22	13	9
Pakistan	21			8	45	29	21	6		9	3	2		24	168	52	116
Panama					2	8	10	4	1	5	6			6	42	23	19

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Papua New Guinea				4	2	5	7			1	2			8	29	9	20
Paraguay												1		17	18	11	7
Peru	1			4	6	7	5	3	1		2			8	37	19	18
Philippines	2			6	18	74	119	51	25	33	25	5	1	121	480	289	191
Poland					3	9	1	1				1		2	17	15	2
Portugal					3		3	1						1	8	7	1
Republic of Korea									1	1		1		7	10	7	3
Republic of Moldova					5	3	8	8	2	6		1		15	48	29	19
Romania				2	4	7	7	2		2	2	1		4	31	18	13
Rwanda	1			4	3	16	8	1		3					36	8	28
Saint Kitts and Nevis															0		
Saint Lucia															0		
Saint Vincent and the Grenadines															0		
Samoa															0		
Sao Tome and Principe															0		
Senegal				3	5	6	10	7	1	1	1			18	52	24	28
Serbia	1			2	1	8	2	1		1	1			30	47	24	23
Seychelles															0		
Sierra Leone	3			6	2	1	14	11	1	3			1	1	43	8	35
Slovakia					5	16	1	4			1				27	17	10
Slovenia										1				2	3	3	
Solomon Islands															0		
Somalia				8	3	2	18	3		5	4			2	45	6	39
South Africa	3			4	3	6	10	7	2	2	4			3	44	30	14
South Sudan	14			67	94	90	64	8	2	2				83	424	74	350
Spain					3	3	2	3	1		1	1		7	21	16	5
Sri Lanka	7			10	25	28	15	5	2	7	1		1	14	115	61	54
Sudan	51			21	12	12	24	10	2	10		1	1	9	153	34	119
Suriname															0		
Swaziland															0		
Sweden						1		1				1		1	4	4	
Switzerland						6	16	9	3					5	39	27	12
Tajikistan				1	1	6	3	3	2	3				12	31	12	19
Thailand		9	7	19	49	33	19	5	3	3	3			55	205	122	83
The former Yugoslav Republic of Macedonia	1				1	2		1	4		1			22	32	23	9
Timor-Leste	1					5		2		2	1			9	20	6	14
Togo						1		2		1				1	5	3	2
Tonga															0		
Trinidad and Tobago									1					1	2	2	

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Tunisia				4	2	18	21	6	2	4	1			22	80	51	29
Turkey				1	20	24	30	15	2	8	8			124	232	102	130
Turkmenistan							2	1		1				2	6	5	1
Tuvalu														0			
Uganda	3			13	10	46	8	2	3	8	1			7	101	47	54
Ukraine	1			7	6	45	25	27	7	18	2	1		19	158	100	58
United Kingdom					2	3	5	8	3	5				4	30	16	14
United Republic of Tanzania	1			11	4	36	19	1		5	2			14	93	39	54
United States of America					32	17	20	15	16	3		1		11	115	67	48
Uruguay						1				1				3	5	4	1
Vanuatu							1			1				2	2	1	1
Venezuela (Bolivarian Republic of)					1	1	2							4	8	6	2
Viet Nam	2			2	18	35	10	3	4	7	2	1		3	87	61	26
Yemen	3			7	8	25	11	5	1	6	1			9	76	22	54
Zambia				3	1	9	1			1				4	19	10	9
Zimbabwe	2				2	4	6	6		2				2	24	11	13
Country of nationality: observer States, non- member States and other	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Bahrain															0		
Barbados								1							1		1
Bhutan															0		
Indonesia	2			4	20	57	110	29	12	12	3	3		8	260	144	116
Iraq				9	12	53	49	27	10	20	4	5		71	260	76	184
Kuwait														2	2	1	1
Lao People's Democratic Republic								1	1	1	1			2	6	5	1
Lebanon				3	15	58	31	8	1	6	2			8	132	64	68
Qatar															0		
Russian Federation				1	4	26	21	7	8	6	1			2	76	52	24
San Marino															0		
Saudi Arabia															0		
Syrian Arab Republic		16		3	10	15	12	9	4		4	1		103	177	67	110
Uzbekistan					1									5	6	2	4
Other		1			3	14	4	3	2	1				6	34	11	23
<b>Total</b>	<b>325</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>558</b>	<b>858</b>	<b>1 883</b>	<b>1 560</b>	<b>727</b>	<b>265</b>	<b>469</b>	<b>206</b>	<b>58</b>	<b>9</b>	<b>2 560</b>	<b>9 511</b>	<b>4 452</b>	<b>5 059</b>

G: General Service; NO: National Officer; UG: Ungraded positions.



## Annex V

### Professional staff by nationality, grade and sex

Country of nationality: Member States	Category/Grade										Total	Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M
Afghanistan						2	2	1		2	7		7
Albania						2	1				3	3	
Algeria								1	1		2	1	1
Angola										1	1		1
Antigua and Barbuda											0		
Argentina						1					1	1	
Armenia							1	1			2	2	
Australia				1	6	7	9	8		9	40	13	27
Austria					1	4	6			3	14	6	8
Azerbaijan						1					1		1
Bahamas											0		
Bangladesh						3	4	1		3	11	3	8
Belarus						1	1				2	1	1
Belgium				2	3	2	8	3		5	23	11	12
Belize											0		
Benin								1			1		1
Bolivia (Plurinational State of)					1						1		1
Bosnia and Herzegovina						4	3				7	4	3
Botswana								1			1		1
Brazil						1		1		2	4	2	2
Bulgaria						1		2		1	4	4	
Burkina Faso							1			1	2		2
Burundi								3		1	4	2	2
Cabo Verde											0		
Cambodia								1			1		1
Cameroon						2					2	1	1
Canada				1	2	10	15	14	2	21	65	36	29
Central African Republic										2	2		2
Chad							1	4			5	2	3
Chile				1				1			2		2
China				1		1		1		2	5	4	1
Colombia						1	4	5		5	15	6	9
Comoros											0		
Congo										1	1		1
Cook Islands											0		
Costa Rica		1		1	1	4	3			1	11	3	8



Country of nationality: Member States	Category/Grade										Total	Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M
Côte d'Ivoire						2	2	4		3	11	2	9
Croatia						4		1		1	6	6	
Cuba											0		
Cyprus								1			1		1
Czechia											0		
Democratic Republic of the Congo							2	4	1		7	1	6
Denmark						1		1		1	3	2	1
Djibouti											0		
Dominica											0		
Dominican Republic											0		
Ecuador					1		2	1			4	1	3
Egypt				1		4	9	5	2	3	24	8	16
El Salvador											0		
Eritrea										2	2		2
Estonia							1				1	1	
Ethiopia						5	7	6		9	27	6	21
Fiji						1					1		1
Finland						1	4	2		4	11	7	4
France				2	6	17	17	18	1	27	88	47	41
Gabon											0		
Gambia											0		
Georgia					2	1	2				5		5
Germany			1	2	4	7	8	8	1	5	36	22	14
Ghana			1	1		1	6	5		1	15	6	9
Greece						2	1	1		2	6	5	1
Guatemala										1	1		1
Guinea							1			1	2	1	1
Guinea-Bissau							1				1	1	
Guyana											0		
Haiti							1	2			3	2	1
Holy See											0		
Honduras						1					1		1
Hungary				1	1					1	3	3	
Iceland											0		
India				1	2	1	5	1		2	12	7	5
Iran (Islamic Republic of)					1	1		1			3	2	1
Ireland				1		1	2			1	5	1	4
Israel								1			1	1	
Italy				7	8	20	27	17		25	104	57	47

Country of nationality: Member States	Category/Grade										Total	Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M
Jamaica							1				1	1	
Japan				1	2	7	8	13		7	38	28	10
Jordan					2	1	10	9	6	3	31	5	26
Kazakhstan						1		1			2	1	1
Kenya			1	1	1	2	19	23	1	12	60	28	32
Kiribati											0		
Kyrgyzstan						1				1	2	1	1
Latvia						1					1	1	
Lesotho											0		
Liberia						1					1		1
Libya											0		
Lithuania							2				2		2
Luxembourg										1	1	1	
Madagascar							1				1		1
Malawi											0		
Maldives											0		
Mali										2	2		2
Malta							1				1		1
Marshall Islands											0		
Mauritania											0		
Mauritius							2	1			3	3	
Mexico						1	2	2		2	7	2	5
Micronesia (Federated States of)											0		
Mongolia							1				1	1	
Montenegro											0		
Morocco					1			1			2		2
Mozambique				1	1	1				3	6	1	5
Myanmar							2	1		4	7	3	4
Namibia											0		
Nauru											0		
Nepal							7	10		1	18	6	12
Netherlands				1		2	4	4		5	16	10	6
New Zealand				1		1	2	1		1	6	2	4
Nicaragua						2				1	3		3
Niger							1	1			2		2
Nigeria							1	5		1	7	2	5
Norway						1	2				3	1	2
Pakistan						1	9	7	1	3	21	7	14
Panama						1	1	1			3	3	

Country of nationality: Member States	Category/Grade										Total	Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M
Papua New Guinea											0		
Paraguay											0		
Peru					2		2				4	1	3
Philippines				2	1	8	20	23	1	17	72	34	38
Poland						1	1	1			3	2	1
Portugal					1	6		1		1	9	3	6
Republic of Korea					1	1		3	1	3	9	6	3
Republic of Moldova						1				1	2	2	
Romania						2	3	2		4	11	8	3
Rwanda							1	3		1	5	3	2
Saint Kitts and Nevis											0		
Saint Lucia											0		
Saint Vincent and the Grenadines											0		
Samoa											0		
Sao Tome and Principe											0		
Senegal						1	4	4			9	6	3
Serbia					3	5	5				13	5	8
Seychelles											0		
Sierra Leone						1		2			3	1	2
Slovakia						1	1				2	1	1
Slovenia											0		
Solomon Islands											0		
Somalia											0		
South Africa				1		3	2	1		2	9	4	5
South Sudan							1	1		1	3		3
Spain					2	2	6	4		5	19	13	6
Sri Lanka							6	1		3	10	3	7
Sudan				1			2	3	1	1	8	2	6
Suriname											0		
Swaziland											0		
Sweden				1	1	1	2	2		4	11	6	5
Switzerland					5	1	3	3	1	8	21	13	8
Tajikistan						2					2		2
Thailand					1	2	4	7	1		15	7	8
The former Yugoslav Republic of Macedonia					1	5	4	3		1	14	3	11
Timor-Leste											0		
Togo									1		1		1
Tonga											0		
Trinidad and Tobago											0		

Country of nationality: Member States	Category/Grade										Total	Sex		
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M	
Tunisia							2				1	3		3
Turkey						1	2	1			1	5	2	3
Turkmenistan						1	2					3	3	
Tuvalu												0		
Uganda					1	2	4	3			6	16	8	8
Ukraine						2		1			2	5	3	2
United Kingdom			1	3	2	16	16	10	1		15	64	22	42
United Republic of Tanzania								1				1		1
United States of America	1			5	15	39	31	19	4		34	148	81	67
Uruguay				4			1					5	1	4
Vanuatu												0		
Venezuela (Bolivarian Republic of)											1	1	1	
Viet Nam												0		
Yemen								2				2		2
Zambia							1	1			1	3	2	1
Zimbabwe						1	9	8	1		4	23	5	18
Country of nationality: observer States, non- member States and other	Grade/Category										Total	Sex		
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M	
Bahrain												0		
Bhutan												0		
Indonesia						2	5	7			2	16	8	8
Iraq							3	3				6	1	5
Kuwait										1		1	1	
Lao People's Democratic Republic												0		
Lebanon				1		2	1	3	3		2	12	6	6
Malaysia							1					1		1
Qatar												0		
Russian Federation					3	3	3	3			1	13	8	5
San Marino												0		
Saudi Arabia												0		
Singapore											1	1		1
Syrian Arab Republic							1	4			3	8	2	6
United Arab Emirates												0		
Uzbekistan								1				1		1
Other							1				1	2	1	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>46</b>	<b>85</b>	<b>253</b>	<b>383</b>	<b>339</b>	<b>32</b>	<b>323</b>	<b>1 467</b>	<b>679</b>	<b>788</b>	

E-1: Director General; E-2: Deputy Director General; UG: Ungraded positions.



## Annex VI

### Number of Member State and non-member State nationalities represented among staff in the Professional category

Year	2013	2014	2015	2016	2017
Number of Member State nationalities	102	106	114	117	124
Number of non-member State nationalities	10	8	9	10	7
<b>Total nationalities represented</b>	<b>112</b>	<b>114</b>	<b>123</b>	<b>127</b>	<b>131</b>
Number of Member States	155	157	162	166	169
<b>Percentage of Member States represented</b>	<b>66%</b>	<b>68%</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>	<b>73%</b>